

Le bilan 2021 des personnalités locales

■ Traditionnelle revue d'effectifs des événements marquants de l'année 2021 avec les acteurs de l'économie locale. Pages 12-13-14

L'année 2021 vue par Faro



■ Florilège des meilleurs dessins d'actualité de Faro parus au cours de l'année dans les Petites Affiches Matot Braine.

Pages 10 et 11

La résilience des territoires aux risques climatiques

■ Le Think Tank Droits de Cité se penche sur les risques d'inondation et sur la nécessaire gestion de l'eau qui en découle. Page 8

Le Ceser nouveau est arrivé

■ Marie-Claude Briet-Clémont prône un renouvellement en profondeur « dans un cadre de respect mutuel et de dialogues apaisés ». Page 18

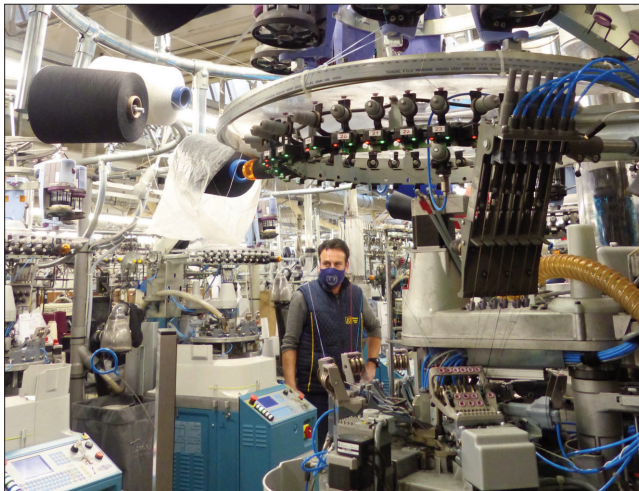
Portrait

■ L'Auboise Maïté Ferdinand. Page 48

22 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 23 à 44

2021 dans le rétroviseur



Retour en faits et en images sur l'année 2021 dans les départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne.

Pages 3 à 7

Des OB 2022 pour un développement vertueux

Le Budget prévisionnel 2022, qui sera soumis au vote de l'Assemblée au mois de janvier, s'élève à plus de 3,5 milliards d'euros (+3,6%), il est dans la continuité de celui de 2020 et comporte une nouveauté : la démarche d'évaluation « Climat » qui éclairera et guidera les politiques régionales en faisant du Grand Est une région exemplaire face aux défis climatiques et environnementaux. Ce budget annonce des ambitions : améliorer la transparence des dépenses quant à leurs effets sur les émissions carbone, tendre à la réduction de ces dernières si elles

sont incompatibles avec l'environnement et la neutralité carbone et produire des indicateurs pour améliorer l'impact climatique de certaines politiques. L'investissement se situe à hauteur de 1,4 milliard d'euros (+6%), dont 910 M€ d'investissements opérationnels, avec dans ce chapitre une large contribution des fonds européens (483 M€) au titre du FEDER, Fonds de Développement Régional, et du FEADER, Fonds Européen Agricole de Développement Rural..

Pages 16-17

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année
et le bonheur
de se retrouver

2022

Bonne année
bonheur
amour amitié
réussite épanouissement
santé bonjour
amitié
prospérité succès
argent travail joie
nouveau départ chance
bonheur amour amitié
réussite épanouissement
14 Boulevard Lundy
51100 REIMS
03 25 830 800

Email :
contact@serenim.fr



Toute l'équipe du journal vous souhaite de

très belles fêtes de fin d'année

Matot Braine
PETITES ■ AFFICHES
CHAMPAGNE-ARDENNE

À vos côtés toute l'année

Les prix de production de l'industrie française



Les prix de production de l'industrie française accélèrent

En novembre 2021, les prix de production de l'industrie française continuent d'accélérer sur un mois (+3,0 % après +2,8 % en octobre et +1,6 % en septembre), comme sur un an (+16,3 % après +14,3 % et +11,1 %). Il s'agit des plus fortes augmentations enregistrées dans les données disponibles depuis janvier 1995. Les prix des produits destinés au marché français accélèrent aussi sur un mois (+3,5 % après +2,9 %), tandis que ceux destinés aux marchés extérieurs ralentissent (+1,6 % après +2,2 %). Les prix de production de l'industrie française pour le marché français accélèrent sur un mois (+3,5 % après +2,9 %), tirés fortement par ceux de l'énergie. (INSEE)

Les prix des produits des industries extractives



Nouvelle forte hausse des prix des produits des industries extractives

En novembre 2021, les prix des produits des industries extractives, énergie, eau accélèrent nettement sur un mois (+11,6 % après +7,2 %). Les prix de production, de transport et de distribution d'électricité augmentent très fortement sur un mois (+15,6 %), en raison notamment du passage aux tarifs d'hiver mais aussi de hausses persistantes des prix sur les marchés de gros. Les prix du commerce du gaz par conduite décélèrent mais restent très dynamiques (+14,7 %) : les tarifs réglementés sont désormais gelés mais les tensions sur les marchés internationaux persistent. Sur un an, les prix des produits des industries extractives, énergie, eau augmentent très fortement : +38,0 % en novembre 2021. (INSEE)

Les prix des « autres produits industriels »



Hausse persistante des prix des « autres produits industriels »

Les prix des « autres produits industriels » augmentent de 1% en novembre 2021 sur un mois (après +1,1 %), répercutant les hausses des prix des matières premières. Les prix augmentent notamment pour les produits chimiques (+4,6 %), les produits métallurgiques (+1 % et le papier et carton (+1,6 %). Sur un an, les prix des « autres produits industriels » poursuivent leur accélération amorcée en début d'année 2021 : +11,6 % en novembre 2021 (après +10,5 % en octobre et +9,4 % en septembre). Les prix des produits alimentaires et boissons accélèrent sur un mois (+0,8 %). Sur un an, les prix des produits alimentaires et boissons augmentent de 3,8 % (après +3,0 %). (INSEE)

Transport. L'aéroport a atteint les 30 000 tonnes de fret en 2021.

Le bon bilan 2021 de l'aéroport de Vatry



Après 3 000 tonnes de fret seulement en 2019, puis 12 000 tonnes en 2020 (dont environ un quart constitué de matériel sanitaire), en cette fin d'année 2021, l'aéroport de Paris-Vatry est certain d'atteindre les 30 000 tonnes de fret.

Un succès à mettre à l'actif de l'expertise globale des équipes de l'établissement public placé sous l'égide du Département sous l'action de la nouvelle Direction, Christophe Parois en tête, qui récolte les fruits de la stratégie mise en œuvre au cours des trois dernières années. Au cœur de cette stratégie, validée par les collectivités locales (Conseil départemental de la Marne, Conseil régional du Grand Est, Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, Communauté Urbaine du Grand Reims et Département de l'Aube), la consolidation

des efforts de l'aéroport pour le développement du fret s'avère donc une réussite. Si le trafic passager n'est pas abandonné pour autant, le contexte actuel n'est pas propice à faire évoluer significativement les flux de passagers fréquentant l'aéroport. Et si la structure reste à l'affût des opportunités qui pouvaient se faire jour, il est acté que les aides apportées aux compagnies aériennes intéressées devront être limitées, dégressives et en tout état de cause, constituer des montants bien inférieurs à ce qu'ils ont pu être un peu partout il y a quelques années de cela.

Pour le Président du Département de la Marne, Christian Bruyen, qui se satisfait évidemment d'avoir su impulser une nouvelle dynamique, cette évolution positive a également été rendue possible du fait de l'in-

térêt porté au plus haut niveau de l'Etat, du Premier Ministre Jean Castex qui ne manque jamais de mobiliser autour de lui au Ministère des Transports, Jean-Baptiste Djebbari qui est déjà lui aussi intervenu personnellement pour apporter son soutien à l'aéroport.

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) suit elle aussi de près les attentes de l'aéroport et se révèle « très facilitante » soulignant d'une même voix Christian Bruyen et son directeur Christophe Parois.

Du côté de Paris-Vatry on vise déjà les 75 000 tonnes à l'horizon fin 2023, voire 100 000 tonnes un peu plus tard, ce qui ferait alors de l'aéroport de la structure marnaise, une plateforme de tout premier plan sur le territoire national.

B.B.



RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

L'année 2021 dans le rétroviseur

Bilan. En ces derniers jours de 2021, la rédaction vous propose un retour non exhaustif sur les 52 semaines écoulées pour redécouvrir tous les projets et les initiatives qui se sont déroulées sur notre territoire malgré une crise sanitaire et économique sans précédent dans l'histoire moderne.

MedTech : Basecamp Vascular s'implante à Reims, InnovHealth pousse

Le domaine de la MedTech, comprendre celui de la médecine de haute technologie, se développe avec la création de start-up mixant les compétences de praticiens, ingénieurs et développeurs. C'est le cas de **Basecamp Vascular**, créée en 2016 et qui connaît une accélération conséquente depuis quelques mois avec des augmentations de capital, soutenue par Bpi-France Grand Est. Cette société développe une technologie de navigation dans les artères qui permet d'améliorer le traitement des AVC. La révolution de la solution de la start-up ? Avoir conçu un matériel, un « guide », pouvant permettre la navigation dans les cavités de manière extrêmement précise, ce dernier ayant une tête « pilotable », pouvant franchir les courbures et resserrés du réseau vasculaire. Basecamp Vascular est passée à la vitesse supérieure en 2021 grâce à ses levées de fonds : la start-up a finalisé une augmentation de capital d'un million d'euros et se prépare à lancer une autre levée de fonds entre 12 et 15 millions d'euros pour lancer la phase de commercialisation. Forte de 15 salariés, elle compte augmenter sensiblement ses effectifs afin de pouvoir lancer le produit sur le marché européen et américain rapidement, d'ici début 2022 pour la France et fin 2022 pour le marché américain.

MedTech toujours, la start-up **InnovHealth**, dirigée par Adnan El Bakri a de son côté annoncé une augmentation de capital de 40 M€ avec l'entrée du fonds d'investissement franco-américain Forepont. La start-up rémoise s'appelle désormais ReLyfe. Officialisée le 18 mai 2021, cette augmentation de capital s'accompagne de l'acquisition à 100% d'une start-up américaine new-yorkaise, BeCareLink, spécialisée dans la prédiction des maladies neurodégénératives par une thérapie digitale innovante.



Toosla roule vers l'introduction en Bourse

L'entreprise rémoise de location de voitures de courte durée est en Bourse sur le marché Euronext Growth® à Paris fin 2021. Cinq ans après sa création par le Rémois Eric Poncin, Toosla a franchi une étape décisive dans son développement. Spécialisée dans la location de voitures de courte durée sans agence via une application 100% digitale, l'entreprise voit désormais sa croissance passer par la Bourse. Grâce à cette introduction en Bourse, validée en décembre 2021, l'entreprise vise une croissance exponentielle selon un plan de croissance

ambitieux à horizon 2025.

L'entreprise met en avant une activité qui « bénéficie d'un modèle économique avec un taux de marge brute élevé qui se bonifie au fur et à mesure du développement de la flotte automobile, une meilleure absorption des coûts fixes (informatique et masse salariale) et une optimisation des charges variables (marketing) grâce au recours du digital ». Toosla veut continuer à se déployer sur Paris, mais aussi avec une présence forte à l'international d'ici quatre ans, avec des véhicules disponibles dans 16 villes en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie.

Le Cadran, nouvel outil stratégique de développement du territoire

Châlons Agglo (regroupant 46 communes pour 80 000 habitants) s'est dotée d'un nouvel outil dans le but de renforcer sa démarche stratégique en termes de développement économique. Cadran, c'est son nom, est un observatoire de l'attractivité des territoires, destiné à se développer dans de nombreuses autres agglomérations.

Basé sur la data science et grâce à 122 indicateurs, cet outil de pilotage doit permettre à Châlons Agglo de suivre l'impact des actions mises en place et d'orienter au mieux sa stratégie de territoire, jusqu'à l'horizon 2026.

La spécificité de Cadran est de comparer des communes similaires grâce à un important nombre d'indicateurs, aussi variés que l'âge moyen des habitants, leur sexe, les secteurs professionnels représentés, mais aussi la géographie, le nombre d'entreprises, de médecins, les services proposés ou encore la connectivité.

Régionales et départementales : les électeurs optent pour la stabilité

Que faut-il retenir des **élections régionales dans le Grand Est** ? Premier constat, la majorité menée par Jean Rottner obtient 40,3% des voix, c'est huit points de moins que celle de Philippe Richert en 2015, mais il est vrai dans une élection quadrangulaire pour Jean Rottner, contre une triangulaire précédemment. Deuxième constat, le RN de 2021 fait beaucoup moins bien que le FN de 1995, en passant de 36 à 21%. Troisième constat, dans les 12% de la liste LREM, combien aurait pu revenir à Jean Rottner ? Et pour finir, l'alliance écologistes et socialistes réalise 21%, là où les socialistes avaient obtenu six points de moins en 2015. Quoi qu'il en soit, la majorité a les coudées franches jusqu'en Mars 2028 pour mener à bien la politique initiée lors du mandat précédent.

Au rang des 16 élus de la Marne, six élus siégeaient déjà au Conseil régional : Franck Leroy, Maire d'Épernay, Martine Lizola, Adjointe au Maire de Châlons-en-Champagne, Véronique Marchet, Adjointe au Maire de Reims, Cédric Chevalier, Maire de Saint-Léonard, et Thibaut Duchêne, conseiller municipal à Vitry-le-François, pour la majorité et Pascal Erre pour le RN.

Les dix nouveaux conseillers régionaux de la Marne sont Arnaud Robinet, Maire de Reims, Béatrice Moreau, agricultrice et Présidente sortante de la Chambre départementale d'Agriculture, Florence Marcoult, viticultrice, Myriam Ricarde, Maire d'Épense, Jacky Desbrosse, Président de la Fédération des chasseurs de la Marne, pour la majorité. Éric Quénard, Conseiller municipal de Reims, et Ludivine Pérard,

médiatrice de création numérique, pour l'union de la gauche et des écologistes, Baptiste Philippo, Conseiller municipal de Suippes et Anne-Sophie Frigout, professeur de collège, pour le RN et Aina Kuric, Députée de la Marne, pour LREM. Les écologistes sont de retour et La République En Marche fait son entrée dans l'Assemblée régionale. La majorité, Union Centre et Divers, dispose de 55% des 169 sièges. Le RN perd une dizaine de sièges comparativement au FN de 2015. Jean Rottner réalise ses meilleurs scores en Champagne-Ardenne. Voilà pour le Conseil Régional 2021-2028.

Au niveau des élections départementales, le bilan dans les trois Départements de la Marne, des Ardennes et de l'Aube est

identique : les électeurs ont, comme lors des Municipales de 2020, fait jouer la prime aux sortants. Président du Conseil départemental de la **Marne** depuis 2017 et fort de 42 des 46 élus marnais Christian Bruyen, candidat à sa propre succession n'a pas tremblé face à l' élu châlonnais Rudy Namur. Pas de suspense au vu des forces en présence, l'opposition ne comptant que quatre élus (contre 12 lors du précédent mandat).

Même scénario ou presque dans l'**Aube** où Philippe Pichery a été largement réélu grâce à une majorité de 32 élus sur les 34 postes que compte le Conseil départemental.

Dans les **Ardennes**, Noël Bourgeois a quant à lui recueilli 29 voix (sur 38 possibles) pour être facilement réélu pour un deuxième mandat.

MARNE

Le Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale ouvre enfin

Fermé au public depuis 1998, le Château Perrier a rouvert ses portes au public en mai 2021. Classé au titre des Monuments historiques et situé sur l'avenue de Champagne



d'Epernay, zone cœur de l'inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » sur la liste des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, il abrite désormais le **Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale**. La rénovation du Château de 4200 m², de ses 96 pièces et 173 fenêtres, des espaces extérieurs (parc de 7500 m² et cour) et du caveau a nécessité plus de deux ans de travaux et l'intervention de plus de 65 entreprises. D'un montant de 23 millions d'euros HT, le chantier a mobilisé les collectivités (Ville, Région, Département, Etat) et pas moins de 276 mécènes qui ont accompagné le projet.

A quelques kilomètres de là, à Aÿ, il aura fallu pas moins de 18 mois de travaux pour transformer entièrement l'ancien centre de pressurage, propriété de la CCGVM qui y accueillait une activité de la maison Pommery jusqu'en 2002, en centre d'interprétation sensorielle des Vins de Champagne.

Pressoria en est depuis son inauguration le 2 juillet dernier, l'une des portes d'entrée, de la destination œnotouristique UNESCO grâce à son approche sensorielle et interactive de l'histoire de la vigne et du champagne. L'accent est mis sur les cinq sens : outre la vue, l'odorat est fortement sollicité avec des ambiances olfactives correspondant à la thématique abordée : craie pour les sous-sols crayeux, floral pour la vigne, tanique pour le pressoir, etc.

Football, la drôle de saison

Pour les clubs de football professionnels, la saison 2020-2021 a été celle de toutes les peurs, en matière économique. Crise sanitaire, absence de public dans les stades et donc de recette de billetterie, crise des droits TV avec la défaillance de Mediapro, transferts en berne... De son côté, le Stade de Reims, habitué à une gestion rigoureuse, a tiré son épingle du jeu grâce au trading (vente de joueurs, NDLR) et à des économies réalisées en interne, avec notamment une baisse salariale à hauteur de 20%.

La question des droits TV a de son côté été réglée à l'intersaison, la Ligue ayant trouvé un accord avec Amazon et les stades ont peu à peu pu accueillir de nouveau les spectateurs. Et pour le Stade de Reims, la saison a commencé sous le feu des projecteurs, Delaune ayant été le premier stade français à voir Lionel Messi fouler les pelouses de Ligue 1 sous le maillot parisien le dimanche 29 août.

La Champagne défend son appellation, le champagne bat des records

Au cours de l'été, la Russie a porté un coup à l'appellation en adoptant une nouvelle législation prévoyant que si les vins de Champagne ont toujours le droit exclusif d'utiliser le nom « champagne » en caractères latins sur l'étiquette principale, ils ne pourront utiliser le terme « Champanskoïe » - champagne en russe - et à se présenter sous le terme de « vin mousseux », en caractères cyrilliques, sur la contre-étiquette. Avec cette nouvelle loi, seuls les vins effervescents russes seront désormais autorisés à utiliser le nom « Champanskoïe ». Un camouflet pour les Champenois qui exportent près de deux millions de bouteilles chaque année vers la Russie et qui mobilisent les autorités françaises et européennes sur le dossier.

En parallèle, malgré une vendange compliquée due aux aléas climatiques et sanitaires, le champagne rebondit de manière spectaculaire dans le monde entier. L'interprofession



prévoit de clôturer l'année 2021 avec un record à 315 millions de bouteilles expédiées et surtout un chiffre d'affaires lui aussi sans précédent à 5,5 milliards d'euros. De quoi redonner le sourire à toute une filière (Maisons, vignerons, coopératives, entreprises connexes), qui n'a pas été épargnée par la crise du Covid mais qui a su préserver son unité.

Châlons : un réseau de chaleur 100% décarbonée et unique en France

La Ville de Châlons-en-Champagne s'est associée à ENGIE pour la création d'un réseau de chaleur local. Le projet présenté début février permettra aux habitants de Châlons et de son agglomération qui le souhaitent, de souscrire à une offre décarbonée et locale, puisque la chaleur qui leur sera proposée sera renouvelable car issue à plus de 70% de la valorisation énergétique des déchets ménagers châlonnais. Les 30% restants seront quant à eux issus de biogaz, via du biométhane agricole. Porté par la Société Champenoise d'Energie (SCE) et ENGIE Solutions, le projet prévoit un investissement de 45 millions d'euros pour une mise en service du réseau en 2024.

2021, année de tous les projets pour le groupe ASI

Le groupe ASI basé à Prunay (Marne) et spécialisé dans l'équipement d'appareils de surveillance aérienne, réalise 80% de son chiffre d'affaires à l'export. Contrairement à d'autres activités aéronautiques mises à l'arrêt, ASI a multiplié les avancées en 2020. Location d'avions, développement de projets, déploiement accéléré à l'export, renforcement de son bureau d'études... Son Pdg, Jean-Pierre Kohn a ainsi fait décoller son projet Aluco, qui consiste à développer un nouveau système de mission basé sur de la guerre électronique. Bureau d'études et maître d'œuvre, ASI Group développe également depuis peu une offre de location d'avions, et a investi dans l'achat de trois appareils F406 qu'elle a entièrement remis à neuf et équipé de systèmes opérationnels dédiés à des missions spécifiques. Très présent dans le secteur civil, ASI équipe et habille aussi de nombreux avions pour des transporteurs de colis (DHL, FedEx, La poste italienne...) ou des émissions de télévision comme celui de La Carte aux Trésors par exemple.

À l'été 2021 ASI a aussi pris possession d'un hangar de 2500 m² sur l'aéroport de Paris-Vatry pour accompagner sa croissance.

Les transports Lebrun passent au biocarburant

L'entreprise de Vauciennes (Marne) a déjà équipé une dizaine de camions pour qu'ils roulent au biocarburant Oléo 100 produit localement à base de colza. Ce biodiesel issu majoritairement

de déchets de production d'huile de colza et 100% biodégradable permet à l'entreprise de rouler plus propre pour répondre à la demande de certains de ses clients, comme les Maisons de Champagne Moët & Chandon, Veuve Clicquot Ponsardin et Ruinart, dont elle transporte les vins clairs, notamment.



Le biocarburant est issu d'un circuit court 100% local avec un producteur de colza marnais et une transformation par méthode de trituration à Nogent-sur-Seine, dans l'Aube.

Autre avantage de cette solution : les véhicules alimentés au biodiesel Oléo 100 sont équipés de la même technologie que des véhicules gasoil et de ce fait ils peuvent avoir une deuxième vie sur le marché de l'occasion. Grâce à cette action, les Transports Lebrun s'engagent sur l'avenir en permettant une diminution de 60% de l'empreinte carbone globale et une réduction de 85% d'émission de particules fines.

Sphere Papier écrit son avenir en vert

Sphere Papier, entreprise spécialisée dans la fabrication et la distribution d'emballages en papier à usage alimentaire et non alimentaire, a été sélectionnée dans le cadre du plan France Relance pour son projet de création de nouvelle ligne de production de sacs pour fruits et légumes intégralement en papier. Cette nouvelle dynamique s'accompagnera d'une création de 24 emplois et d'un investissement à hauteur de 4,5 millions d'euros pour proposer de l'emballage 100% papier avec fenêtre avec un démarrage en pleine production prévu en septembre 2021. Sphere papier Reims imprime aussi avec des encres à 100% à base d'eau et valorise ses déchets de papiers.

Transports : Le Grand Reims résilie son contrat avec Mars

La présidente du Grand Reims Catherine Vautrin a choisi de résilier le contrat de concession qui lie la collectivité à Mars, société chargée d'assurer le service de transport sur son territoire. Une décision actée par le Conseil communautaire en novembre 2021.



Une agglomération qui est passée de 16 à 143 communes, de nouveaux besoins et un contrat insatisfaisant... autant de raisons qui ont incités les élus de la Communauté Urbaine à voter la résiliation pour préparer « une organisation globale du service public de mobilité » et reprendre la main sur le financement du transport et sur son efficacité au regard du large territoire communautaire. Pour l'avenir, trois solutions s'offriront alors à la collectivité : Reprise en régie directe, création d'un EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial), ou appel à un cahier des charges dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. La collectivité étudie désormais le futur scénario jusqu'au printemps 2022, la résiliation devant être effective au 31 décembre 2023.

MARNE



Le « live » dynamise le secteur des enchères

Avec le confinement du printemps 2020, les Français se sont découverts une passion pour les ventes aux enchères en ligne. Le site Interenchères, spécialiste national de la vente aux enchères en ligne, a ainsi enregistré une progression spectaculaire des ventes « live ». Outre les acheteurs présents en salle des ventes, par téléphone ou ceux qui ont passé un ordre d'achat au préalable, nombreux sont désormais les acheteurs potentiels présents en ligne via internet. Si elle s'est développée au cours des dix dernières années, cette dernière clientèle a véritablement progressé au cours de l'année 2020, dès le premier confinement. Les connexions records causées par un nombre de ventes en ligne en hausse se traduisent aussi par une augmentation de chiffre d'affaires. Ces achats plus impulsifs dynamisent les ventes et pimentent aussi l'activité en salle des ventes en créant une concurrence nouvelle entre acquéreurs. Résultat, davantage de lots trouvent preneurs et mécaniquement le chiffre d'affaires des ventes s'envolent.

Le Barn Hôtel s'installera au Domaine de Commétreuil

Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a acté la vente du Domaine de Commétreuil au projet Barn qui prévoit la construction d'un hôtel, d'un restaurant et de services axés sur le développement local et durable.



Plébiscité par le Comité Syndical du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, le projet s'étendra sur 52 des 150 hectares de ce domaine situé sur la commune de Bouilly, à une douzaine de kilomètres de Reims acquis pour 1,9M€. Le Barn prévoit la création d'un hôtel de 75 chambres avec des parties communes (restaurant, bar, centre de bien-être, salles de séminaires...), au cœur du parc, tout en respectant l'environnement naturel du site. Le projet fera d'ailleurs appel à la permaculture pour produire entre 5 et 7 tonnes de légumes par an sur place, et 25% des achats du restaurant seront réalisés auprès de producteurs situés à moins de 50 km. Ouvert à une clientèle touristique française et étrangère, le Barn mobilisera un investissement privé compris entre 18 et 22 M€ pour assurer la construction et le développement global du projet qui devrait voir le jour en 2023.

Essentiel Pro veut mettre fin aux mégots grâce aux champignons

Fondateur et dirigeant de la société châlonnaise Essentiel Pro, spécialisée dans la propreté, Michaël Mauvais met le mycélium des champignons au service de la dépollution, notamment pour assurer la dépolymérisation d'un mégot

de cigarette en deux mois. Véritables fléaux de la pollution des rues et des océans, les mégots de cigarettes sont en effet extrêmement difficiles à recycler et le mycélium des champignons permet de détériorer la ouate de cellulose qui les compose pour donner une matière dense et inerte. Une matière qui s'apparente visuellement à du bois dégradé, qui est entièrement dépolluée et qui présente des caractéristiques intéressantes dans plusieurs domaines. Il est en effet possible de la réutiliser pour en faire une matière destinée à fabriquer des objets de décoration ou un matériau de chauffage.

Le recrutement des cadres rebondit

Pour l'année 2021, les prévisions de recrutement des cadres sont optimistes. L'Apec table sur une progression de 8% des recrutements à l'échelle nationale. Les prévisions sont de 247 000 recrutements de cadres, en progression donc par rapport à l'année précédente mais tout de même en recul de 12% par rapport à l'avant crise. Même tendance dans le Grand Est, les prévisions de 2021 oscillent entre +2% et +7% des recrutements, soit une moyenne de +4% avec 10 090 embauches prévues (contre 9 660 en 2020, soit 22% de moins qu'en 2019). La Champagne-Ardenne représentant 19% des besoins en cadres du Grand Est avec 1 880 recrutements prévus. Dans le Grand Est, 61% des recrutements prévus se font dans le domaine des services, 21% dans l'industrie, 10% dans le commerce et 8% dans la construction.

Les premiers Green Pellet sont entrés en production



Pour Européenne de Biomasse, société indépendante fondée en 2004, la production des premiers Green Pellet lancée en février 2021 fait suite à la mise au point de 16 brevets, à une quinzaine d'années de travail et à un investissement de 110 millions d'euros. Le Green Pellet HPCI est un granulé de bois innovant, sans poussière, sans émission de CO, hydrophobe et dont la combustion émet davantage d'énergie que ses concurrents classiques. Cette première mondiale industrielle réalisée à Pomacle-Bazancourt mise sur l'extra-local en utilisant une biomasse entièrement traçable et issue de forêts situées à moins de 100 km de Reims. Le Green Pellet est, selon ses inventeurs, un produit vert de bout en bout de la chaîne de production, assurant un rendement de 100% de la matière utilisée. Le projet doit, à terme employer pas moins de 350 personnes, entre l'usine, les employés en forêt, les chauffeurs et les spécialistes de la logistique.

L'aéronautique décarbonée se prépare à Reims

L'aérodrome de Reims-Prunay a accueilli le premier vol international d'un avion alimenté par une essence d'aviation renouvelable à 97%. Acteur bien connu désormais de la bioéconomie régionale, le groupe Global BioEnergies développe des substituts aux dérivés pétroliers à partir de ressources renouvelables (bois et betteraves essentiellement). Une preuve de concept de l'efficacité de ses travaux sur le biocarburant aéronautique s'est matérialisée le 15 juin par un vol entre Sarrebruck (Allemagne) et l'aérodrome de Reims-Prunay.



En bref

Clicandfly veut reprendre du service à l'été 2022

La société qui a organisé des vols entre Vatry et Nice en 2017 va relancer la ligne en juillet et août 2022. En 2017, 3 200 clients avaient été transportés entre Vatry et Nice en 66 vols effectués. Quatre ans plus tard, plusieurs investisseurs décident de relancer la dynamique à l'été 2022. La compagnie prévoit de relier la Marne à la Côte d'Azur sur la période de juillet-août, la plus rentable en matière commerciale, à raison de deux rotations par semaine, le vendredi et le dimanche.

Pour ce faire, Clicandfly prévoit de réunir un capital de 200 000 euros (soit 10 fois plus qu'en 2017) autour des investisseurs de la première heure mais en ouvrant le tour de table à de nouveaux partenaires tentés par l'aventure [contact@clicandfly.com].

François Gomariz élu nouveau président de la CCI 51

Le scrutin des élections de la Chambre de commerce et d'Industrie Marne en Champagne a porté à la tête de l'organisme consulaire l'unique liste, celle de l'union Medef / CPME avec comme président, François Gomariz, 54 ans et pdg de Lustral. Comptant s'appuyer sur l'héritage transmis par Jean-Paul Pageau, François Gomariz souhaite « poursuivre les actions engagées et les développer, notamment dans les domaines touchant à la transition énergétique, l'emploi et le recrutement ainsi qu'à la digitalisation. »

Venture Orbital Systems : plus vite, plus haut, plus fort

La start-up, qui conçoit à Reims des micro-lanceurs spatiaux, a emménagé dans une unité de production de 1 700 m², va engager 40 salariés l'an prochain, et s'appête à lever 140 M€ pour son développement. Elle va construire « Zephir », un « lanceur léger » constitué de 2 étages pour une longueur totale de 15 mètres, destiné à positionner en « orbite basse » (entre 500 et 800 km au-dessus de la terre) des nano-satellites (moins de 20 kg), pour un marché en forte expansion. Zephir devrait être opérationnel en 2024.

NEOMA : 150 ans et un nouveau Campus

Paris, XIII^e arrondissement, à deux pas de la place d'Italie, la discrète rue Vandrezanne accueille depuis quelques semaines le nouveau Campus de Neoma Business School. 6500 m² d'espace où 1400 étudiants occupent cinq niveaux où se répartissent entre autres la vie étudiante, les 25 salles de cours, des espaces dédiés à la formation continue et un incubateur de start-up.

Tout un environnement entièrement consacré à l'enseignement post-Covid, pensé par les équipes de NEOMA. Ouvert à la rentrée 2021 après plus de deux ans de travaux, le site a été officiellement inauguré le 28 septembre. Il a fait l'objet d'un investissement de 80 M€ et dispose d'une capacité d'accueil de 1400 étudiants, des programmes du post-bac à l'Executive Education.

Damien Sionneau élu président du Medef Marne

Suite au départ de Christian Brethon, appelé à des responsabilités nationales au sein de l'UIMM, Damien Sionneau devient le nouveau Président du Medef Marne. Pdg depuis 1995 du Groupe Sionneau, une entreprise familiale de peinture (250 collaborateurs et plus de 40 M€ de chiffre d'affaires) dont il représente la 3^e génération dirigeante, Damien Sionneau s'est très vite investi dans le collectif social et sociétal.

Le nouveau Président du Medef se veut autant à l'écoute des adhérents qu'à la recherche d'une image encore plus forte du Mouvement dans le monde économique départemental. Il veut désormais faire s'allier les antennes et les commissions du Mouvement pour un meilleur service aux adhérents, engendrer plus de proximités avec les mandataires Medef, développer le nombre d'adhérents, notamment en direction des jeunes et des femmes, être un outil de développement pour les chefs d'entreprise.

ARDENNES

Hermès fidèle à ses promesses

«La Maroquinerie de la Sormonne», tel est le nom de baptême donné par les dirigeants d'Hermès à sa seconde manufacture ardennaise dont la pose de la première pierre a eu lieu le 24 septembre 2021. Ce site ouvrira ses portes en 2023 sur la zone industrielle de Tournes/Cliron. Elle accueillera 260 artisans, une vingtaine de cadres et des employés administratifs dans un bâtiment couvert de 5.700 mètres carrés qui abritera plusieurs ateliers de découpe et de travail du cuir, un espace de stockage de peaux tannées et teintées et bien sûr des bureaux administratifs et des locaux sociaux. On parle aussi d'un restaurant d'entreprise dont la gestion serait confiée à une entreprise locale.



La pose symbolique de la première pierre de la seconde maroquinerie ardennaise d'Hermès a eu lieu le 24 septembre sur la zone industrielle de Tournes/Cliron. Ce sera le vingt-et-unième site maroquinier du groupe de luxe en France.

Un fiasco qui fait désordre

Cela devait être la meilleure nouvelle de l'année 2021. Le 1^{er} février, « Les Cycles Mercier » annonçaient la délocalisation à Revin d'une usine d'assemblage de vélos mécaniques et électriques sur la friche Porcher dans un bâtiment de 15 000 m² au terme d'un investissement global de 13 millions d'euros. Cette manufacture devait ainsi créer 270 emplois au bout de cinq ans. Une aubaine pour Revin qui compte un taux de chômage de 27 % et une population passée de 12 156 à 6 038 habitants en quelques années. Mais en juillet, l'Etat rétropédale et annonce qu'il ne participera pas au financement annoncé suite à une enquête pour fraude fiscale et douanière. Un fiasco très mal perçu dans la vallée de la Meuse et la Pointe des Ardennes qui attendent, aujourd'hui, réparation de la part du ministère de l'industrie.

Bj industries cédé à un investisseur privé

La société ardennaise créée à Bourg-Fidèle puis implantée sur la zone industrielle de Tournes/Cliron a été cédée par Paul Jonet et Renaud Bourson à l'investisseur allemand, Ulrich Aumüller. Spécialisée dans la conception et la réalisation d'usines de recyclage de batteries de plomb, BJ Industries (7 salariés, 3 millions d'euros de chiffre d'affaires) est un intégrateur de technologies qui fait fabriquer et assembler sans avoir de production propre.

Arden'plast rachète Alvéolaire

L'entreprise mouzonnaise Arden Plast a sécurisé son avenir en rachetant son voisin ardennais Alvéolaire, implanté à Bazeilles et connu pour son haut niveau d'excellence technique. Ce rapprochement fait des deux sociétés réunies

(42 salariés, 20 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé) le champion ardennais de l'emballage durable, réutilisable et recyclable.

Le tertiaire monte en puissance

Le tertiaire a pris du volume, cette année, à Charleville-Mézières. Après avoir ouvert son siège rue Irénée Carré en 2008 et créer un seconde plateforme téléphonique sur le pôle tertiaire Terciarys en décembre 2017, l'agence nationale des titres sécurisées a poursuivi son expansion en faisant émerger un troisième site au second étage de la Chambre de commerce et d'industrie où il crée 93 emplois supplémentaires de télé-opérateurs.

Plus tard, Intelcia a fait savoir qu'il installait dans les locaux de l'ex-chambre d'agriculture son propre centre d'appels en embauchant une soixantaine de conseillers téléphoniques.

La carrière de pierre bleue sous pavillon belge

Gérée depuis 1998 par Lafarge Holcim Granulats, la carrière d'extraction de pierre bleue de Givet qui produit 600 000 tonnes de granulats à l'année est passée en début 2021 dans le giron d'Holcim Belgique, un groupe qui emploie plus de 700 collaborateurs sur 19 sites de production. Mathieu Vandenberghe est le nouveau directeur local. Il encadre une équipe de 18 salariés.

Gogaille, un hôtel 4 étoiles pour la place Ducale

La société « French Hospitality » a été retenue pour réaliser le futur hôtel quatre étoiles de la Place Ducale à Charleville-Mézières qui abritera 46 chambres, 4 appartements, un bar, un restaurant, une boulangerie et un traiteur. Le lauréat y développera son nouveau concept « Gogaille » qui donnera d'ailleurs son nom à cet établissement haut de gamme dont les travaux démarreront en 2023. L'ouverture est prévue fin 2024-début 2025 ;

L'abattoir de Rethel repris

En difficulté depuis plusieurs années au point d'avoir été placé en redressement judiciaire, l'abattoir de Rethel a été repris et sauvé par un binôme composé des Bergers du Nord-Est basés dans l'Aisne et de la Socavi qui gère déjà l'abattoir de Charleville-Mézières. La SAS Prestaba succède ainsi à Vian-des et Territoires. 18 des 33 salariés resteront sur place.

Faurecia cède ATS à Adler Pelzer

Le 17 février, on apprend que l'équipementier automobile français Faurecia va céder sa division acoustique et garnitures d'insonorisations, nommée AST, au groupe allemand Adler Pelzer. L'usine de Mouzon ainsi que le « Tech Center », son centre de développement et de recherches qui regroupent 450 salariés font partie de cet accord.

L'essor de l'insertion par l'emploi

Le développement du groupement Coopelis (200 personnes),

la création à Bogny d'un atelier de fabrication de blouses qui débouchera sur la création de 40 emplois et l'annonce de la naissance d'une activité de recyclage de produits de luxe pouvant permettre à Ardennes Patrimoine Insertion d'embaucher 80 personnes d'ici la fin 2022 sont autant d'exemples qui montrent l'importance prise par l'économie solidaire et circulaire dans les Ardennes.

Déclin démographique

Les derniers chiffres du recensement millésimés 2018 et divulgués par l'Insee ont révélé que les Ardennes avaient encore perdu de la population. Le département ne compte plus que 271 845 habitants contre 280 907 cinq ans plus tôt. Cela en raison d'un solde migratoire défavorable non compensé par le solde naturel. Les plus importantes communes - Charleville-Mézières avec 46 391 habitants (- 2 600) et Sedan avec 16. 193 habitants (-1 941) - perdent à elle deux 4 541 âmes.

Une onduleuse de 120 m pour Smurfit Kappa

Spécialisé dans la production de solutions d'emballage en carton ondulé à base de papier, Smurfit Kappa (150 salariés) investit 18 millions d'euros à Rethel afin de faciliter l'arrivée d'une onduleuse de 120 mètres dans un bâtiment neuf de 8 200 m² et ramener son autre usine locale située en centre-ville près du siège social implantée sur la zone de l'Etoile. Le site local de Smurfit Kappa disposera ainsi d'une superficie portée à 22 000 m².



L'usine retheloise de Smurfit Kappa considérée comme un site de pointe du groupe irlandais-néerlandais va connaître une profonde métamorphose.

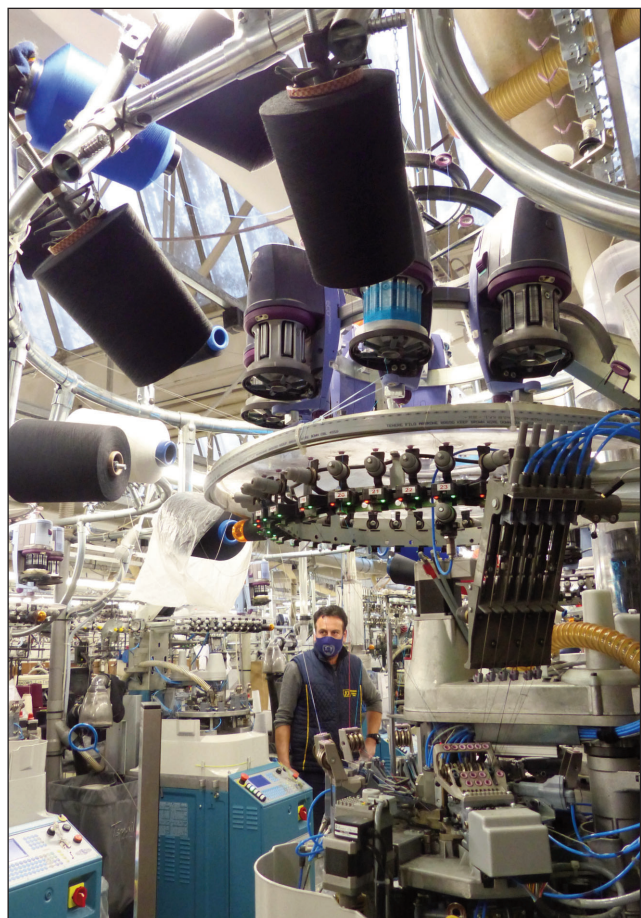
Enedis créé le premier poste source français à Seuil

Construit à partir de 2019 et mis sous tension en juillet 2020, le premier postes source français a été inauguré en grandes pompes par Enedis sur le territoire de la commune de Seuil. Il s'agissait d'une première française sur le plan technologique et environnemental. 36 autres projets de ce type devraient suivre d'ici 2030. Cet outil permet de contrôler, raccorder et distribuer plus rapidement au réseau électrique l'énergie issue des éoliennes, des unités de méthanisation et de parcs photovoltaïques.

PASCAL REMY

AUBE

La filière textile confirme



La filière textile auboise et son industrie de la maille continuent sur leur lancée. Après trois décennies marquées par les fermetures d'usines et les suppressions d'emplois à cause des délocalisations et des importations, la page semble bien tournée. Preuve en est le nombre important de projets d'investissements dans le secteur textile annoncés cette année, notamment dans le cadre du plan de relance. Les industriels aubois ont retrouvé foi en l'avenir du textile « made in France » en investissant massivement. C'est par exemple le cas des grandes entreprises de la filière, Petit Bateau et Lacoste, mais aussi des PME comme l'Atelier d'Ariane. L'entreprise de Lavau dont l'effectif est passé de 60 à 80 personnes cette année va encore pousser les murs en investissant cinq millions d'euros, notamment pour relocaliser dans l'Aube une production en grande série d'articles fabriqués actuellement en Chine.

L'Atelier d'Ariane envisage le lancement de sa propre académie de formation pour faire face à ses besoins récurrents de personnel. France Teinture modernise son outil industriel avec l'acquisition de nouvelles machines à teindre avec à la clé la création d'une douzaine d'emplois supplémentaires au sein de l'entreprise troyenne. Le fabricant de chaussettes Tismail continue lui aussi d'investir et de voir plus grand, en ouvrant ses premières boutiques en propre à La Rochelle et Lyon.

LE COQ SPORTIF EN FORME OLYMPIQUE

Symbole de cette renaissance, le Coq Sportif qui aura encore annoncé de grands projets en 2021. Notamment un investissement de 8 millions d'euros à Romilly-sur-Seine pour construire un bâtiment de 3 000 m² afin d'agrandir les ateliers et accueillir le siège social de la marque. L'entreprise d'équipements sportifs lance d'ailleurs sa propre école de formation pour recruter 80 personnes supplémentaires. Avec la fin des travaux de la nouvelle usine, à l'horizon 2023, les effectifs du Coq Sportif à Romilly-sur-Seine passeront de 100 à 200 salariés. Et ce n'est pas fini d'autant que la marque vient d'annoncer qu'elle entend rapatrier en France la part de fabrication de ses chaussures réalisée au Portugal.

Une volonté de produire français qui pourrait encore bénéficier au site romillon. La marque, qui va équiper les sportifs français aux Jeux Olympiques de Paris 2024 est en pleine forme, et a même fait défiler les champions français dans ses ateliers aubois !

2021, année qui débloque

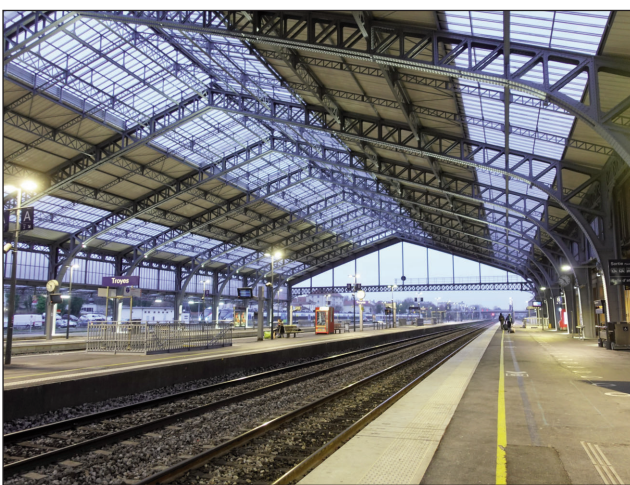
Coïncidence ou pas, toujours est-il que l'année qui s'achève aura vu le dénouement d'un certain nombre de dossiers bloqués pour certains depuis des décennies. Le plus emblématique est sans doute celui des hôtels et restaurants de Jean-Jacques Lamblin situés en face de la gare de Troyes. Le bras-de-fer entre le propriétaire et François Baroin qui avait envisagé une procédure d'expropriation a tourné court avec l'intervention de Vinci Immobilier. Les travaux de démolition de l'ancien complexe hôtelier fermé depuis plus d'une dizaine d'années viennent d'avoir lieu pour laisser place à un programme mixte comprenant un hôtel 4 étoiles de 102 chambres sur 7 étages, une résidence seniors Ovelie de 109 logements, une résidence étudiants Student Factory de 140 chambres, 500 m² de commerces en pied d'immeuble et 50 places de parking. Un investissement de l'ordre de 40 millions d'euros à venir. Autre dossier de taille qui a connu son épilogue, celui de l'ancienne usine de papeterie Bolloré. Cet ancien site industriel de 9 hectares situés en milieu urbain était inactif depuis 1977. Depuis cette date le groupe Bolloré n'avait jamais voulu s'en séparer, jusqu'ici, en dépit de l'insistance du maire de Troyes.



Au fil du temps, les bâtiments s'étaient délabrés et la vaste friche industrielle est désormais envahie par la végétation. François Baroin a fini par obtenir gain de cause, et la ville de Troyes va devenir propriétaire du site après l'intervention de l'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE) pour assurer le portage financier de l'opération. Ce site est destiné à devenir un poumon vert, accessible au public à terme, dans le prolongement du parc des Moulins. D'une manière générale, la crise sanitaire n'a pas refroidi l'enthousiasme des investisseurs. C'est le cas de Clément Meunier qui a rouvert l'emblématique restaurant Le Bistroquet, fermé depuis plusieurs années en transférant à côté le café-théâtre le Troyes Fois Plus qu'il a fondé.

ENCORE UN TRAIN DE RETARD

En revanche, le dossier de l'électrification de la ligne Paris-Troyes a connu encore quelques retards. Si les travaux ont bien été lancés, ils n'avancent pas aussi vite que prévu. Ainsi, la partie située entre Paris et Nogent-sur-Seine



devrait être livrée en 2022, il y aura du retard pour la mise en service sur le trajet de Nogent-sur-Seine à Troyes. Un scénario optimiste fixe désormais la mise en service jusqu'à Troyes à 2025. D'autres craignent qu'il faudra patienter jusqu'en 2028. En attendant, la colère des usagers gronde à tel point que François Baroin et Jean Rottner sont montés au créneau pour réclamer que la SNCF maintienne une qualité de service acceptable sur cette ligne.

Des faits qui feront date

Plusieurs événements particulièrement importants auront eu lieu dans l'Aube en 2021. Comme par exemple, la première visite d'Emmanuel Macron dans le département. Le président de la République, accompagné de plusieurs ministres et de grands sportifs comme Tony Parker, a été accueilli à Pont-Sainte-Marie, dans l'agglomération troyenne pour évoquer des initiatives liées à la pratique sportive.



Autre événement d'importance, le changement intervenu dans le capital de la première entreprise auboise, le groupe agro-alimentaire Soufflet. Après une année de préparation, le groupe coopératif InVivo est devenu le nouveau propriétaire de Soufflet, officiellement depuis le 9 novembre dernier. Une page d'histoire pour l'entreprise nogentaise avec le passage de témoin de Michel et Jean-Michel Soufflet, soucieux d'assurer à travers cette transmission, la pérennité du groupe agro-alimentaire aubois.



Enfin, 2021 aura vu aussi les premiers pas du bailleur social Troyes Aube Habitat, né de la fusion de Troyes Habitat et de Aube Immobilier. En chiffres, Troyes Aube Habitat est d'ores et déjà un acteur de premier plan avec un patrimoine de 22 000 logements couvrant tout le territoire aubois et près de 300 salariés répartis en sept agences. Troyes Aube Habitat voit encore plus loin avec un ambitieux programme sur 2021-2024 de 200 millions d'euros de constructions neuves, 22 millions d'euros d'entretien et amélioration du patrimoine hors entretien courant et 17 millions d'euros pour l'aménagement.

LAURENT LOCURCIO

La résilience des territoires aux risques climatiques

Accompagner, anticiper, aménager

Le réchauffement climatique provoque sur nos territoires une exposition aux risques et aléas de plus en plus importante, inondations, sécheresse, canicules, modifications des écosystèmes, en sont les conséquences (voir rapport du GIEC).

Les causes de ce réchauffement climatique sont identifiées et nécessitent des réponses à l'échelle de la planète. Les conséquences peuvent mettre en jeu plusieurs niveaux d'adaptation, nous nous attacherons à l'échelle territoriale et de quelles manières nous pouvons faire œuvre de résilience collective ou individuellement.

LE RISQUE D'INONDATION

Le risque d'inondation continental est dû à des précipitations plus conséquentes, plus violentes d'année en année et qui iront, du fait du réchauffement climatique, en se renforçant.

Les territoires sont soumis et vont être soumis à des volumes d'eau considérables et dans un délai très court, bien sûr, chaque site a ses caractéristiques propres, toutefois, les questions restent les mêmes et il faudra gérer un surplus d'eau brutal, d'autant que le contexte géographique, l'urbanisation, les formes de cultures peuvent favoriser les crues et renforcer leurs effets dévastateurs.

LE CONTEXTE

Le travail de l'homme, son échelle, ont organisé les paysages pendant des siècles, la mécanisation, les politiques publiques agricoles ont détruit les paysages pour trouver d'autres échelles. Ces destructions ne sont pas sans effet sur la gestion de l'eau.

Les bocages, noues, rideaux d'arbres, haies, waterings, préservent une certaine biodiversité, et permettaient une régulation, une absorption in-situ par les sols.

Aujourd'hui l'eau court dans l'espace rural quand celui-ci n'est pas minéralisé par des zones d'activités ou des lotissements qui ne

font qu'accélérer le mouvement pour se déverser dans leurs points bas. L'eau en surface ruisselle, celle des nappes méritant une attention renforcée sur le plan sanitaire du fait des engrais chimiques employés dans les différentes cultures.

Il n'y a pas de gestion commune, de vision globale, l'eau étant une ressource que l'on peut gâcher dans le monde occidental.

Lorsque l'eau, sous l'effet de la gravité, traverse les agglomérations, petites ou grandes, conduite par des cours d'eau ou simplement par la déclivité, les effets

sont spectaculaires et souvent dramatiques pour les hommes et les biens, lors des crues.

Parce que, dans les milieux urbains, la gestion de l'eau n'a jamais été envisagée tout au plus celle des fleuves, le tout minéral, tout enrobé, tout voiture, produit l'irréversible, voir l'actualité de l'été 2021, nationale et internationale.

Cela est dû à une longue tradition de l'aménagement à la française, essentiellement routière. La ville, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, s'est adaptée au trafic automobile. Les espaces de roulement et de stationnement ont envahi les espaces publics, la conséquence est la minéralisation du sol de la ville.

L'ingénieur routier a pris la place de l'urbaniste dans les villes, laissant peu de place pour le piéton, le cycliste, le vivre ensemble. Cette culture dominante a supprimé toute promotion de la nature en ville et toute forme de biodiver-

sité. Les conséquences sont des inondations qui vont plus vite, plus fort, parce que rien ne les freine, rien ne les arrête.

QUELLE RÉSILIENCE AU RISQUE D'INONDATION ?

Dans l'espace rural, qu'il soit celui de la vigne ou de l'agriculture betteravière, céréalière, il faut retrouver un paysage.

La culture biologique permet de retrouver une gestion de l'eau, de l'écosystème, du paysage. Certes,

aujourd'hui, cela représente 5,7 % de la surface agricole utilisée (INSEE), donc la marge de progression est énorme.

La modification des pratiques agricoles et viticoles permet aux exploitants de retrouver un rôle de gestionnaire du paysage et de la ressource. La responsabilité individuelle et collective est indispensable en la matière.

La lutte contre l'artificialisation des sols passera par la planification. La loi climat et résilience laisse peu de temps aux collectivités locales pour atteindre l'objectif ZAN (en 2050 zéro artificialisation nette).

La résilience des paysages passe par la transformation du modèle économique agricole et par la lutte contre l'étalement urbain des agglomérations quelle que soit leur taille.

Ces actions auront un rôle de ralentissement, de freinage des

eaux continentales se dirigeant vers les points bas, venant augmenter le débit des mers, rivières, fleuves.

Dans les espaces urbanisés l'eau de ruissellement sur les surfaces minérales doit être freinée, absorbée, détournée, stockée, ces différentes actions relèvent d'une stratégie globale.

En tout premier lieu, une analyse de la géomorphologie des zones urbanisées est nécessaire ainsi que l'analyse de la course éventuelle de l'eau. Ces bases posées, il faudra envisager, dans

ce circuit gravitaire, tous les moyens pour éviter de cumuler des volumes d'eau considérables dans les points bas, talweg, cours d'eau, etc...

Plusieurs moyens sont à la disposition des aménageurs, ces moyens peuvent cumuler plusieurs effets, la désimpermeabilisation des sols permettant la constitution d'îlots de fraîcheur dans les centres urbains et un abaissement de la température en situation de canicule de 4 à 6°C.

- Les chaussées, routes, pour qu'elles soient absorbantes et rejettent le surplus d'eau dans des espaces végétalisés, doivent être reprofilées et laisser la place aux

autres mobilités, amener de la nature en ville,

- Les espaces publics, places, parkings, cours, giratoires, etc... doivent devenir multi-usages et permettre, en cas de crues de faire bassin de rétention, d'absorption.

- Les constructions exposées doivent être aidées (par la collectivité) pour adopter des dispositifs constructifs temporaires ou définitifs, assurant la sécurité des biens et des personnes.

Cette réflexion est du domaine des documents d'urbanisme et concerne les sites qui ne sont pas déjà répertoriés par un PPRI (Plan de Protection du Risque d'Inondation) mais par des inondations occasionnelles.

Il faut donc constituer un document de référence, zone par zone, pour mettre en œuvre un aménagement résilient des espaces soumis aux risques d'inondation. Ce plan hiérarchisera le risque, espace par espace, solution par solution, en intégrant l'absorption, le freinage, l'essorage de l'eau mais aussi, les mobilités, la biodiversité, le vivre ensemble. C'est aussi une occasion unique de mener une réflexion partagée et de co-construire avec les habitants concernés, leur ville.

En quelque sorte un PAPI local (Programme d'Actions de Prévention et d'Inondation) mettant en exergue le territoire/aménageur, à un moment où ce dernier cherche plus d'autonomie, de compétences.

**JEAN-MICHEL JACQUET
POUR LE THINK TANK
« DROITS DE CITÉ »**

THINK TANK
**DROITS
de CITÉ**



Les équipes Cushman & Wakefield France
vous souhaitent
une très bonne année 2022,
riche de succès et de réalisations communes.



WHAT'S NEXT | Encore et toujours à vos côtés dans vos enjeux immobiliers d'aujourd'hui et de demain.

Rubrique spéciale **IMMOBILIER**

OPTIMISEZ L'IMPACT de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES**
auprès des décideurs régionaux !

- Visibilité parfaite
- Dégressif multipartitions



Ludwig Caquot : 03 26 08 38 30 ou 06 24 99 12 36 - regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

À l'aube de cette nouvelle année, l'équipe

DKER TRANSACTION

vous remercie de la confiance
que vous avez su lui témoigner.

Nous souhaitons à tous que ces fêtes de fin d'année soient
synonymes d'enchantement et de joie,
que 2022 vous apporte
la force de rêver,
la volonté d'entreprendre,
et l'envie de réussir.

Résolus à vous accompagner dans tous vos projets,
l'agence vient de développer un nouveau service
exclusivement dédié aux professionnels,



pour que vos projets naissent

Meilleurs vœux



Rue de Nanteuil

03 26 85 64 76 - www.dker-transaction.fr



EVOLIS

VOUS SOUHAITE
DE BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE

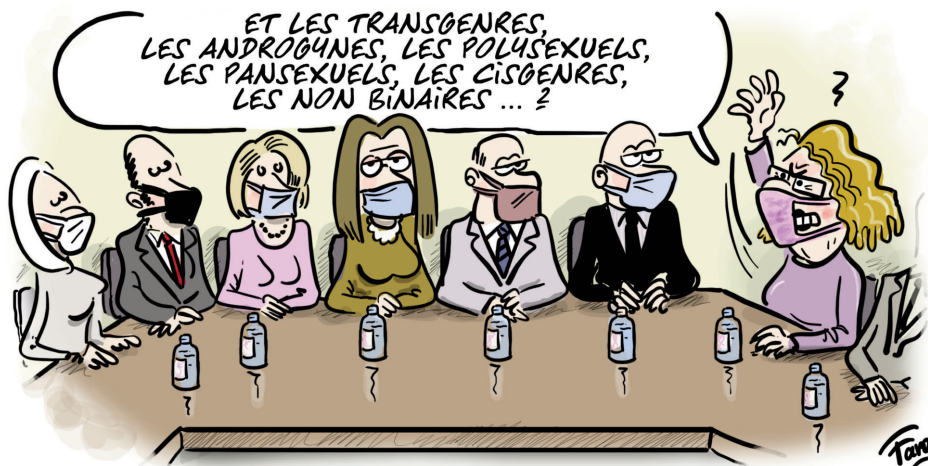
ecleroy@evoliss.fr - 06 76 68 49 10

Humour. Sélection des meilleurs dessins de presse de notre dessinateur Faro qui croque chaque semaine dans les

Retour sur l'année 2021

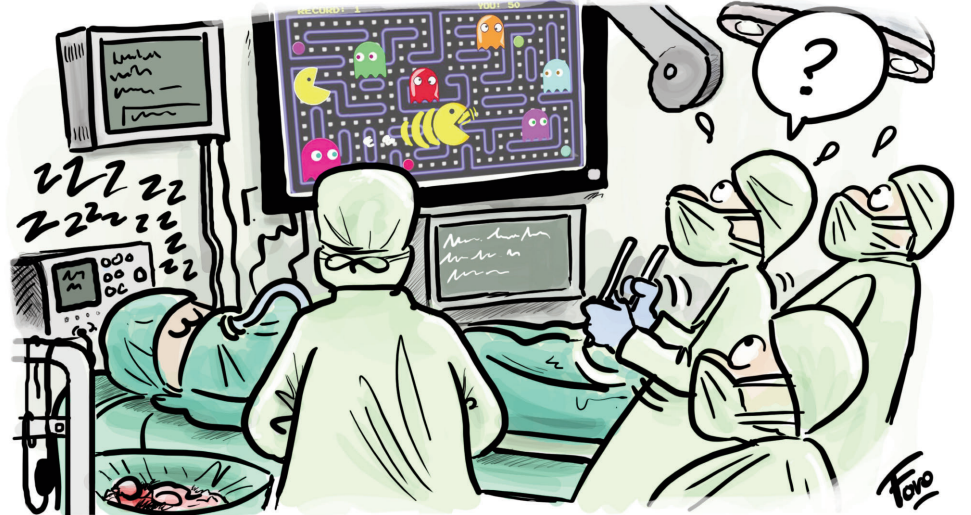
Janvier

BIENTÔT DES QUOTAS POUR L'ÉGALITÉ HOMME FEMME EN ENTREPRISE



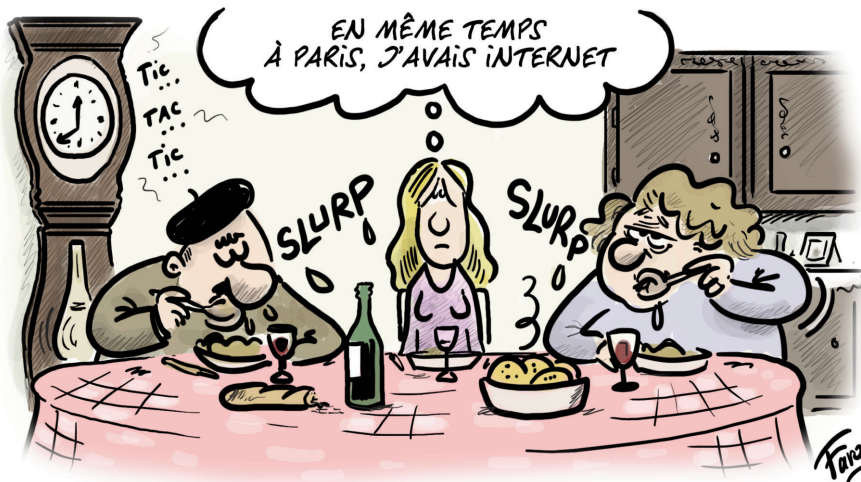
Février

LES HÔPITAUX CIBLES DE CYBERATTIQUES



Mars

LES FRANCILIENS QUITTENT PARIS POUR NE PAS AVOIR À SUPPORTER UN NOUVEAU CONFINEMENT



Avril

CONFINEMENTS : LE MARCHÉ DU BRICOLAGE EN FORTE HAUSSE



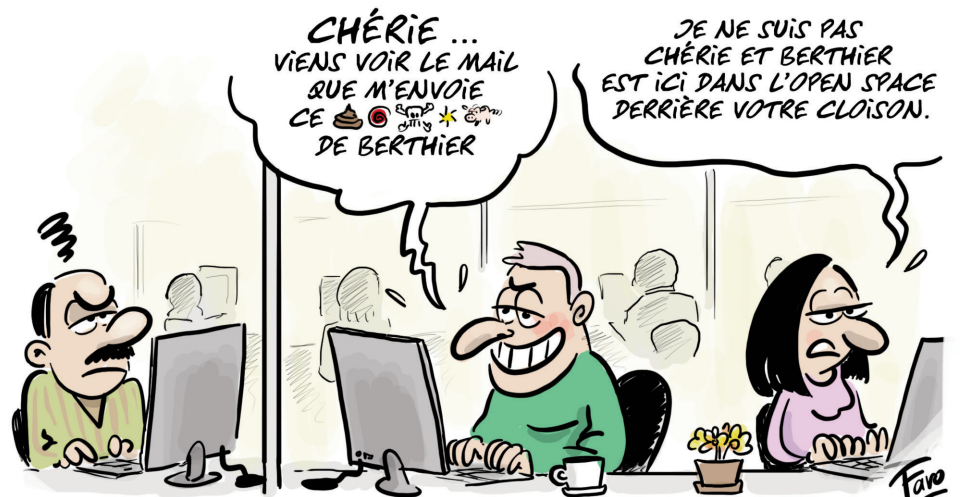
Mai

LE TAUX DE BURN OUT MULTIPLIÉ PAR DEUX EN UN AN



Juin

FIN DU TÉLÉTRAVAIL, RETOUR AU BUREAU



Petites Affiches Matot Braine et chaque jour sur www.matot-braine.fr les dossiers chauds de l'actualité.

avec le meilleur de Faro

Juillet



Août



Septembre

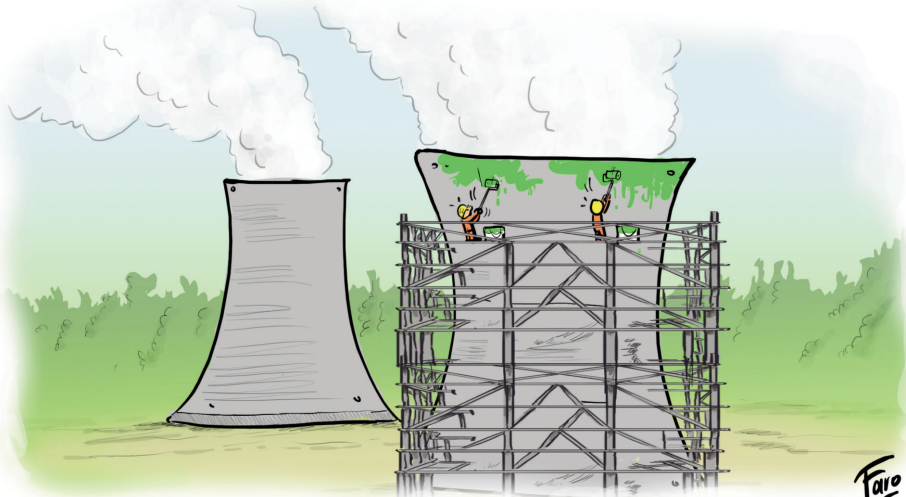


Octobre



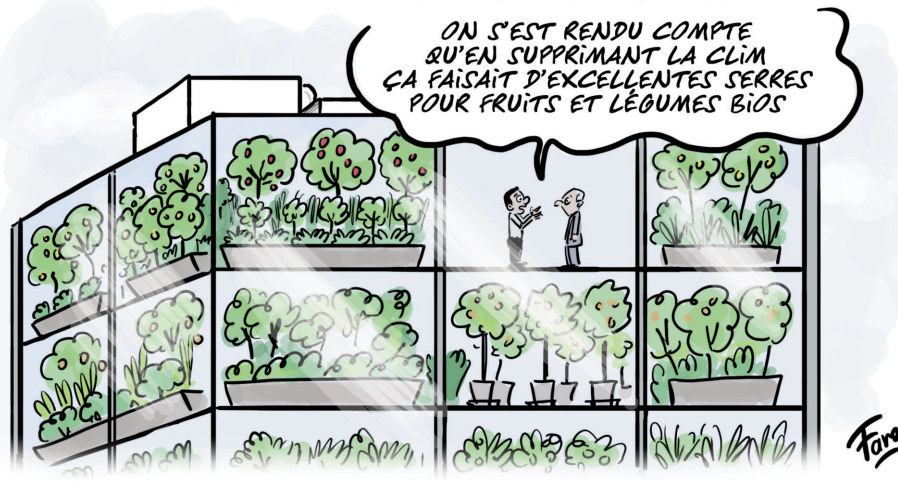
Novembre

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ENFIN DU CONCRET.



Décembre

À CAUSE DU TÉLÉTRAVAIL LES IMMEUBLES DE BUREAUX SE RECONFIGURENT.



Bilan. Les acteurs économiques et politiques livrent leur bilan de l'année écoulée.

Quels enseignements majeurs reprenez-vous de l'année 2021 ?

Riccardo Agnesina

Président de la CPME Marne.

Je retiens de 2021 la capacité d'adaptation de nos PME, à une situation inédite et qui dure, et cette formidable faculté de se réinventer.

Benoist Apparu

Maire de Châlons-en-Champagne.

L'adaptabilité. La situation sanitaire nous contraint dans nos projets et notre vie quotidienne. Pour autant, regardons devant nous et continuons à œuvrer ensemble à de nouveaux projets.

Valérie Beauvais

Députée de la Marne.

L'année 2021, comme l'année 2020 avant elle, a révélé un effort de solidarité considérable face à la crise Covid de la part de tous les français, et plus particulièrement dans le monde de l'entreprise, qui a accompagné ses salariés. Le milieu de l'entrepreneuriat a ainsi démontré à quel point il était performant pour innover et continuer à développer l'activité économique malgré les contraintes sanitaires.

Tous ces éléments constituent donc des succès notables, à défaut du succès que nous aurions pu dégager en espérant avoir éradiqué le Covid. On ne peut, à présent, qu'espérer que l'année 2022 permette aux entreprises de recouvrer toute leur liberté d'entreprendre.

La crise Covid a également eu un impact, de mon point de vue, sur la démocratie. Globalement, il y a une plus forte abstention lors des élections régionales et départementales, à l'exception des municipales de 2020 au début du premier confinement.

La démocratie représentative a également souffert de cette situation. L'adoption de 13 textes sanitaires, pour lesquels le Gouvernement se targue, à chaque fois, d'avoir réuni les parlementaires pour la discussion et le vote, ne reprenant quasi à chaque fois aucun des amendements de l'opposition.

Jean-Pierre Bouquet

Maire de Vitry-le-François.

La pandémie de COVID 19 est une pandémie de long terme qui nécessite la mobilisation de tous, citoyens, élus, acteurs publics, entreprises, à tous les niveaux de responsabilité. Son ampleur et sa durée sont exceptionnelles. Pour autant, la grande majorité de nos concitoyens en a pris conscience et se mobilise pour l'endiguer. L'Etat a pris ses responsabilités et aujourd'hui, les outils sont disponibles pour relancer la machine économique et soutenir notre pays.

La résilience de notre économie, la stabilité de notre pays et de son système de Gouvernement, la force collective de notre Nation sont des enseignements majeurs de 2021. A l'heure où chaque collectivité, chaque citoyen doit se mobiliser face à la crise climatique et engager les transformations en profondeur de notre société, cela démontre que si nous le voulons, nous le pouvons.

Noël Bourgeois

Président du Conseil départemental des Ardennes.

Je tiens à saluer le dynamisme et la réactivité du monde économique qui obtient des résultats positifs malgré la crise sanitaire. Nous avons su collectivement faire face à de fortes contraintes sur la vie économique et sociale.

Le Conseil départemental s'est tenu chaque jour aux côtés de toutes les Ardennaises et de tous les Ardennais.

Christian Bruyen

Président du Conseil départemental de la Marne.

L'indéniable capacité des collectivités locales à agir au plus vite et au plus près du terrain. Cela s'est bien encore vérifié au fil de cette crise sanitaire, qui s'installe malheureusement dans la durée et qui nécessite de véritables qualités d'adaptation.

François Gomariz

Président de la CCI de la Marne en Champagne.

Cette capacité qu'ont les entrepreneurs à se remettre en question, à se réinventer, à être combattifs pour faire face à cette crise qui dure et qui semble s'installer durablement.

Aina Kuric

Députée de la Marne.

Je n'en retiendrai véritablement qu'un seul. Celui que le peuple français sait être résilient, et qu'il a largement démontré sa capacité à savoir s'adapter.

Franck Leroy

Maire d'Épernay, Président de l'Association des Maires de la Marne, Vice-président de la Région Grand Est.

Comment ne pas être marqué par le fantastique rebond que connaît notre économie alors qu'on se pensait au fond du gouffre il y a 20 mois ? C'est valable pour notre pays comme pour l'économie du Champagne, à tel point qu'on manque partout de personnel là où notre pays était le champion du chômage. La démonstration est ainsi apportée que derrière une crise, si violente soit-elle, il peut y avoir un rebond et même des opportunités pour celles et ceux qui savent anticiper et se réinventer.

Lise Magnier

Députée de la Marne.

L'année 2021 a bien sûr été marquée par la fin des mesures de confinement, si éprouvantes à vivre pour nos concitoyens. L'épidémie n'est malheureusement pas encore derrière nous mais grâce à l'efficacité des nouveaux outils massivement adoptés, tels que la vaccination ou le passe-sanitaire, les Français ont pu à nouveau vivre presque normalement en profitant des terrasses, des restaurants, des lieux culturels ou encore des événements sportifs. Je retiens donc de l'année écoulée notre capacité à vivre avec le virus tout en restant prudents et modestes sur le devenir de l'épidémie.

Après une année 2020 extrêmement difficile, notre économie

a connu un rebond exceptionnel : le soutien massif de l'État à l'ensemble des acteurs économiques pendant la crise a permis de renouer avec une croissance de 6,7%, et surtout de protéger l'emploi des Français. Le taux de chômage est au plus bas depuis de nombreuses années et des investissements massifs ont été réalisés dans le cadre du dispositif France Relance en faveur de la transition écologique, la cohésion sociale et la réindustrialisation de notre pays. Ces bons résultats démontrent que les choix économiques mis en œuvre en plein cœur de la crise sanitaire étaient pertinents car ils portent aujourd'hui leurs fruits.

Pierre N'Gahane

Préfet de la Marne.

Cette année a été marquée par la continuité de la gestion de cette terrible crise sanitaire qui continue de tuer au quotidien malgré tous nos efforts et mes pensées vont aux familles et aux proches de nos 120 000 compatriotes décédés de la Covid19 et pour ceux qui souffrent de cette maladie et de ses séquelles sur le long terme.

Évidemment, dans ce contexte, je salue l'exceptionnel rebond de notre activité économique. Et l'État, les collectivités et l'ensemble du tissu économique se sont emparés, dans la Marne, du magnifique outil qu'est France Relance. Tous ensemble, nous avons d'abord permis à l'économie et à la société de tenir puis nous nous sommes engagés dans la construction de la société de demain : une société plus vertueuse et plus verte, adaptée aux défis que nous aurons à relever collectivement dans la continuité de ce siècle.

Philippe Pichery

Président du Conseil départemental de l'Aube.

Fortement impactée par l'épidémie de Covid 19, l'année 2021 nous offre aussi de belles réussites et raisons d'espérer. Dans un contexte lourd de crise sanitaire, nous avons collectivement répondu présents, en faisant preuve d'une vraie capacité à remettre en cause nos modèles du passé et à innover.

Concernant la collectivité départementale, le bilan parle de lui-même : les projets se sont réalisés, les investissements ont progressé, et les solidarités humaines et territoriales ont été mobilisées dans des proportions très importantes et avec beaucoup de réactivité et d'efficacité.

Arnaud Robinet

Maire de Reims, Vice-président de la Région Grand Est.

« Patience et longueur de temps font plus que force, ni que rage ». Cette morale de La Fontaine s'applique parfaitement à cette année pleine d'espoirs et de déconvenues en raison des va-et-vient de la pandémie.

Catherine Vautrin

Présidente du Grand Reims.

2021, à bien des égards, a été une année charnière. Ni celle du pic de la pandémie, ni celle du retour à la normale espéré. Une année d'adaptations constantes, pour chacun d'entre nous, pour notre tissu économique, notre vie culturelle. Nous avons dû apprendre à faire autrement. C'est un challenge que nous relevons désormais depuis plusieurs mois et qui montre les facultés d'adaptation sans limite de notre société.

Bilan. Les acteurs économiques et politiques livrent leur bilan de l'année écoulée.

Y-a t-il un succès en particulier à dégager de cette année ?

Riccardo Agnesina

Président de la CPME Marne.

Plutôt deux :

- Un succès qui concerne plus spécifiquement la CPME en général et le formidable succès de la représentativité patronale qui place la CPME comme la première organisation patronale française en nombre d'adhérents entreprises. (Bon résultat traduit par l'Etat dans la progression du nombre de postes CPME dans les organismes sociaux).
- La belle progression CPME dans les Chambres de métiers avec notamment la victoire de la CPME 08, plaçant une femme à la tête de la Chambre de métiers des Ardennes. (Nous avons déjà la CMA Meuse).

Franck Leroy

Maire d'Épernay, Président de l'Association des Maires de la Marne, Vice-président de la Région Grand Est.

Au niveau national, le succès de la vaccination est assez spectaculaire et il est le fruit d'un partenariat exemplaire entre l'Europe, l'Etat, les collectivités locales et les professionnels de santé.

Au niveau local, l'ouverture du Musée du Vin de Champagne et d'Archéologie Régionale et la restauration magnifique du Château Perrier. Un dossier particulièrement complexe qui, en six mois et avec des contraintes sanitaires, a déjà séduit plus de 22.000 visiteurs.

de ces succès qui font le succès de cette année.

Philippe Pichery

Président du Conseil départemental de l'Aube.

Je retiendrai prioritairement la fusion au 1^{er} janvier 2021 de nos deux organismes du Logement social devenus Troyes Aube Habitat. C'est une belle démonstration de volonté, de maturité politique et du sens des responsabilités.

J'aurais pu aussi choisir la mise en service de la caserne ouest pour nos pompiers qui contribue, de façon importante, à renforcer la sécurité de nos habitants.

Christian Bruyen

Président du Conseil départemental de la Marne.

Je dirais l'aéroport de Vatry qui est parvenu à atteindre les 30 000 tonnes de fret au cours de l'exercice 2021. La preuve que la stratégie que nous avons mise en place est la bonne, mais aussi la confirmation de la qualité de l'équipe en place autour du directeur, Christophe Parois.

Ce dernier situe ses objectifs futurs bien au-delà et il a toute notre confiance

Lise Magnier

Députée de la Marne.

Selon moi, le plus grand succès des 12 derniers mois a été la campagne de vaccination. Qui aurait pu imaginer, à l'hiver dernier, que près de 90% des Français éligibles à la vaccination auraient reçu une, deux ou trois doses de vaccins ? Dans leur écrasante majorité, nos concitoyens ont fait le choix de se protéger individuellement et collectivement contre le virus. Alors que de nombreux commentateurs en doutaient à l'hiver dernier, ces derniers ont fait preuve d'un esprit de responsabilité admirable en faisant confiance à la science et je m'en félicite particulièrement.

Arnaud Robinet

Maire de Reims, Vice-président de la Région Grand Est.

Au niveau national, je veux saluer l'esprit de civisme de nos concitoyens, la vaccination massive l'a bien montrée. Au plan local, je veux retenir notre capacité à lancer les projets de ce nouveau mandat malgré le contexte compliqué. C'est dû à l'engagement total de nos équipes, c'est une chance de constater la mobilisation sans faille de notre collectivité et de ses partenaires.

François Gomariz

Président de la CCI de la Marne en Champagne.

L'aboutissement et la signature du foncier ouvrant sur l'installation en 2025 du nouveau campus Neoma, école consulaire avec près de 9 000 élèves dont le dernier classement en date la positionne parmi le top 6 Français. Ce nouveau Campus lui permettra de franchir un cap.

Pierre N'Gahane

Préfet de la Marne.

Très sincèrement, je ne peux pas en dégager un en particulier, il m'en vient tellement à l'esprit. L'engagement quotidien de nos soignants, de nos sapeurs-pompiers, de nos forces de l'ordre, de nos fonctionnaires et militaires ; l'innovation, la résilience et la capacité d'adaptation de notre tissu productif et de notre société sont des millions de succès quotidiens que je tiens à saluer. Ce sont chacun

Catherine Vautrin

Présidente du Grand Reims.

Il est deux ordres. Sur un plan stratégique, la collectivité s'est dotée en juin dernier de son projet de territoire, véritable feuille de route pour la communauté urbaine à l'horizon des 20 prochaines années. Au plan opérationnel, la collectivité a mis en place le Vacci'bus en un temps record permettant aux personnes âgées les plus éloignées de la vaccination de pouvoir être parmi les premiers à en bénéficier. Cette expérience a servi de modèle dans la France entière et a été plébiscité des USA jusqu'au Japon.

2040 HEURES

C'est le temps que passe un jeune de l'URCA par an à étudier.

ENVOYEZ UN DON à la Fondation URCA et DEVEZ ACTEUR du rayonnement de notre territoire

> <https://don-fondation.univ-reims.fr>

5 MINUTES

C'est le temps qu'il vous faudra pour donner un coup de pouce à son avenir.

REJOIGNEZ DÈS AUJOURD'HUI LES MÉCÈNES DE LA FONDATION URCA.
Université de Reims Champagne Ardenne - Fondation - 2, avenue Robert Schuman - 51100 Reims

NOS FONDATEURS :

AtoS

BANQUE POPULAIRE

DE MATHEU

UNIVERSITÉ

ARDENNE

CHALONS

CAISSE D'ÉPARGNE

FONDATION
UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Bilan. Les acteurs économiques et politiques livrent leur bilan de l'année écoulée.

Si vous deviez ne retenir qu'un événement pour résumer 2021, lequel serait-ce ?

Riccardo Agnesina

Président de la CPME Marne.

Le rover Perseverance de la Nasa qui a débarqué sur la planète Mars et qui intègre une technologie haut de gamme développée par une entreprise marnaise adhérente à la Cpme, Axon Cable permettant de connecter Mars à la Terre. Quelle belle réussite et quel beau modèle pour nos entreprises françaises.

Benoist Apparu

Maire de Châlons-en-Champagne.

J'en citerai deux, mais qui sont intimement liés malgré tout. L'événement qui symbolise la relance économique de notre territoire fut bien sûr la traditionnelle Foire de Châlons. En raison du contexte sanitaire que nous connaissons, l'édition 2020 n'avait pu se tenir. Cette édition 2021 était particulièrement attendue. Ces instants de convivialité retrouvés ont marqué notre Ville.

En plus, pour accompagner les commerces devant faire face à une nouvelle période de confinement, la Ville de Châlons-en-Champagne a décidé de rééditer ses efforts en matière de soutien aux commerçants en déployant plusieurs dispositifs.

Nous restons mobilisés avec nos commerçants pour les accompagner du mieux possible vers la sortie de cette crise.

Jean-Pierre Bouquet

Maire de Vitry-le-François.

Au niveau international, la COP 26, qui, si elle n'a pas tenu toutes ses promesses, a vu revenir les Etats Unis d'Amérique au sein de l'accord de Paris. Dans la droite ligne, l'inauguration de la nouvelle chaufferie biomasse de Vitry le François. Cet investissement de 12 millions d'euros permet de décarboner en grande partie le chauffage de la moitié des logements de la Ville (près de 4 000) et de diminuer les émissions de CO2 dans l'atmosphère de l'équivalent de 4 601 véhicules thermiques, tout en garantissant un prix de chauffe maîtrisé.

Noël Bourgeois

Président du Conseil départemental des Ardennes.

À l'occasion des élections départementales, les Ardennais ont renouvelé leur confiance à la majorité en place. J'y vois le résultat de nos efforts et de la rigueur de gestion, qui permettent de relancer les investissements au service du territoire et de l'action de proximité quotidienne de la collectivité.

Christian Bruyen

Président du Conseil départemental de la Marne.

L'arrivée du vaccin. Le Département a d'ailleurs activement participé à la campagne de vaccination, notamment auprès de nos concitoyens les plus fragiles, en permettant avec le concours appuyé du SDIS, la vaccination à domicile des personnes particulièrement isolées.

François Gomariz

Président de la CCI de la Marne en Champagne.

Mon premier déjeuner en terrasse chez un ami restaurateur après des mois des fermetures, ces lieux qui incarnent le vivre ensemble ont été les premières victimes.

Aina Kuric

Députée de la Marne.

Le plan de relance européen inédit de 750 milliards d'euros, qui montre notre capacité à faire preuve de solidarité entre pays de l'UE.

Franck Leroy

Maire d'Epernay, Président de l'Association des Maires de la Marne, Vice-président de la Région Grand Est.

La prise de conscience que le dérèglement climatique n'épargne aucun pays au monde et qu'il nous faut, à la fois individuellement et collectivement, repenser nos modes de vie et retrouver le sens d'une certaine communion avec la Nature. Nous avons un nouveau monde à construire et je trouve que pour les jeunes générations, c'est une aventure stimulante et enthousiasmante.

Lise Magnier

Députée de la Marne.

Il est toujours difficile de retenir un seul

événement mais je pense que la tenue et le succès de la 75^{ème} édition de la Foire de Châlons-en-Champagne au mois de septembre dernier a constitué un moment marquant. Je sais à quel point la décision d'annuler l'édition précédente en raison de la dégradation de la situation sanitaire avait été un véritable creveu-cœur. Incontestablement, le retour de cet événement emblématique de notre territoire a été une vraie « bouffée d'oxygène » : quel plaisir de retrouver les milliers de visiteurs, les centaines d'exposants, les concerts quotidiens et la multitude de manifestations organisées en marge de ce rendez-vous incontournable !

Pierre N'Gahane

Préfet de la Marne.

La vaccination. C'est par cet acte collectif que nous avons tenu cette année et qu'ensemble nous avons rebondi, recommencé à vivre comme avant et que nous avons protégé tant de vies. Cette ancienne innovation médicale du pays de Pasteur, renouvelée par les connaissances médicales actuelles est une chance que tant de générations qui nous ont précédés auraient rêvé de disposer.

Arnaud Robinet

Maire de Reims, Vice-président de la Région Grand Est.

La première édition du festival de cinéma « Reims Polar », un événement d'envergure qui permet de faire rayonner Reims à l'international. Après une première édition numérique, l'année prochaine, Reims verra la première édition physique. L'occasion d'une fête du cinéma pour notre ville.

Catherine Vautrin

Présidente du Grand Reims.

La résiliation du contrat de gestion des transports. C'était une décision difficile mais rendue nécessaire par le besoin pour notre collectivité de se doter d'un réseau de transport adapté au XXI^{ème} siècle et à l'élargissement aux communes qui nous ont rejoints en 2017.



+ 8,8 %

EN OCTOBRE 2021, LA PRODUCTION REBONDIT FORTEMENT DANS LES MATÉRIELS DE TRANSPORT (+8,8 % APRÈS -8,6 %), SURTOUT DANS LES AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORTS (+13,9 % APRÈS -4,2 %) OÙ ELLE EST PORTÉE PAR LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE. LA PRODUCTION RÉBONDIT ÉGALEMENT DANS LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (+1,4 % APRÈS -1,0 %), DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES, ÉNERGIE, EAU (+0,5 % APRÈS -0,8 %) ET DANS LA COKÉFACTION-RAFFINAGE (+0,6 % APRÈS -2,4 %). À L'OPPOSÉ, ELLE DIMINUE DE NOUVEAU DANS LES « AUTRES INDUSTRIES » (-0,3 % APRÈS -1,0 %). (INSEE)

+ 0,4 %

ENTRE FIN JUIN ET FIN SEPTEMBRE 2021, L'EMPLOI SALARIÉ RALENTIT : +0,4 % (+108 300 EMPLOIS) APRÈS +1,2 % (+309 500) AU DEUXIÈME TRIMESTRE ET +0,6 % AU PREMIER (+157 900). CETTE INFLEXION PROVIENT ESSENTIELLEMENT DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ, QUI AUGMENTE DE 0,5 % (SOIT +95 200 EMPLOIS) APRÈS AVOIR FORTEMENT PROGRESSÉ AU DEUXIÈME TRIMESTRE (+1,5 %, SOIT +285 300 EMPLOIS). DE SON CÔTÉ, L'EMPLOI PUBLIC RALENTIT ÉGALEMENT MAIS PLUS LÉGÈREMENT : +0,2 % (+13 000 EMPLOIS) APRÈS +0,4 % (+24 200 EMPLOIS) AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT. (INSEE)

+ 1,3 %

LA PRODUCTION AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS (AOÛT À OCTOBRE) EST SUPÉRIEURE À CELLE DES TROIS MÊMES MOIS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (+1,3 %), COMME DANS L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE (+1,2 %). SUR CETTE PÉRIODE, LA PRODUCTION AUGMENTE NETTEMENT DANS LES « AUTRES INDUSTRIES » (+2,3 %), LES BIENS D'ÉQUIPEMENT (+5,9 %), LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (+1,8 %). À L'INVERSE, ELLE DIMINUE FORTEMENT DANS LES MATÉRIELS DE TRANSPORT (-9,4 %), NOTAMMENT DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE (-24,0 %) AFFECTÉE PAR LA PÉNURIE DE SEMI-CONDUCTEURS. (INSEE)

La Bourse



GESTION PRIVÉE

On réussit plus facilement quand on est bien accompagné. Nos experts en Gestion Privée vous accompagnent dans la construction de votre patrimoine.

BANQUE POPULAIRE **ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n°07 005 127.

COTATIONS AU 24/12/21

Variation sur la semaine

DONNÉES COLLECTÉES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

Actions

CAC 40	7106,15	+2,58%
SBF 120	5505,06	+2,59%
Nikkei	28 798,37	+1,19%
Dow Jones	35 753,89	-0,48%
Eurostoxx 50	4 265,86	+2,55%

Devises (euros contre...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1339	-0,26%
Livre Sterling	0,8456	-0,37%
Yen	129,73	+0,89%
Dollar/Yen	114,38	+0,62%

SWAPS

Euribor 5 ans	-0,112	+0,097
Euribor 10 ans	0,133	+0,125

Marché monétaire

Eonia	-0,491	-0,001
Euribor 1 mois	-0,621	-0,028
Euribor 3 mois	-0,587	-0,002
Euribor 6 mois	-0,544	-0,004
Euribor 12 mois	-0,494	-0,014

France État

BTAN 2 ans	-0,640	-0,012
BTAN 5 ans	-0,400	+0,058
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,233	+0,087
OAT 10 ans	0,119	+0,112
OAT 30 ans	0,883	+0,157
OAT 50 ans	1,036	+0,162

Emprunts d'Etat Japon USA Euro

JJ	-0,35	+0,26	-0,49
2 ans	-0,10	+0,69	-0,68
5 ans	-0,09	+1,24	-0,51
10 ans	0,07	+1,49	-0,25
30 ans	0,69	+1,91	0,12

Valeurs Régionales (variation 2021 %)

Arcelor	28,36	+50,21%
BNP Paribas	60,00	+39,19%
Carrefour	15,72	+12,01%
Crédit Agricole	12,44	+20,54%
Exel Industries	75,40	+24,01%
L.V.M.H.	722,00	+41,32%
Laurent-Perrier	102,00	+36,00%
Michelin	143,15	+36,40%
Nexans	86,25	+45,57%
Kering	688,70	+15,86%
Haulotte-Group	4,76	-21,66%
Rallye	5,07	-12,28%
Remy Cointreau	212,40	+39,46%
Renault	29,80	-16,68%
Saint-Gobain	61,06	+62,83%
Sanofi-Aventis	88,16	+12,02%
Société Générale	29,83	+75,24%
Vallourec	8,55	-68,03%
Veolia environnement	31,14	+58,62%
Vinci	90,32	+11,01%
Vranken-Pommery	17,80	+21,09%

Déclaration de politique monétaire, Francfort-sur-le-Main, le 16 décembre 2021

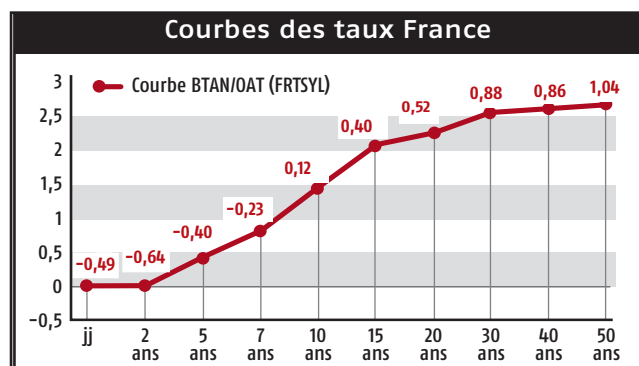
La reprise de l'économie de la zone euro se poursuit et la situation sur le marché du travail s'améliore, en partie sous l'effet du soutien important apporté par les politiques publiques. La croissance ralentit, mais l'activité devrait rebondir à nouveau nettement au cours de l'année prochaine. Face à la dernière vague de la pandémie et au variant Omicron, plusieurs pays ont rétabli des restrictions plus strictes.

Les prix de l'énergie ont considérablement augmenté. Certains secteurs industriels sont, de plus, confrontés à des pénuries de matériaux, d'équipements et de main-d'œuvre. Ces facteurs freinent l'activité économique et pèsent sur les perspectives à court terme. Toutefois, même si la crise sanitaire continue, la vaccination est largement répandue et les campagnes de rappel s'accroissent.

Globalement, la société sait mieux faire face aux vagues pandémiques et aux contraintes qui en résultent. Les retombées de la pandémie sur l'économie sont dès lors moins importantes. L'inflation a fortement augmenté en raison de la hausse des prix de l'énergie, mais également parce que la demande dépasse une offre contrainte dans certains secteurs. L'inflation devrait demeurer élevée à court terme, mais diminuer au cours de l'année prochaine. Si les perspectives d'inflation ont été révisées en hausse, la hausse des prix devrait rester inférieure à notre objectif de 2% sur l'horizon de projection.

Nous estimons que les progrès en termes de reprise économique et vers notre objectif d'inflation à moyen terme autorisent une réduction graduelle du rythme de nos achats d'actifs au cours des trimestres à venir. Mais le soutien monétaire reste nécessaire en vue de la stabilisation de l'inflation au niveau de notre objectif de 2% à moyen terme. Compte tenu des incertitudes actuelles, nous devons conserver la flexibilité et n'écarter aucune option dans la conduite de la politique monétaire.

SOURCE : DISCOURS DE CHRISTINE LAGARDE, PRÉSIDENTE DE LA BCE, BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE



Des Orientations Budgétaires 2022 pour un développement vertueux du Grand Est aux territoires plus cohérents, plus humains et plus verts

Région. L'année 2022 sera une année charnière pour la transformation de la Région. Le Conseil régional multiplie les axes de ce futur : des politiques publiques innovantes, fil rouge d'une évaluation climat, une territorialisation de la mobilisation pour l'emploi, un modèle de développement vertueux pour faire du Grand Est une Région exemplaire face aux défis climatiques et environnementaux...
Bref, toute une économie repensée par une croissance verte et durable.

L'introduction du rapport de présentation des Orientations Budgétaires (OB) 2022 affiche la doctrine du Conseil régional, conduite par un Président serein et déterminé : « *Les grandes tendances budgétaires pour l'année à venir ont vocation à inscrire le Grand Est dans une véritable trajectoire de refondation, au cœur d'un modèle de développement vertueux, où l'humain trouve toute sa place. Elles s'établissent grâce à l'accomplissement de l'action régionale depuis sa création, et plus singulièrement grâce au plan de relance et de reconquête du territoire qu'est le Business Act Grand Est dans sa nouvelle version* ».

Le Budget prévisionnel 2022, qui sera soumis au vote de l'Assemblée au mois de Janvier, s'élève à plus de 3,5 milliards d'euros (+3,6%), il est dans la continuité de celui de 2020 et comporte une nouveauté : la démarche d'évaluation « Climat » qui éclairera et guidera les politiques régionales en faisant du Grand Est une région exemplaire face aux défis climatiques et environnementaux.

Ce budget annonce des ambitions : améliorer la transparence des dépenses quant à leurs effets sur les émissions carbone, tendre à la réduction de ces dernières si elles sont incompatibles avec l'environnement et la neutralité carbone et produire des indicateurs pour améliorer l'impact climatique de certaines politiques. L'investissement se situe à hauteur de 1,4 milliard d'euros (+6%), dont 910 M€ d'investissements opérationnels, avec dans ce chapitre une large contribution des fonds européens (483 M€) au titre du FEDER, Fonds de Développement Régional, et du FEADER, Fonds Européen Agricole de Développement Rural.

À plus long terme (2022-2028), le



Séance plénière présidée en distanciel par Jean Rottner depuis Strasbourg.

programme pluriannuel d'investissement prévoit des dépenses de l'ordre de 6 milliards d'euros (1 850 M€ pour les mobilités, 1 510 M€ pour l'attractivité, 1 490 M€ pour les jeunes, l'emploi et la formation, 1 020 M€ pour les territoires et la proximité, 80 M€ pour les ressources et moyens). « *Pour le détail du chiffrage d'ensemble, nous verrons cela au cours du Budget Primitif, fin janvier prochain* », précise le Président Jean Rottner.

UN BUDGET 2022 POUR SERVIR LA PROXIMITÉ DES TERRITOIRES

Cinq axes expriment ce projet de budget 2022 : la croissance verte, le développement durable, la mobilité vecteur de cohésion, le vivre ensemble pour tous et une

administration régionale plus moderne et plus efficace. Tout l'enjeu du Business Act réside dans l'accompagnement et l'anticipation des mutations, qu'elles soient économiques, écologiques, numériques ou sociétales. Ce dispositif va bénéficier de 400 M€, dont 90 M€ de fonds européens pour la partie investissement.

Priorité est donnée à la proximité et donc à la territorialisation des actions engagées. Dans le volet développement durable des territoires, la Région engage 320 M€, dont 64 M€ de fonds européens, dans la santé, le numérique et l'environnement au service de chaque citoyen. Pour tendre vers une intelligence territoriale collective, la Région entend travailler étroitement avec l'Etat et les collectivités

concernées.

Le Conseil régional envisage un budget de 1 milliard d'euros pour une mobilité outil de cohésion territoriale et sociale, qu'il s'agisse du ferroviaire, du réseau unifié des routes régionales, du plan vélo régional ou des plateformes aéroportuaires ou portuaires. Un autre milliard d'euros est consacré au « vivre ensemble » va servir l'ambition de donner à tous, et surtout aux jeunes, l'opportunité de réussir leur insertion professionnelle. On peut également relever dans ces orientations, les 450 M€ destinés à améliorer l'efficacité de l'administration régionale, notamment par l'intervention d'une politique de « Digital workplace », partage innovant d'informations dans un environnement connecté.

UNE PRÉVISION BUDGÉTAIRE PRUDENTE ET MAÎTRISÉE

Si les dépenses de fonctionnement sont annoncées en baisse de 2,6% dans leur globalité, elles poursuivront leur augmentation, mesurée, en faveur des plans pour les jeunes, du PACTE, du reversement la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de l'utilisation des fonds européens.

Cette baisse de certains postes de fonctionnement va générer un niveau d'autofinancement en hausse (16% au lieu de 14,6% au BP 2021) et une capacité de désendettement optimisée (7,5 ans) propice aux ambitions de progression de l'investissement. L'encours de la dette du Grand Est s'élevait à 2 593 M€ au 01/01/2021. Il a progressé de 12% depuis 2015. La capacité de désendettement (6,5 ans en 2015) s'est améliorée (5,9 ans en 2021).

UNE SESSION DU CONSEIL RÉGIONAL BIEN CHARGÉE

Outre les Orientations budgétaires 2022, le Conseil régional a abordé différents dossiers, sur lesquels nous reviendrons ultérieurement. Il s'agit des mobilités, avec l'ouverture à la concurrence ferroviaire, de l'emploi en tension et du Plan Emploi-compétences-métiers en tension, de l'Acte II du Business Act Grand Est, du Plan régional Automobile (100 M€ mobilisés sur cinq ans), du Schéma Grand Est Territoires, ex-SRADDET (lutte contre les inégalités et transition verte), du développement durable et du bien-vivre dans le Grand Est, du Plan motorisations à faibles émissions 2030.

suite en page 17

Au rang d'une dizaine de rapports, celui concernant les Orientations budgétaires s'est avéré être comme un tour de chauffe pour les déclarations assassines, de mise dans cette assemblée, même en distanciel. Laurent Jacobelli (RN et apparentés) s'en prend à la communication de la Région : « *Vous faites dans le publiereportage avec l'argent public* ». Christophe Choserot (Centristes et Territoires) salue les recettes du budget régional, maintenues grâce à l'action de l'Etat, mais regrette le manque de vision à long terme et ironise à propos du slogan 360° qui cache un angle zéro. Eliane Romani (Les Ecologistes) suspecte la Région : « *Vous faites de la rétention d'information. Aucun chiffre, pas de perspectives... Vous pérez* ». Pour Michaël Weber (La Gauche solidaire et écologiste), le Conseil régional ne doit pas être une chambre d'enregistrement de la politique gouvernementale. Tour à tour, Marc Sebeyran,

Franck Leroy, David Valence et Valérie Debord, pour la Majorité régionale, précisent dans leurs responsabilités respectives, territoires et proximité, mobilités, attractivité et emploi, jeunesse et formation, les lignes budgétaires 2022 sans pour autant calmer les oppositions et surtout pas celle du Rassemblement National. C'est la question sémantique qui fâche Laurent Jacobelli : « *L'abus des anglicismes ne fait pas la modernité* ». Pire, du vert partout l'in-supporte : « *Vous êtes encore plus verts que les Verts* ». De la fâcherie

un budget de notables ». Et débarque une lumière de proposition, à l'ombre de Fessenheim : « *Et la filière nucléaire ? Pourquoi vous n'en parlez pas ?* ». Si ce rapport ne nécessite pas de vote, il en est autrement du suivant concernant la taxe sur les certificats d'immatriculation.

AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

La Majorité s'y attendait et c'est donc pédale douce que Marc

Sebeyran opère la présentation du dossier chaud de l'augmentation de la taxe sur les certificats d'immatriculation. Cette taxe a rapporté une moyenne de 180 M€, chaque année entre 2017 et 2021, à la Région et elle risque de diminuer

au cours des prochains exercices, aux environs de 150 M€ d'ici à deux ans, dans les conditions actuelles. Facteur de cette dimi-

nution : la montée en puissance des véhicules particuliers électriques non taxables (5% du parc en 2020 et 10% en 2021).

Pour la Région, et en l'absence de compensations de l'Etat, ce manque de recettes n'est pas compatible avec la croissance des dépenses nécessaires à l'accompagnement de la transition énergétique. Le Conseil régional use des deux leviers à sa disposition : l'augmentation du tarif cheval vapeur (de 42 à 48 euros) et la fin de l'exonération des véhicules hybrides. *A contrario* et pour favo-

riser la filière éthanol, elle passe la prime d'achat d'un kit éthanol de 500 à 550 euros, avec à la clé une économie d'environ un euro par litre de carburant.

Seule la Majorité a voté cette décision. Les Ecologistes se sont abstenus. Le RN et apparentés, les Centristes et Territoires et la Gauche solidaire et écologiste ont voté contre. Nous reviendrons sur les autres dossiers de cette session dans un prochain numéro.

GÉRARD DELENCLOS

La baisse de certains postes de fonctionnement va générer un niveau d'autofinancement en hausse (16% au lieu de 14,6% au BP 2021) et une capacité de désendettement optimisée (7,5 ans) propice aux ambitions de progression de l'investissement.

à la vacherie, qu'une rue à traverser pour invectiver la Majorité : « *Vous n'êtes ni gestionnaires, ni visionnaires. Vous nous présentez*



La Région accentue notamment son accompagnement en faveur de l'utilisation de l'éthanol.



Cushman & Wakefield Reims
vous souhaite
une très bonne année 2022,
riche de succès
et de réalisations communes.



WHAT'S NEXT | Encore et toujours à vos côtés dans vos enjeux immobiliers d'aujourd'hui et de demain.

Ceser. Le Ceser nouveau serait-il arrivé ? La Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional entend bien faire bouger les lignes sur la méthode. Pour Marie-Claude Briet-Clémont, il s'agit d'un renouvellement en profondeur « Dans un cadre de respect mutuel et de dialogues apaisés ».

Le nouveau Ceser ouvre une mandature aux méthodes différentes

Session plénière en présentiel, quand le Conseil régional opte lui pour une session en distanciel, retour des cloisons en plexiglas entre chaque conseiller, masques FFP2 obligatoires et fournis, boîtiers électroniques pour les votes, portes ouvertes pour une meilleure aération, le Ceser fait un retour inédit dans le bunker de la salle des assemblées, de la Maison de la Région de Metz. Entre autres sujets d'un menu chargé, les avis de l'assemblée consultative sur les orientations budgétaires 2022 du Grand Est ont été le plat de résistance de cette session.

En prélude, le discours introductif de Marie-Claude Briet-Clémont est le moins que l'on puisse dire fédérateur et bienveillant, avec une bonne douzaine de remerciements visant le travail des conseillers, avec un signe appuyé de reconnaissance envers les conseillers des différentes commissions du Ceser. « La gratitude, disait en son temps le philosophe Emil Cioran, est non seulement la plus grande des vertus, mais c'est également la mère de toutes les autres ». Par ailleurs, la Présidente du Ceser Grand Est compte bien faire entendre la voix de la société civile organisée au-delà des controverses et des désaccords dépassés, « dans un cadre de respect mutuel et de dialogues apaisés ». Bref, un discours rassurant qui annonce un « renouvellement en profondeur des méthodes de travail du Ceser », qui confirme une véritable boulimie de travail constructive, saines et autosaines comprises, et qui reste attentif aux commentaires de la Région sur son travail.

LE DÉLÉGUÉ AUX FINANCES EN MODE GO-BETWEEN...

Le Vice-président du Conseil régional, Délégué aux finances, Marc Sebeyran, est, entre autres fonctions, l'émissaire de la Région en matière de budget auprès du Ceser, orientations budgétaires, budget primitif, décisions modificatives et comptes administratifs compris. En présentant les orientations budgétaires 2022 du Grand Est et en réponse à des interventions de l'assemblée du Ceser, Marc Sebeyran, à propos des rapports Conseil régional et Ceser, s'est fendu d'une véritable mise au point : « Le Conseil régional est décidé à associer et informer le



Marie-Claude Briet-Clémont : "Le Ceser Grand Est renouvelle ses méthodes de travail en profondeur"

Ceser dans toutes ses évaluations. La Région est à l'écoute du Ceser. On ne le dit pas assez, mais c'est notre volonté. On ne fera rien sans vous consulter ».

Sans évidemment entrer dans les détails, avant de préciser la politique adoptée en recettes et dépenses sur des secteurs spécifiques, Marc Sebeyran a évoqué le paysage financier bouleversé par la pandémie, les prévisions d'un ralentissement de la croissance et donc un amenuisement de certaines recettes, la nécessité de ne pas obérer le pouvoir régional d'investir, l'urgence d'accéder à plus de décentralisation et plus d'autonomie financière au service d'un véritable développement économique et social. Sur ce dernier sujet, on peut s'attendre aux critiques qui ne vont pas tarder à accompagner la future loi 3DS.

Puis en mode démineur de sujets qui pourraient fâcher : « Tout se complique et les prévisions sont de moins en moins certaines », sur fond de précautions budgétaires, Marc Sebeyran met en avant la nécessité impérieuse pour la Région d'investir et donc le besoin d'augmenter les recettes. Pour le premier budget de sa nouvelle mandature, le Conseil régional innove en visant l'augmentation du coût des certificats d'immatriculation. Le cheval vapeur passant

ainsi de 42 à 48 euros. Explication du Vice-président aux finances : la montée en puissance du parc automobile électrique, non taxé, réduit l'assiette de cette recette. La tendance est fortement inscrite et la Région risque de voir plonger ce revenu annuel de 180 à 120 M€, d'ici à la fin de la mandature.

Le curseur placé désormais à 48 euros devrait correspondre à la future moyenne de l'ensemble des Régions, cette dernière étant jusqu'ici de 43,9 euros. Si pour la Région il est question de financer par ce biais la transition énergétique, l'assemblée consultative avance un argument grand public : « Le Ceser formule sa préoccupation quant au message que cette décision envoie à la population, et notamment aux ménages les plus modestes, dans un contexte de hausse du coût de l'énergie et des carburants ».

Pour la Région, ici en adéquation avec la politique gouvernementale, l'énergie thermique automobile doit être taxée et les moteurs hybrides ne seront plus exonérés, alors qu'ils l'étaient dans le Grand Est depuis 2017. On prend d'un côté et on donne d'un autre. En faveur de la filière régionale bioéthanol, Marc Sebeyran explique : « L'aide de la Région à l'installation d'un kit bioéthanol va passer de 500 à 550 euros, permettant tou-



Marc Sebeyran, Vice-président du Conseil régional : "La Région est à l'écoute du Ceser... Nous ne ferons rien sans le consulter".

jours un gain d'un euro par litre de carburant ».

LES CONCLUSIONS GÉNÉRALES SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Premier point critique, le Ceser constate « la poursuite et la reconduction de plusieurs dispositifs sans que ces derniers aient fait l'objet d'un bilan et d'une évaluation ». Sous-entendu : le Conseil régional se passe d'évaluer ses politiques. Le Ceser demande au Conseil régional de « définir des indicateurs qui permettent une analyse à la fois économique mais aussi sociale et environnementale ». Enfin, le Ceser préconise au Conseil régional de « mettre toujours en perspective les orientations prises dans le cadre des orientations budgétaires avec celles figurant dans les différents schémas régionaux ».

Les sujets de questionnement ne manquent pas, le Ceser demande à la Région des éclaircissements sur ce qui lui paraît être une baisse des effectifs du Conseil régional, sur l'évaluation, toujours en attente, du dispositif Lycée 4.0, sur la complexité d'accès aux fonds européens pour les petites entreprises, sur les économies attendues et les améliorations des services par l'ouverture à la

concurrence ferroviaire et enfin sur la volonté de la Région en matière de compétences routières. Autant de remarques inspiratrices pour l'opposition du Conseil régional.

LE VOTE ÉLECTRONIQUE NUANCE L'UNANIMITÉ QUASI TRADITIONNELLE

Parole de Présidente : « Nous ne sommes pas dans une république bananière ». Cette remarque de Marie-Claude Briet-Clémont ponctue les deux premiers votes électroniques du Ceser, lesquels présentent quelques nuances qui feraient presque dire que l'anonymat du digital libère les envies d'opposition. Fini l'omni-constat des votes à l'unanimité ?

Le vote sur l'ensemble des orientations budgétaires affiche : 145 pour, 3 contre et 6 abstentions. Celui sur le rapport présentant la nouvelle taxe sur les cartes grises affiche : 125 pour, 14 contre et 15 abstentions. On passe ainsi de 98% à 90% d'une majorité exprimée. On peut être à la fois, libérés des mains levées, pour les orientations budgétaires et contre la nouvelle taxation régionale sur les cartes grises.

GÉRARD DELENCLOS

Opinions

PAR ERIC GIRARDIN, DÉPUTÉ DE LA MARNE

Protéger Noël, anticiper la vague Omicron

La cinquième vague Delta continue à fortement nous toucher avec plus de 50 000 cas par jour. Elle se traduit par de fortes tensions hospitalières, plus encore à un moment où d'autres pathologies sévissent fortement sur le territoire et mettent notre hôpital sous pression.

A cette cinquième vague s'ajoute aujourd'hui la menace de la vague Omicron, variant du virus, qui se propage à une vitesse fulgurante chez nos voisins. Dans les pays à l'étranger, le nombre de personnes touchées par le variant double tous les 2 à 3 jours et nous nous attendons à ce qu'il soit majoritaire en France dès le début de l'année 2022.

A l'heure actuelle, nous savons que ce variant est extrêmement contagieux et qu'un schéma vaccinal complet, avec une dose de rappel, protège efficacement, à plus de 90 %, contre les formes graves du variant Omicron.

Aussi, plus que jamais, la vaccination est notre meilleure arme. Elle est celle qui, aujourd'hui encore, nous permet de rester ouverts malgré un taux d'incidence record. Aujourd'hui encore, 950 000 personnes ont reçu une injection de vaccin,

un record, et nous devrions atteindre les 25 millions de Français ayant reçu une dose de rappel d'ici la fin de l'année.

Parce que les non-vaccinés représentent moins de 10 % des adultes et pourtant la grande majorité des malades en réanimation, parce qu'ils ont eu le temps de la réflexion et que leur choix met aujourd'hui en danger la vie quotidienne de tout le pays, le pass sanitaire deviendra un pass vaccinal. Un texte sera examiné en ce sens en janvier à l'Assemblée nationale. Ainsi, il sera nécessaire d'être vacciné pour aller au cinéma, au restaurant ou à un spectacle. Dans le même temps, nous proposerons des mesures pour renforcer la lutte contre les faux pass sanitaires.

Avec la majorité, nous assumons de faire peser la contrainte sur les non-vaccinés.

Nous savons également tout le travail mené par les soignants depuis des mois et en cette période encore. Aussi, nous prenons plusieurs mesures pour les soutenir dans leur effort notamment la rémunération des heures supplémentaires à l'hôpital pour les services traitant des patients Covid qui sera multipliée par deux pendant les deux semaines de

congrès hivernaux. Par ailleurs, nous savons compter sur la médecine de ville pour rester mobilisée.

Enfin, en cette période de fêtes, la prudence et la responsabilité sont de mise.

En plus du strict respect des gestes barrières (masque, aération, éviter les embrassades), il est nécessaire d'éviter les grands rassemblements. Plutôt qu'un nombre précis de convives, faisons preuve de bon sens : moins on est nombreux, moins on prend de risques.

J'invite chacune et chacun à se tester (PCR, antigénique ou autotest en vente libre) dans les heures précédentes ces moments de fête et de rencontres familiales. Souvenons-nous qu'aujourd'hui les tests sont gratuits pour 95 % des Français.

Après les recommandations du Premier Ministre annoncées vendredi dernier, j'ai décidé d'annuler ma cérémonie des vœux qui devait avoir lieu le jeudi 27 janvier 2022.

Malgré la situation compliquée, je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et je sais que nous restons tous attentifs.



Tabula rasa

À quelques heures des fêtes de fin d'année, entre deux festins en famille ou entourés d'amis (quelques-uns seulement), et pour éviter de penser trop fréquemment à cette satanée cinquième vague dont le ressac n'en finit pas, les derniers jours de l'année civile sont ceux où l'on dresse des bilans. La trêve des confiseurs doit aussi être un moment propice à l'introspection et idéal pour les remises en question de toute nature, où doivent être dressés les constats les plus sincères afin de tirer les leçons de nos échecs et de s'enrichir de nos succès de 2021. Un moment privilégié avec soi-même ou à partager avec son entourage pour laisser derrière soi les mauvaises expériences et les dialogues impossibles, purger les ondes négatives et refermer la porte sur elles, de manière définitive. Car c'est à ce prix et à celui-là seulement que l'on progresse. Et ce, avant de partir, la tête haute et inspiré par l'énergie des réussites vécues ou observées, gonflé par la confiance de celles et ceux à qui rien ne peut arriver parce qu'ils y croient, vers de nouvelles et superbes aventures, que l'on espère – et que l'on imagine déjà – passionnantes et enrichissantes dès 2022. Mais ça, c'est une autre histoire, dont les premières pages s'écriront dès la semaine prochaine. En attendant, au nom de toute l'équipe de Matot Braine, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, en toute responsabilité et en toute prudence, et que rien ne vienne entraver vos envies, nos envies d'avancer.

BENJAMIN BUSSON

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.

UBÉRISATION DE LA SOCIÉTÉ

PLANCHON ! VOUS ALLEZ RIRE. CE JEUNE PRÉSOMPTUEUX PRÉTEND FAIRE VOTRE TRAVAIL POUR MOITIÉ MOINS !




COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

L'agenda juridique et fiscal

Décembre. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social. Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis et Taylor.

31 décembre

AGRICULTEURS

Exploitants placés sous le régime du remboursement forfaitaire de la TVA : déclaration au service des impôts, sur un formulaire n° 3520-SD, des ventes à des redevables de la TVA, réalisées durant l'année 2020 (MF n° 60110).

ARTISANS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS

Entreprises bénéficiant de la franchise en base de TVA désirant acquitter cette taxe à compter du mois de décembre : option pour le paiement de la taxe à formuler au cours du mois de décembre (MF n° 53825).

ASSUJETTIS À LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Création d'établissement en 2021 : déclaration n° 1447 C par les assujettis à la cotisation foncière des entreprises des éléments imposables ou exonérés au service des impôts. Le cas échéant, demande d'exonération facultative (sur imprimé spécial n° 1465 à joindre à la déclaration n° 1447 C pour l'exonération dans le cadre de l'aménagement du territoire et l'exonération dans les zones de revitalisation rurale) ou demande d'exonération de plein droit dans les bassins urbains à dynamiser ou les zones de développement prioritaire, en faveur des diffuseurs de presse spécialistes, des jeunes avocats ou des exploitants agricoles produisant du biogaz, de l'électricité ou de la chaleur par la méthanisation (MF n° 43756 ; guide à paraître).

Changement d'exploitant :

- nouvel exploitant : en cas de changement en 2021, mêmes obligations déclaratives qu'en cas de création d'établissement (voir ci-dessus) ;

- ancien exploitant : en cas de changement en 2021 ou prenant effet au 1^{er} janvier 2022 : déclaration au service des impôts sur papier libre, dans tous les cas (ces-

sion totale ou partielle d'établissement), des éléments cédés ; s'il s'agit d'une cession partielle, souscription, le cas échéant, d'une déclaration rectificative pour 2022 (MF n° 43757 ; guide à paraître).

Demande de dégrèvement lié au plafonnement de la contribution économique territoriale de 2020 en fonction de la valeur ajoutée à adresser au service des impôts dont dépend le principal établissement de l'entreprise (auprès duquel est souscrite la déclaration annuelle de résultats), ou à la direction des grandes entreprises pour les redevables relevant de cette direction. La demande de dégrèvement doit être formulée sur un imprimé spécial n° 1327-CET (cas général) ou n° 1327-S-CET (redevables soumis au régime des micro-entreprises) (MF n° 44100 s. ; guide au FR 45/20 inf. 1 n° 380 s. p. 41).

AUTO-ENTREPRENEURS

Option exercée auprès de l'Urssaf pour le paiement des cotisations sociales minimales des travailleurs indépendants et la sortie du régime micro-social pour l'année 2022 (MS n° 80840).

DIVERS

Intermédiaires (avocats, notaires, experts-comptables, établissements de crédit...) ayant déclaré un dispositif transfrontière conçu, commercialisé, prêt à être mis en œuvre ou mis à disposition aux fins de sa mise en œuvre, sans avoir besoin d'être adapté de façon importante (dispositifs dits « commercialisables ») : communication à l'administration fiscale, s'il y a lieu, d'une mise à jour trimestrielle des informations relatives à ce dispositif (BF 2/21 inf. 175 ; MF n° 78308).

EMPLOYEURS APPLIQUANT LA PARTICIPATION DES SALARIÉS

Conclusion d'un accord de participation des salariés aux résultats de l'entreprise : entreprises dont l'exercice coïncide avec l'année civile et qui deviennent effective-

ment redevables de la participation pour la première fois (MS n° 33735).

EMPLOYEURS OCCUPANT AU MOINS 20 SALARIÉS

Emploi obligatoire de travailleurs handicapés (OETH) : vérifier que le pourcentage minimum obligatoire d'emploi de personnes handicapées est atteint pour 2021. Pour la déclaration (DOETH) et le paiement de la contribution annuels 2021, ils s'effectueront via la DSN souscrite pour la période d'emploi de février 2022 exigible les 5 ou 15 mars 2022 (MS n° 40030 s.).

EMPLOYEURS OCCUPANT MOINS DE 11 SALARIÉS

Option pour le versement trimestriel des cotisations et contributions sociales Urssaf et MS A et du prélèvement à la source de l'impôt ou renonciation à ce versement trimestriel pour l'année 2022 (MS n° 23910 et MF n° 3841).

PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES

En cas de vacance de maisons destinées à la location ou d'exploitation d'immeubles industriels ou commerciaux en 2020, demande de dégrèvement d'impôt foncier au service des impôts (MF n° 42335).

Déclaration au service des impôts fonciers des constructions nouvelles qui n'auraient pas encore été déclarées dans le délai légal de 90 jours à compter de leur réalisation définitive, en vue d'éviter que la perte de l'exonération de taxe foncière en 2022 ne s'étende à l'année 2023 (MF n° 42170 s.).

Propriétaires d'immeubles susceptibles de bénéficier, pour la première fois au titre de 2022 d'une exonération temporaire spécifique de taxe foncière sur les propriétés bâties (logements économes en énergie, immeubles des jeunes entreprises innovantes, immeubles situés dans certaines zones du territoire...) : déclaration au service

des impôts fonciers des immeubles concernés (MF n° 41970 à 42015).

REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises ayant opté pour le guichet unique applicable aux ventes à distance de biens importés (« régime d'importation » ou « Import One Stop Shop - IOSS ») : déclaration de TVA de novembre 2021 pour les ventes à distance de biens importés en provenance de pays tiers contenus dans un colis d'un montant inférieur ou égal à 150 €, à destination de consommateurs non assujettis résidant au sein de l'Union européenne (MF n° 50885 s.).

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 30 septembre 2021 :

- déclaration des résultats n° 2065 par voie électronique (et déclarations des pièces annexes ou connexes) au service des impôts (MF n° 36390). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé, les entreprises ont donc jusqu'au 15 janvier 2022 pour télétransmettre leur déclaration n° 2065 ;
- la société mère d'un groupe intégré doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre, des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des sociétés étrangères et de l'entité mère non résidente (intégration horizontale) et/ou des sociétés qui perdent cette qualité au titre de l'exercice en cours. Selon nos informations ce formulaire bénéficie du délai supplémentaire de 15 jours en cas de télédéclaration ;
- télétransmission de la déclaration Déclouer relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100b). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé par l'administration, les entreprises ont donc jusqu'au 15 janvier 2022 pour télétransmettre leur déclaration Déclouer ;
- déclaration des sommes, supérieures à 1 200 € par an et par bénéficiaire, versées en 2020, soit à titre

de commissions, courtages, ristournes, vacations, honoraires et autres rémunérations, soit à titre de droits d'auteur et d'inventeur (MF n° 78355 et 78365).

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 décembre 2020 tenues à la production d'une déclaration n° 2258-SD (reporting pays par pays ou CBCR). Cette déclaration doit être souscrite par voie électronique (MF n° 8972).

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 mars 2021 : déclaration par voie électronique d'une version allégée de la documentation des prix de transfert (n° 2257-SD) (MF n° 8970).

TOUS CONTRIBUABLES

Réclamations relatives aux impôts, droits et taxes payés ou recouverts en 2019 (ou en 2020 s'il s'agit d'impôts directs locaux) (MF n° 81825 et 81835).

Contribuables ayant précédemment opté pour le régime de paiement mensuel des impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises) et désirant revenir au système de paiement traditionnel à partir du mois de février 2022 : dénonciation de l'option par Internet ([site impots.gouv.fr](http://site.impots.gouv.fr)) ou par téléphone, courriel ou courrier auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane).

Contribuables désirant opter à compter du mois de janvier 2022 pour le paiement mensuel des impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises) : demande à formuler par Internet ([site impots.gouv.fr](http://site.impots.gouv.fr)) ou par téléphone, courriel ou courrier auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane).

À noter toutefois que, si l'option est formulée du 16 au 31 décembre, la mensualité de janvier sera prélevée avec celle de février.

Toute l'équipe
du journal
vous souhaite de

*très belles fêtes
de fin d'année*



Matot PETITES ■ AFFICHES
Braine
CHAMPAGNE-ARDENNE

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Social. Le chômeur a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoit l'aide au retour à l'emploi formation ou une aide de Pôle emploi.

Aide à la formation pour les chômeurs de longue durée

Pour lutter contre les tensions de recrutement et le manque de qualifications, le gouvernement complète le dispositif d'aides ciblées sur les demandeurs d'emploi de longue durée sans qualification adéquate.

- Une aide exceptionnelle de 1 000 euros, versée au chômeur, est instituée pour encourager l'entrée en formation, en particulier dans le cadre d'une POEI (préparation opérationnelle à l'emploi individuelle).

La moitié de l'aide est versée dans le mois suivant l'entrée en formation, le solde à l'issue de la formation.

L'aide s'adresse aux demandeurs d'emploi de catégorie A (inscrits au moins 12 mois au cours des 15 derniers mois).

Elle concerne les formations com-



mencés en novembre 2021 et jusqu'en décembre 2022.

- La POEI est un parcours de formation préalable destiné aux chômeurs

qui ont reçu une proposition d'emploi d'un employeur mais doivent adapter leurs compétences avec une formation. La proposition d'emploi peut être faite sous contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CDD de 12 mois ou CDI. La POEI peut permettre une prise en charge jusqu'à 400 heures de formation.

Le chômeur a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoit l'aide au retour à l'emploi formation ou une aide de Pôle emploi.

- La formation peut aussi s'organiser en dehors de la POEI si elle vise à acquérir les compétences requises pour répondre à l'offre d'une entreprise déposée à Pôle emploi.

Décret 2021-1405 du 29 octobre 2021

Social. L'indemnité inflation sera versée, selon le cas, par les employeurs, l'Urssaf, les caisses de retraite ou la CNAF.

Indemnité inflation de 100 euros



L'aide exceptionnelle de l'État destinée à compenser la hausse du coût de la vie sur le dernier trimestre 2021, notamment l'augmentation du prix des carburants, sera versée en décembre.

- Elle concerne 38 millions de personnes, salariés, travailleurs indépen-

dants, micro-entrepreneurs, demandeurs d'emploi, agents publics, retraités, bénéficiaires de minima sociaux, étudiants boursiers ou aux APL, jeunes inscrits dans un parcours d'insertion.

Le revenu net mensuel des bénéficiaires ne doit pas dépasser 2 000

euros (revenu d'activité, de remplacement ou social).

- D'un montant uniforme de 100 euros, l'aide est exonérée d'impôt sur le revenu, de CSG et de CRDS, et n'est pas prise en compte pour le calcul des revenus et ressources ouvrant droit aux allocations et prestations sociales.

L'indemnité inflation sera versée, selon le cas, par les employeurs, l'Urssaf, les caisses de retraite ou la CNAF.

- Pour les salariés, l'aide sera versée par l'employeur avec le salaire de décembre 2021. Elle sera compensée par une déduction du montant des cotisations sociales à verser au titre de décembre. Les salariés bénéficiaires doivent être âgés d'au moins 16 ans, avoir été titulaires d'un contrat de travail au moins une fois au cours du mois d'octobre 2021 et avoir perçu une rémunération totale brute inférieure à 2 600 euros par mois en moyenne depuis janvier 2021.

- Les travailleurs indépendants recevront l'indemnité de l'Urssaf dès lors que les revenus déclarés en 2020 étaient inférieurs à 24 000 euros net.

Social

Chèques-cadeaux aux salariés exonérés jusqu'à 250 euros

Les cadeaux aux salariés constituent des avantages en nature soumis en principe aux cotisations sociales.

L'Urssaf admet cependant une exonération de cotisations sociales lorsque la valeur globale des cadeaux et bons d'achat attribués à un salarié dans l'année civile n'excède pas 5 % du plafond mensuel de la sécurité sociale, soit 171 euros pour 2021.

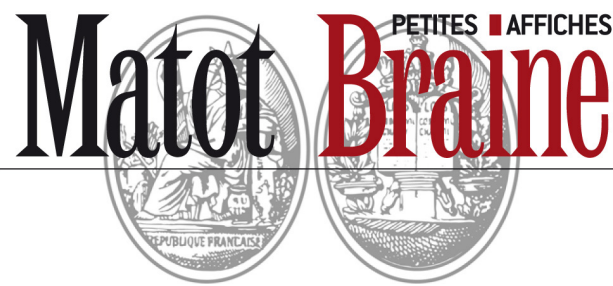
- A titre exceptionnel, le plafond est porté à 250 euros pour les chèques-cadeaux remis à l'occasion des fêtes de fin d'année 2021. Notons qu'en 2020, le plafond d'exonération avait été doublé, à 343 euros.

Pour bénéficier de l'exonération, les chèques-cadeaux ou bons d'achat doivent être remis aux salariés le 31 décembre 2021 au plus tard.

- Les chèques cadeaux ou bons d'achat doivent avoir une utilisation déterminée en rapport avec l'événement qui les occasionne. Pour Noël, les bons d'achat doivent ainsi être destinés à l'achat de jouets, de produits culturels ou de loisirs, d'articles sportifs, de vêtements... Ils ne peuvent pas être destinés à acheter des produits alimentaires, sauf s'il s'agit de produits « dits de luxe dont le caractère festif est avéré » (champagne, foie gras, chocolats, etc.).

- Au-delà du plafond, les cadeaux demeurent exonérés s'ils ont été attribués à l'occasion d'un événement particulier (mariage, Pacs, naissance, départ à la retraite, fête des mères et pères, Ste-Catherine et St-Nicolas, Noël, Noël des enfants de moins de 16 ans, rentrée scolaire des enfants de moins de 26 ans).

En bref



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

! ATTENTION !

BOUCLAGES DE FIN D'ANNÉE

Chers clients, en raison des Fêtes de fin d'année les bouclages des journaux seront avancés :

POUR LE JOURNAL DU 27 DÉCEMBRE 2021 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces avant 18 heures, le jeudi 23 décembre 2021

POUR LE JOURNAL DU 3 JANVIER 2022 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces avant 18 heures, le jeudi 30 décembre 2021

Merci de votre compréhension

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes Fêtes de fin d'année

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Avis d'attribution

Fédération Départementale d'Energies des Ardennes

Avis d'attribution

Fournitures - Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR
I.1. NOM ET ADRESSES : Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (08), Numéro national d'identification : 20004738900024, Zone le Pêcher - 08440 LUMES, France - Tél. : +33 324.59.45.28 - Courriel : loic.maquin@fdea.fr - CODE NUTS : FRF21.
Adresse(s) internet : Adresse principale : <https://www.fdea08.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : Organisme de droit public.
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
AUTRE(S) ACTIVITÉ(S) : Aode autorité organisatrice de la distribution d'électricité.
SECTION II : OBJET
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) INTITULÉ : Fourniture et la livraison de transformateurs de distribution publique d'énergie électrique.
II.1.2) Code CPV PRINCIPAL : 31171000.
II.1.3) TYPE DE MARCHÉ : Fournitures.
II.1.4) DESCRIPTION SUCCINCTE : Fourniture et livraison de transformateurs de distribution publique d'énergie électrique.
II.1.6) INFORMATIONS SUR LES LOTS
DIVISION EN LOTS : Non.
II.1.7) VALEUR TOTALE DU MARCHÉ
II.2) DESCRIPTION
II.2.2) CODE(S) CPV ADDITIONNEL(S) : 31171000.
II.2.3) LIEU D'EXÉCUTION :
Code NUTS : FRF21.
LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION : Ardennes.
II.2.4) DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Fourniture et la livraison de transformateurs de distribution publique d'énergie électrique.
II.2.5) CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix.
II.2.11) INFORMATIONS SUR LES OPTIONS
OPTIONS : Non.
II.2.13) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE
LE CONTRAT S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE : Non.
II.2.14) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
SECTION IV : Procédure.
IV.1) DESCRIPTION
IV.1.1) TYPE DE PROCÉDURE : Procédure ouverte.
IV.1.3) INFORMATION SUR L'ACCORD-CADRE OU LE SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE
IV.1.6) ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE
UNE ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE SERA EFFECTUÉE : Non.
IV.1.8) MARCHÉ COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AMP) : Oui.
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.1) PUBLICATION(S) ANTÉRIEURE(S) RELATIVES À LA PRÉSENTE PROCÉDURE
RÉFÉRENCE DE L'AVIS AU JO : 2021/S164-430436 du 20 août 2021.
IV.2.8) INFORMATIONS SUR L'ABANDON DU SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE
IV.2.9) INFORMATIONS SUR L'ABANDON DE LA PROCÉDURE D'APPEL À LA CONCURRENCE SOUS LA FORME D'UN AVIS DE PRÉINFORMATION : Le pouvoir adjudicateur n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis de préinformation ci-dessus.
SECTION V : ATTRIBUTION
LOT : Infructueux.
INTITULÉ : Fourniture et la livraison de transformateurs de distribution publique d'énergie électrique.
V.1) INFORMATIONS RELATIVES À UNE NON-ATTRIBUTION
Le marché/lot n'a pas été attribué
Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées
V.2) ATTRIBUTION DU MARCHÉ
V.2.1) DATE DE CONCLUSION DU MARCHÉ
V.2.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES
V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE
V.2.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ/LOT
V.2.5) INFORMATIONS SUR LA SOUS-TRAITANCE
SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Les offres de 2 soumissionnaires qui ont candidatés sur ce marché ont été rejetées pour motifs d'irrégularités.
La FDEA se retrouve donc avec une concurrence insuffisante sur ce marché.
Ceci constitue un motif d'intérêt général qui justifie l'abandon de la procédure.
Ainsi, la procédure d'appel d'offres a donc été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général pour insuffisance de concurrence.
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, France.
VI.4.2) ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION
VI.4.3) INTRODUCTION DES RECOURS
VI.4.4) SERVICE AUPRÈS DUQUEL DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 15 décembre 2021.
M2105885

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Avis d'attribution

Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes

Avis d'attribution

Travaux - Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES : Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes (08), Numéro national d'identification : 20004738900024, Zone le Pêcheur - 08440 LUMES, France - Tél. : +33 324.59.45.28 - Courriel : loic.maquin@fdea.fr - Code NUTS : FRF21.

Adresse(s) internet : Adresse principale : <https://www.fdea08.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : Organisme de droit public.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

AUTRE(S) ACTIVITÉ(S) : Aode (autorité organisatrice pour la distribution d'électricité).

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) INTITULÉ : Extension, renforcement, dissimulation et sécurisation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique, du Réseau d'Éclairage Public et du réseau de télécommunication.

II.1.2) CODE CPV PRINCIPAL : 45231400.

II.1.3) TYPE DE MARCHÉ : Travaux.

II.1.4) DESCRIPTION SUCCINCTE : Etudes et travaux d'électrification, de construction de génie civil de communications électroniques et travaux neufs d'éclairage public sur le secteur de 5 lots géographiques du département des Ardennes.

II.1.6) INFORMATIONS SUR LES LOTS

DIVISION EN LOTS : Oui.

II.1.7) VALEUR TOTALE DU MARCHÉ : 22.000.000 €.

II.2) DESCRIPTION : LOT N° 1.

II.2.1) INTITULÉ : Secteur du SIENO.

II.2.2) CODE(S) CPV ADDITIONNEL(S) : 45231400, 45232310, 45316100, 31224500.

II.2.3) LIEU D'EXÉCUTION

Code NUTS : FRF21.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION : Secteur SIENO.

II.2.4) DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Secteur SIENO (nord ouest).

II.2.5) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Prix : 50 % ;

Qualité

Technique : 40 % ;

Sécurité et qualité : 10 %.

II.2.11) INFORMATIONS SUR LES OPTIONS

OPTIONS : Non.

II.2.13) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE CONTRAT S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Non.

II.2.14) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : LOT N° 2.

II.2.1) INTITULÉ : Secteur SEDAN.

II.2.2) CODE(S) CPV ADDITIONNEL(S) : 45231400, 45232310, 45316100, 31224500.

II.2.3) LIEU D'EXÉCUTION

Code NUTS : FRF21.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION : Secteur SEDAN.

II.2.4) DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Secteur SEDAN.

II.2.5) CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix.

II.2.11) INFORMATIONS SUR LES OPTIONS

OPTIONS : Non.

II.2.13) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE CONTRAT S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Non.

II.2.14) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : LOT N° 3.

II.2.1) INTITULÉ : Secteur OMONT.

II.2.2) CODE(S) CPV ADDITIONNEL(S) : 45231400, 45316100, 45232310, 31224500.

II.2.3) LIEU D'EXÉCUTION

Code NUTS : FRF21.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION : Secteur OMONT.

II.2.4) DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Secteur OMONT.

II.2.5) CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix.

II.2.11) INFORMATIONS SUR LES OPTIONS

OPTIONS : Non.

II.2.13) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE CONTRAT S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Non.

II.2.14) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : LOT N° 4

II.2.1) INTITULÉ : Secteur AISNE ET PORCIEN.

II.2.2) CODE(S) CPV ADDITIONNEL(S) : 45231400, 45232310, 45316100, 31224500.

II.2.3) LIEU D'EXÉCUTION

Code NUTS : FRF21.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION : Secteur AISNE ET PORCIEN.

II.2.4) DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Secteur AISNE ET PORCIEN.

II.2.5) CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix.

II.2.11) INFORMATIONS SUR LES OPTIONS

OPTIONS : Non.

II.2.13) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE CONTRAT S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Non.

II.2.14) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : LOT N° 5.

II.2.1) INTITULÉ : Secteur JUNIVILLE MACHAULT.

II.2.2) CODE(S) CPV ADDITIONNEL(S) : 45231400, 45232310, 45316100, 31224500.

II.2.3) LIEU D'EXÉCUTION

Code NUTS : FRF21.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION : Secteur JUNIVILLE MACHAULT.

II.2.4) DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Secteur JUNIVILLE MACHAULT.

II.2.5) CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix.

II.2.11) INFORMATIONS SUR LES OPTIONS

OPTIONS : Non.

II.2.13) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE CONTRAT S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Non.

II.2.14) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) TYPE DE PROCÉDURE : Procédure ouverte.

IV.1.3) INFORMATION SUR L'ACCORD-CADRE OU LE SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE

IV.1.6) ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE

UNE ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE SERA EFFECTUÉE : Non.

IV.1.8) MARCHÉ COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AMP) : Oui.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) PUBLICATION(S) ANTÉRIEURE(S) RELATIVES À LA PRÉSENTE PROCÉDURE : Référence de l'avis au JO :

2021/S164-430078 du 20 août 2021.

IV.2.8) INFORMATIONS SUR L'ABANDON DU SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE

IV.2.9) INFORMATIONS SUR L'ABANDON DE LA PROCÉDURE D'APPEL À LA CONCURRENCE SOUS LA FORME

D'UN AVIS DE PRÉINFORMATION

SECTION V : ATTRIBUTION

LOT N°1 : Attribué.

INTITULÉ : Secteur SIENO (nord ouest).

V.1) INFORMATIONS RELATIVES À UNE NON-ATTRIBUTION

V.2) ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 15 novembre 2021.

V.2.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 2.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES DE LA PART DE PME : 2.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : 2.

LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ À UN GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES : Non.

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE : SCEE, Rue de Verdun, BP 133 - 08305 RETHEL, France. Code NUTS :

FRF21.

LE TITULAIRE EST UNE PME : Non.

V.2.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ/LOT

ESTIMATION INITIALE DU MONTANT : Non_reseigne.

VALEUR TOTALE : 6.000.000 €.

V.2.5) INFORMATIONS SUR LA SOUS-TRAITANCE

LOT N°2 : Attribué.

INTITULÉ : Secteur SEDAN.

V.1) INFORMATIONS RELATIVES À UNE NON-ATTRIBUTION

V.2) ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 15 novembre 2021.

V.2.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 3.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES DE LA PART DE PME : 3.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : 3.

LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ À UN GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES : Non.

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE : spie citynetworks, Rue de la vieille église - 08440 LUMES, France. Code

NUTS : FRF21.

LE TITULAIRE EST UNE PME : Non.

V.2.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ/LOT

ESTIMATION INITIALE DU MONTANT : Non_reseigne.

VALEUR TOTALE : 4.000.000 €.

V.2.5) INFORMATIONS SUR LA SOUS-TRAITANCE

LOT N°3 : Attribué.

INTITULÉ : Secteur OMONT.

V.1) INFORMATIONS RELATIVES À UNE NON-ATTRIBUTION

V.2) ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 15 novembre 2021.

V.2.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 2.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES DE LA PART DE PME : 2.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : 2.

LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ À UN GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES : Non.

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE : BOUYGUES ENRGIES ET SERVICES, 100 rue J. Perrin -ZI - 59930 LA

CHAPELLE D'ARMENTIERES, France. Code NUTS : FR.

LE TITULAIRE EST UNE PME : Non.

V.2.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ/LOT

ESTIMATION INITIALE DU MONTANT : Non_reseigne.

VALEUR TOTALE : 5.000.000 €.

V.2.5) INFORMATIONS SUR LA SOUS-TRAITANCE

LOT N°4 : Attribué.

INTITULÉ : Secteur AISNE ET PORCIEN.

V.1) INFORMATIONS RELATIVES À UNE NON-ATTRIBUTION

V.2) ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 15 novembre 2021.

V.2.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 2.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES DE LA PART DE PME : 2.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : 2.

LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ À UN GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES : Non.

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE : SCEE, ZZI de PARGNY, Rue de Verdun, BP 133 - 08305 RETHEL, France.

Code NUTS : FRF21.

LE TITULAIRE EST UNE PME : Non.

V.2.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ/LOT

ESTIMATION INITIALE DU MONTANT : Non_reseigne.

VALEUR TOTALE : 3.000.000 €.

V.2.5) INFORMATIONS SUR LA SOUS-TRAITANCE

LOT N°5 : Attribué.

INTITULÉ : Secteur JUNIVILLE MACHAULT.

V.1) INFORMATIONS RELATIVES À UNE NON-ATTRIBUTION

V.2) ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 15 novembre 2021.

V.2.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 2.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES DE LA PART DE PME : 2.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : 2.

LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ À UN GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES : Non.

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE : BOUYGUES ENRGIES ET SERVICES, 100 rue J. Perrin -ZI - 59930 LA

CHAPELLE D'ARMENTIERES, France. Code NUTS : FR.

LE TITULAIRE EST UNE PME : Non.

V.2.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ/LOT

ESTIMATION INITIALE DU MONTANT : Non_reseigne.

VALEUR TOTALE : 5.000.000 €.

V.2.5) INFORMATIONS SUR LA SOUS-TRAITANCE

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal administratif de CHALONS EN

CHAMPAGNE, 25 rue du lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, France - Tél. +33 032.66.66.86 - E-mail : greffe.

ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

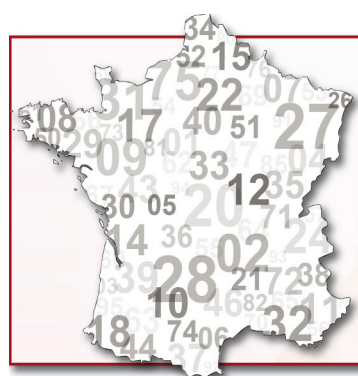
VI.4.3) INTRODUCTION DES RECOURS

VI.4.4) SERVICE AUPRÈS DUQUEL DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT

L'INTRODUCTION DES RECOURS

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 15 décembre 2021.

M2105891



PENSEZ À FAIRE PUBLIER VOS ANNONCES

PARTOUT EN FRANCE

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Adjudications

SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET

56 Cours Briand à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Avocat au Barreau des Ardennes

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Une MAISON à usage d'habitation sise Commune de TAILLETTE (08230), 60 rue du Rouilly cadastrée Section B n° 697 et B n° 833, lieudit «Le Rouilly» pour contenance totale de 30 a 56 ca.

MISE A PRIX : 10.000,00 € (DIX MILLE EUROS)

LE JEUDI 27 JANVIER 2022 A 10 H 30

Au Tribunal Judiciaire, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes.
Le cahier des conditions de vente établi par la SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET, au cabinet de laquelle tout intéressé peut en prendre connaissance, a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, le 03 septembre 2020, où tout intéressé peut également en prendre connaissance.

Pour tous renseignements s'adresser à :
La SCP LEDOUX FERRI RIOU-JACQUES TOUCHON MAYOLET, Avocat sus-nommé - Tél. : 03.24.33.77.55 ;
Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES - Tél. : 03.24.56.34.13.

SCP D'AVOCATS MCM & ASSOCIÉS

Avocat
REIMS CEDEX (51723) : 23 rue du Clou dans le Fer
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

MAÎTRE CORINNE SOLY

Avocat postulant
12 Quai Eugène Perrier 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, au palais de justice de ladite ville 2 quai Eugène Perrier, au plus offrant et dernier enchérisseur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques le : **MARDI 1^{er} FEVRIER 2022 à 10h.**

Commune d'EPERNAY (51) :

Un immeuble à usage d'habitation situé 23 rue de Bretagne ;
Comprenant au rez de chaussée, surélevé : entrée, dégagement, WC, cuisine aménagée avec salle à manger, séjour et salon ;
Au premier étage : palier, trois chambres, salle de bains avec douche ;
Grenier perdu ;
Sous-sol compartimenté dont chaufferie garage et buanderie ;
Terrasse, jardin ;
Cadastré Section BE 755 pour une contenance de 3 ares et 27 centiares.

MISE A PRIX : QUARANTE MILLE EUROS (40.000 €)

NB : Le Ministère Avocat étant nécessaire pour porter les enchères, les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur Avocat avant l'audience et de consigner entre ses mains 1/10^e de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 € et les frais préalables à la vente.

S'adresser pour tous renseignements :
1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat, rédacteur du cahier des charges à CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SCP MCM & Associés, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le fer - Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com ;
4. Pour visiter s'adresser à l'étude de Maître Pierre VIDAL, Huissier de Justice à EPERNAY.
Signé : Corinne SOLY.

SCP D'AVOCATS MCM & ASSOCIÉS

Avocat
REIMS CEDEX (51723) : 23 rue du Clou dans le Fer
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

MAÎTRE CORINNE SOLY

Avocat postulant
12 quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, au palais de justice de ladite ville 2 quai Eugène Perrier, au plus offrant et dernier enchérisseur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques le : **MARDI 1^{er} FEVRIER 2022 à 10h.**

Commune de PARGNY SUR SAULX (51) :

Lot 1 : Un immeuble à usage d'habitation sis 54 rue Arthur Hannequin cadastré :
Section AC 241 pour une contenance de 1 are 57 centiares ;
Section AC 306 pour une contenance de 1 are 15 centiares ;
Soit une contenance totale de 2 ares 72 centiares.

MISE A PRIX : DIX MILLE EUROS (10.000 €)

Lot 2 : Un immeuble à usage d'habitation sis 92 B avenue du Bois du Roi cadastré :
Section AK n° 323 LOTS 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12 lieudit «Le Buisson Thomas» pour une contenance de 16 ares 21 centiares ;
Section AK n° 328 lieudit «Le Buisson Thomas» pour une contenance de 8 ares 61 centiares ;
Soit une contenance totale de 24 ares 82 centiares.

MISE A PRIX : 45.000 € (QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

Commune de SOMPUIS (51)

Lot 3 : Un immeuble à usage d'habitation sis 6 rue d'Humblauville cadastré :
Section AE 210 pour une contenance de 26 ares 43 centiares ;
Soit une contenance totale de 26 ares 43 centiares.

MISE A PRIX : 55.000 € (CINQUANTE CINQ MILLE EUROS)

NB : Le Ministère Avocat étant nécessaire pour porter les enchères, les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur Avocat avant l'audience et de consigner entre ses mains 1/10^e de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 € et les frais préalables à la vente.

S'adresser pour tous renseignements :
1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat, rédacteur du cahier des charges à CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SCP MCM & Associés, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le fer - Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com ;
4. Pour visiter s'adresser à l'étude de Maître Florence SCHMITTER, Huissier de Justice à SAINTE MENEHOULD.
Signé : Corinne SOLY.

MAÎTRE JACQUES LEGAY

29 rue Léon Bourgeois - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.68.43.65

MAÎTRE JULIE CAMBIER

SCP LEMAIRE-MORAS & ASSOCIÉS
28 Place du Neuf Bourg - 59300 VALENCIENNES
Tél. : 03.27.46.65.33

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES : LE MARDI 1er FEVRIER 2022 à 10 HEURES 00

Au Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, 2 quai Eugène Perrier, 51 000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
UN IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION sis CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 29 rue Croix des Teinturiers, repris au cadastre de ladite ville Section BE 269, pour une contenance de 60 centiares (60 ca), immeuble libre d'occupation.

MISE A PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)
(outre les charges, clauses
et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Visite prévue le mercredi 26 janvier 2022 de 14h00 à 15h00.

Pour tous renseignements et pour la consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser :
- Au cabinet de Maître Jacques LEGAY, Avocat au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant 29 rue Léon Bourgeois - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE (Tél. : 03.26.68.43.65) ;
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, 2 quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
Les enchères seront portées par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE.

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT D'UN IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION SIS À CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) 6 RUE CLÉMENT MAROT

LE MARDI 1^{er} FEVRIER 2022 A 10 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

COMMUNE de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000)

Un immeuble à usage d'habitation sis dite commune, 6 rue Clément Marot, cadastré section CS n° 84 pour 2 a 52 ca, comprenant :
- au rez-de-chaussée : entrée, wc, débarras, salon/salle à manger, cuisine, véranda, cagibi/réserve, garage ;
- à l'étage : couloir de distribution, salle de bains, 3 chambres ;
- à l'extérieur : terrasse avec dalles et béton à l'arrière en prolongement de la véranda.

**MISE A PRIX : 52.000 EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES**

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 5.200 €.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTÈRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU. Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE ;
- pour les visites à la SCP Marie Pia DURAND, Huissier de justice à CHALONS EN CHAMPAGNE (03.26.65.17.26).
Signé : F. SAMMUT.

PETITES AFFICHES
Matot Braine vous offre
des services
permanents :

**LA PUBLICATION
DE VOS VENTES
AUX ENCHÈRES***

**LA DIFFUSION
DE VOS ANNONCES
DANS LES JOURNAUX
DE TOUTE LA FRANCE**

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers.

TÉL. : 03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1-IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

Pouvoir adjudicateur :
TROYES AUBE HABITAT, 47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
03.25.42.56.00
Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement d'acheteur : Non
2-COMMUNICATION :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2021-01-0142
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : Michel BOUDIN, service des marchés
E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
3-PROCEDURE :
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées
Code de la commande publique)
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : Mercredi 2 février 2022 à 17:00
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite
Réduction du nombre de candidats : non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non (mais présence de PSE)
Les variantes libres sont autorisées
Justifications et pièces à produire par les candidats :
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
Certification du candidat pour les travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante (sous-section 3) ;
Justificatifs de formation du personnel d'intervention sur des matériaux, équipements,...., susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (sous-section 4) ;
Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.
(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
- Critères de sélection des candidatures :
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats
- Critères de jugement des offres :
1. Prix des travaux (40 %) ;
2. Valeur technique (30 %) ;
3. Volet économie circulaire (30 %) ;
4- IDENTIFICATION DU MARCHÉ :
Intitulé du marché : Désamiantage et déconstruction sélective, avec démarche d'économie circulaire, d'une « tour » de logements 30A et 30B boulevard Jules Guesde à Troyes (10000)
Code CPV principal :
45111100-9 : Travaux de démolition
45262660-5 : Travaux de désamiantage
Type de marché : travaux
Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Troyes (10000)
Durée du marché :
Délai d'exécution des travaux : 5 Mois dont préparation de chantier 1 mois
La consultation ne comporte pas de tranches.
5-LOTS :
Le marché n'est pas alloti.
6-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :
Une visite du site est obligatoire (cf. règlement de consultation)
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON
Le présent avis implique un marché public.
Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités principales de financement : Subvention Etat et fonds propres
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Paiement à 30 jours maxi.
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause d'actualisation des prix.
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
Sûreté financière : Sans objet
VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS :
Instance chargée des procédures de recours :
TA de Châlons en Champagne
25 rue du Lycée
51000 Châlons en Champagne
Téléphone : 03-26-66-86-87
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr
Télécopie : 03-26-21-01-87
Introduction des recours :
- référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 551-1 à L.551-12 et R 551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) ;
- référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L551-13 à L.551-23 et R551-7 à R.551-10 de code de la justice administrative) ;
- recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ;
- recours pour excès de pouvoir contre la décision de rejet de l'offre dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet et jusqu'à la signature du marché (articles R 421-1 à R421-7 du code de justice administrative).
Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 Décembre 2021.
M2106072

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

Acheteur ou Maître d'ouvrage :
47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.42.56.00
Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non.
2. COMMUNICATION :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2021-01-0143.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Contact : Michel BOUDIN, service des marchés - Tél : 03.25.42.56.00 - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
3. PROCEDURE :
TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
CONDITIONS DE PARTICIPATION (JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE PAR LES CANDIDATS) :
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
Justificatifs de formation du personnel d'intervention sur des matériaux, équipements,...., susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (sous section 4) ;
Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)
TECHNIQUE D'ACHAT : Sans objet.
DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Mercredi 2 février 2022 à 17h00.
PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Interdite.
RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.
POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.
L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES : Non.
Les variantes libres sont autorisées.
CRITÈRES UTILISÉS LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :
- Critères de sélection des candidatures :
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats
- Critères de jugement des offres :
1. Prix des travaux (60 %) ;
2. Valeur technique de l'offre (40 %) ;
4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :
INTITULÉ DU MARCHÉ : Travaux de rénovation partielle d'une chaufferie, de remplacement de réseaux enterrés et travaux annexes résidence des Trévois à TROYES (10000).
CODE CPV PRINCIPAL :
45454100-5 : Travaux de réfection.
45331100-7 : Travaux d'installation de chauffage central.
TYPE DE MARCHÉ : Travaux.
LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION DU MARCHÉ : Commune de TROYES (10000).
DURÉE DU MARCHÉ : DÉLAI d'exécution DES travaux : 5 mois.
La consultation ne comporte pas de tranches.
5. LOTS : Le marché n'est pas alloti.
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Une visite du site est obligatoire (cf. règlement de consultation).
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
MARCHÉ COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AMP) : Non.
Le présent avis implique un marché public.
Délai de VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
MODALITÉS PRINCIPALES DE FINANCEMENT : Subvention Etat, et fonds propres.
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Paiement à 30 jours maxi.
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause d'actualisation des prix.
AVANCE : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
SÛRETÉ FINANCIÈRE : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.
VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS :
INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : TA de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE - Téléphone : 03.26.66.86.87 - Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Télécopie : 03.26.21.01.87.
INTRODUCTION DES RECOURS :
- Référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 551-1 à L.551-12 et R 551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) ;
- Référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L551-13 à L.551-23 et R551-7 à R.551-10 de code de la justice administrative) ;
- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ;
- Recours pour excès de pouvoir contre la décision de rejet de l'offre dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet et jusqu'à la signature du marché (articles R 421-1 à R421-7 du code de justice administrative).
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 21/12/2021.
M2106101

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER
EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS
À CET EFFET DANS CE JOURNAL**

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Procédures adaptées



HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Travaux de remise en état d'un bâtiment
après sinistre 01 A 03 quai de l'Abattoir et 89 rue Kléber - 10000 TROYES

Avis d'appel public à la concurrence - Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

- 1 - NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 17.502.000,85 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
- 2 - MODE DE PASSATION : marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
- 3 - OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation concerne les travaux suivants, à l'adresse suivante :
TRAVAUX DE REMISE EN ETAT D'UN BATIMENT APRES SINISTRE 01 A 03 QUAI DE L'ABATTOIR ET 89 RUE KLEBER - 10000 TROYES.
TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1/Exécution.
Les prestations ci-avant font l'objet de 13 LOTS définis ci-après :
Lot n°01 : GROS-OEUVRE - MACONNERIE - ENDUITS
Lot n°02 : CHARPENTE TRADITIONNELLE - PAN DE BOIS - BARDAGE - ORNEMENT BOIS
Lot n°03 : COUVERTURE - ZINGUERIE
Lot n°04 : MENUISERIES EXTERIEURES BOIS
Lot n°05 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS - SOL PARQUETS
Lot n°06 : DOUBLAGE - PLATRIERIE - CLOISON - PLAFOND
Lot n°07 : CARRELAGE - FAIENCE
Lot n°08 : PLOMBERIE - SANITAIRE - ECS
Lot n°09 : CHAUFFAGE
Lot n°10 : ELECTRICITE - LUSTRIERIE - VMC
Lot n°11 : PEINTURE - SOL SOUPLE
Lot n°12 : PREPARATION ET INSTALLATION DE CHANTIER
Lot n°13 : DEMOLITIONS DEBLAIS
4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 24 mois plus 1 mois de préparation à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en février 2022.
5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr
7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 14 janvier 2022 à 12h00.
8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER 03.25.70.94.81 achevallier@mon-logis.fr
Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - E. TRUTAT - 03.25.75.91.81 - 06.29.11.55.82 - etrutat@mon-logis.fr
12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 17/12/2021.
Le Directeur Général : Serge LAURENT.
M2105856

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

COMMUNE DE BOGNY SUR MEUSE

Avis d'appel public à la concurrence

1. DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA PERSONNE CONCLUANT LE MARCHÉ : Kevin GENGOUX, Maire, Place de l'Hôtel de Ville - 08120 BOGNY SUR MEUSE - Tél. : 03.24.53.94.20 - Fax : 03.24.53.94.39 - E-mail : technique@bognysurmeuse.fr
2. OBJET DU MARCHÉ : Accord cadre à bons de commande - Travaux divers de réfections courantes de VRD.
3. TYPE DE PROCÉDURE : Marché à procédure adaptée.
4. Numéro du marché : 21006.
5. L'offre sera rédigée en français, l'unité monétaire sera l'Euro.
6. Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plateforme du Conseil Départemental des Ardennes <https://www.xmarches.fr/>
7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le lundi 24 janvier 2022 à 12h00 uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme du Conseil Départemental des Ardennes <https://www.xmarches.fr/>
8. JUSTIFICATIONS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DES CANDIDATS : Celles fixées dans le règlement de consultation.
9. CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après :
50 % : Prix ;
50 % : Valeur technique.
10. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des Offres.
11. DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES TECHNIQUES OU ADMINISTRATIFS PEUVENT-ÊTRE OBTENUS : Services Techniques de la Mairie de BOGNY SUR MEUSE - Tél. : 03.24.53.94.20 - E-mail : technique@bognysurmeuse.fr ou dsr@bognysurmeuse.fr
12. DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : Jeudi 23 décembre 2021.
M2106189

RÉDACTION

BENJAMIN BUSSON
TÉL. : 03.26.08.38.31

NASTASIA DESANTI
TÉL. : 03.26.08.38.32

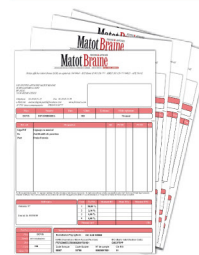
redaction.pamb@forumeco.com

ANNONCES LÉGALES

**ANGÉLIQUE NIOT / VIRGINIE DOTTI
ET FLEUR LENOBLE**

03.26.40.21.31 - annoncelegale.pamb@forumeco.com

COMPTABILITÉ



CAROLE DEPIERREUX
TÉL. : 03.26.08.38.27

compta.pamb@forumeco.com

ABONNEMENTS

FABIENNE METERIAN
TÉL. : 03.26.08.38.26

abonnement.pamb@forumeco.com



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

Monsieur Éric LEBEAUX
Entrepreneur individuel
387 478 902

**LEBEAUX /
LEBEAUX**
**COUVERTURE
CESSION DE
BRANCHE
D'ACTIVITÉ**

ACTE : S.S.P. en date à VERZY (51) du 09/12/2021, enregistré au SPFE de REIMS le 16/12/2021 dossier 2021 00120734 référence 5104P04 2021 A 03935,

CÉDANT : M. Éric LEBEAUX, Entrepreneur individuel, identifié sous le n° 387 478 902.

CESSIONNAIRE : Société SAS LEBEAUX COUVERTURE, Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €, sise rue Arthur Lallemand - 51380 VERZY, identifiée sous le n° 907 871 891 R.C.S. REIMS.

OBJET : La branche d'activité de « travaux de couverture-zinguerie », exploitée Rue Arthur Lallemand - 51380 VERZY.

PRIX : 72.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 35.000 € et aux éléments corporels pour 37.000 €.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : 09/12/2021.

OPPOSITIONS : Dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la SELARL OCTAV, cabinet d'avocats sis 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS. Pour avis.

M2106232

**SARL «THIERRY
BLAISE
EXPERTISE»**

Société à responsabilité limitée
Capital social : 70.000 Euros
Siège social :
3 rue de l'Usine
51420 WITRY LES REIMS
R.C.S. de Reims n° 800 445 231

**Cession de fonds de
commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 14 décembre 2021, enregistré à SPFE de REIMS, le 15 décembre 2021, Dossier 2021 00120226, référence 5104P04 2021 A 03931 ;

Monsieur Joël FABING, époux de Madame Réjane PONCET ; Né le 29 août 1952 à SAINT-MENEHOULD (51) ;

De nationalité française ; Demeurant 43 rue de Champagne - 51800 SIVRY ANTE ;

Marié sous le régime de la séparation de biens aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître SARCELET, Notaire à SAINT-MENEHOULD, conclu préalablement à son union célébrée en la Mairie de SYVRY ANTE, le 04 juillet. Lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

A vendu à : La société «THIERRY BLAISE EXPERTISE», société à responsabilité limitée, au capital social de 70.000 €, dont le siège social est fixé 3 rue de l'Usine - 51420 WITRY LES REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 800 445 231.

Représentée par Monsieur Thierry BLAISE, en qualité d'associé unique et gérant.

Un fonds de commerce d'activité d'expertise agricole, qu'il exploitait, à titre individuel, sis 43 rue de Champagne - 51800 SIVRY ANTE, identifié au Répertoire SIRENE depuis septembre 1988, sous le numéro SIRET 348 297 623 00020.

Moyennant le prix de 40.000 €.

Dont le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés à compter du même jour.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale auprès du siège social du Cabinet Juriter, sis 27 place Léon Bourgeois - 51200 EPERNAY.

La gérance, pour avis.

M2106096

**SARL DE LA
PETITE FRINGALE**

Par acte SSP du 15/11/2021, enregistré au SIE de REIMS, le 19/11/2021, dossier n°2021 00111355. L'entreprise DA CUNHA José, sise 30 rue de la gare - 51150 JALONS N°430 417 105 R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE a apporté à la SARL de La Petite Fringale, SARL en formation au capital de 38.000 €, sise 30 rue de la gare - 51150 JALONS représentée par M. DACUNHA José un fonds de commerce de vente à emporter de pizza, évalué à 35.570 €. L'entrée en jouissance est fixée à la date d'immatriculation de la société. Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse des locaux.

M2106052

**CONSTITUTION
DE SOCIETE**

**L'ARBRE DE
NEWTON**

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 8 grande rue
51150 AULNAY SUR MARNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AULNAY SUR MARNE du 17 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : L'ARBRE DE NEWTON.

SIÈGE SOCIAL : 8 grande rue - 51150 AULNAY SUR MARNE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €. OBJET : La fabrication et la commercialisation de boissons cidricoles et de vins de fruits.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Bertrand LAPIE, né le 03/11/1991 à REIMS, de nationalité française, demeurant 8 Grande Rue 51150 AULNAY SUR MARNE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2105623

SCI DES COTEAUX

Par acte SSP du 04/11/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI des Coteaux. Objet social : immobilier Siège social : 40 Rue de la Haie Leleu, 51200 Épernay. Capital : 100 €. Durée : 99 ans. Gérance : M. Namur Julien, demeurant 40 Rue de la Haie Leleu, 51200 Épernay Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2104030

TECTAB

Par acte SSP du 10/11/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : TECTAB. OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue des champs de gré - 51360 BEAUMONT SUR VESLE.

CAPITAL : 100 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : Madame Malika DIFALLAH, demeurant 14 rue des champs de gré - 51360 BEAUMONT SUR VESLE.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Agrément pour toute cession, peu importe la qualité du cessionnaire Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2105148

LA CIVETTE-ETAPE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS, il a été constituée une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LA CIVETTE-ETAPE.

SIÈGE SOCIAL : 11 rue de l'Etape, REIMS (Marne)

OBJET : La société a pour objet en France l'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons, articles de fumeurs, loto, PMU, jeux de grattage divers, brasserie, sandwicherie, journaux, bimbeloterie, vente de bijoux fantaisie, maroquinerie, petite restauration, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 100.000 € GERANT : -Madame Sonia SOBANSKI, demeurant 35 rue Gambetta, REIMS (Marne), IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis, le Président ou le représentant légal

M2105793

Vignoble AS Family

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 décembre 2021 à AVIZE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Groupement foncier viticole.

DÉNOMINATION SOCIALE : Vignoble AS Family.

SIÈGE SOCIAL : 33 rue des Bleuets à AVIZE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur par la conclusion de baux ruraux de tous biens et droits immobiliers à usage agricole.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraires.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105831

**THIBAUT
CRÉATION**

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
Ferme du Bon Ru - 51700
CHAMPVOISY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAMPVOISY du 20 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : THIBAUT CRÉATION.

SIÈGE : Ferme du Bon Ru - 51700 CHAMPVOISY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : Tous travaux de maçonnerie, carrelage, chauffage, agencements intérieurs, terrassement.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Damien THIBAUT, demeurant ferme du Bon Ru - 51700 CHAMPVOISY, né le 27/11/1992 à REIMS, de nationalité française.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2105824

**LIVIN DESIGN &
DECORATION**

Aux termes d'un acte en date du 16/12/2021, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LIVIN DESIGN & DECORATION.

OBJET SOCIAL : Conseils en Décoration Intérieure.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Jean Nicolas Sureau - 51430 TINQUEUX.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : Alexis Quentin Maxime LIVIN.

M2105853

SCI MARGUERITE

Suite à l'acte SSP du 17 12 2021, il a été constitué entre Julie BAIJOT et Godefroy BAIJOT une société :

FORME : SCI - DÉNOMINATION : SCI MARGUERITE - CAPITAL : 2 € en 2 parts de 1 € - SIÈGE : 52 rue Ruinart de Rimont - 51100 REIMS - OBJET :

Acquisition, Gestion, Exploitation par bail, location ou autrement, Cession de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; Edification, Réfection, Aménagement de toutes constructions - DURÉE : 99 ans - GERANT : Godefroy BAIJOT. R.C.S. : REIMS.

Pour avis.

M2105825

SASU TCOREIMS

Aux termes d'un ASSP en date du 21/12/2021, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SASU TCOREIMS.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger une activité d'opticien. Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

SIÈGE SOCIAL : 17 rue Voltaire - 51100 REIMS.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : Monsieur COLSON Thomas, demeurant 40 bis rue des moissons - 51100 REIMS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : En cas de pluralité d'associés, seules les cessions de parts au profit de tiers étrangers à la société autres que le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé, sont soumises à agrément dans les conditions prévues par les dispositions de la loi et du décret sur les sociétés commerciales.

Thomas COLSON.

M2105942

G&N
GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com
BaobabH

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 16 décembre 2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société «BaobabH», société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est 2 Place Royale - 51100 REIMS. La société a pour objet :

L'activité de marchand de biens, l'achat, la vente, l'échange, l'apport, l'exploitation et la gérance de tous immeubles, la rénovation et la réhabilitation d'immeubles, la vente ou la location de logements, la promotion immobilière, l'activité de lotisseur ; l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales ou financières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur son ou ses immeubles ou actifs.

La participation, directe ou indirecte, de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Le président est Monsieur Olivier GHIDOSI, demeurant au 2 place Royale à REIMS (51100). Toute cession ou transmission, y compris entre associés, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés représentant au moins 50 % du capital social.

Pour avis : Le président.

M2105840

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

**DOMAINE
DE NEUVILLE**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17 décembre 2021 à SAINTE GEMME (51), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : DOMAINE DE NEUVILLE.

SIÈGE SOCIAL : Moulin de Neuville - 51700 SAINTE GEMME.

OBJET SOCIAL : la location d'hébergements insolites ; hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée ; l'activité de pêche à la truite et pêche de loisir ; l'activité de prestations de bien-être (spa, sauna, hammam,...).

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GÉRANCE : Madame Lauriane PERRIN, demeurant : Moulin de Neuville - 51700 SAINTE GEMME.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105843

SCI CLAIR SOLEIL

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 26/11/2021, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCI.

DÉNOMINATION : CLAIR SOLEIL.

SIÈGE SOCIAL : 2 impasse de Hurlus - 51600 SOMME SUIPPE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location nue ou meublée ainsi que l'activité d'hébergements touristique dudit immeuble et/ou de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, le tout soit au moyen de capitaux propres, au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptible d'en favoriser le développement.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 13.500 € divisé en 1.350 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix.

GÉRANCE : M. Olivier JANSON, demeurant 2 Impasse de Hurlus - 51600 SOMME SUIPPE, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2105944

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

PATRIMESCA

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
15 rue Paul Langevin
51350 CORMONTREUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CORMONTREUIL du 01/12/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SAS.
DÉNOMINATION : PATRIMESCA.
SIÈGE : 15 rue Paul Langevin - 51350 CORMONTREUIL.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La prise de participations sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription, apport ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financière, agricole, immobilière ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plan administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'exploitation d'une station de lavage de tous véhicules.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Laurent ESCAFFRE.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Barbare ESCAFFRE, demeurant ensemble 15 rue Paul Langevin - 51350 CORMONTREUIL.

Dépôt légal R.C.S. REIMS.
Pour avis : Le président.
M2105857

CABINET DES DOCTEURS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société civile de moyens.
DÉNOMINATION : CABINET DES DOCTEURS DOCO ET TOSHEV.
SIÈGE SOCIAL : 22 rue Simon - 51100 REIMS.

OBJET : La société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession (locaux, matériels, mobilier, personne, etc.).

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 3.000 €.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 3.000 €.

GERANCE : M. Jean-Baptiste DOCO, demeurant 3 rue Paul Langevin - 51350 CORMONTREUIL, et M. Ivo TOSHEV, demeurant 5 rue Anna de Noailles - 51350 CORMONTREUIL.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne pourront être cédées qu'à un professionnel de ma même spécialité que l'associé cédant qu'après agrément des autres associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.
M2106017



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

M.V.M.N COMPAGNY

Par acte ssp en date du 12/12/2021, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SAS.
DÉNOMINATION : M.V.M.N COMPAGNY.

CAPITAL : 5.000 €.
SIÈGE : 9 allée des Fleurs - (51260) CLESLES.

OBJET : L'achat, la vente, la location de courte ou longue durée de véhicules neufs et d'occasion ;

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : Mallory VARLET, 9 allée des Fleurs - (51260) CLESLES.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.
M2105876

NOMDOS

Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

AXOLOT

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 16 décembre 2021 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société par actions simplifiée dénommée AXOLOT qui sera immatriculée au R.C.S. de REIMS, au capital social de 5.000 €, ayant pour objet en France et à l'étranger :

- la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location nue ou meublée, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

- l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société ;

- l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits sur ces valeurs et titres,

- la gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits qui y sont attachés.

Son siège social est au 308 avenue de Laon - 51100 REIMS.
Son président est M. Stéphane LARRE, demeurant 308 avenue de Laon - 51100 REIMS.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES : DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les actions se transmettent librement à titre gratuit ou onéreux entre associés. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Pour avis.
M2105839



GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

2B IMMO

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 18/12/2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société 2B IMMO, société civile immobilière au capital de 1.000 €, dont le siège social est à BEZANNES (51430), 2 rue Jules Méline. La société a pour objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; La mise à disposition à titre gratuit au profit du gérant ou des associés des immeubles dont est propriétaire la société ; L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société. GERANCE : M. Guillaume BOUCHET, demeurant 141 avenue Victor de Broglie - 51430 BEZANNES et M. Bastien BOUCHET, demeurant à 48 avenue François Jacob - 51430 BEZANNES. TRANSMISSION DES PARTS : Consentement des associés représentant la majorité des parts.
M2105894

MF ÉPERNAV

Société par actions simplifiée
au capital de 4.000 Euros
Siège social :
9 bis Route Nationale 4 - 51320 COOLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COOLE du 21 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MF ÉPERNAV.
SIÈGE : 9 bis Route Nationale 4 - 51320 COOLE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 4.000 €.
OBJET : La vente au détail de tous produits alimentaires et non alimentaires.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Pierre COGNÉ-LETUPE, né à ÉPERNAV (Marne) le 25 avril 1989 de nationalité française, demeurant 9 bis Route Nationale 4 - 51320 COOLE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.
M2105882



12 Place Hugues Plomb
51200 ÉPERNAV

CELO KIPICAP

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Cyril HERVO, Notaire à ÉPERNAV, le 7 décembre 2021, enregistré à REIMS, le 15 décembre 2021, référence 5104P0 42021 N04043 de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DÉNOMINATION : CELO KIPICAP.
SIÈGE : 3 rue Pol Populus - 51160 AY CHAMPAGNE.

DURÉE : 50 ans.

OBJET : La constitution et la gestion d'un patrimoine de valeurs mobilières et immobilières, prestation de conseils, management en matière d'acquisition ou ventes immobilières.

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €.
GÉRANT : Mme Cécile LOBJOIS, demeurant : 3 rue Pol Populus - 51160 AY CHAMPAGNE.

CESSION DE PARTS : Libre entre associés, toutes autres cessions soumises à agrément.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention, Me HERVO.
M2106122



12 Place Hugues Plomb
51200 ÉPERNAV

SCI KATJOJERE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique, reçu par Maître Benoît MOITTE, notaire à ÉPERNAV, en date du 14 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI KATJOJERE.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 37 rue d'Épernav - 51190 GRAUVES.

OBJET : Acquisition, administration et gestion locative de tous biens immobiliers. Constitution et gestion d'un patrimoine de valeurs mobilières.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

GERANTS :

- M. Régis Serge BUSSON, demeurant 37 rue D'Épernav - 51190 GRAUVES ;

- Mme Jocelyne Lucie Marie PELLERIN, demeurant 37 rue d'Épernav - 51190 GRAUVES.

TRANSMISSION DES PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.
M2106134

SELARL UNIPERSONNELLE GUILLAUME TREULET

Aux termes d'un ASSP en date du 26/11/2021, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SELARL UNIPERSONNELLE GUILLAUME TREULET

Objet social : exercice en commun, à titre exclusif, de la profession de médecin

Siège social : 31 Boulevard de la Motte - 51200 ÉPERNAV
Capital : 1.000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Gerance : Monsieur TREULET Guillaume, demeurant 31 boulevard de la Motte - 51200 ÉPERNAV.
M2105889

HOLDING FBGE

Société de participation financière de profession libérale de géomètres-experts sous forme de société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
18 bis rue du Docteur Pellier
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée fait à CHÂLONS EN CHAMPAGNE le 21 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société de Participation Financière de Profession Libérale de Géomètres-Experts sous forme de société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : HOLDING FBGE.
SIÈGE : 18 bis du Docteur Pellier - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 3.000 €.

OBJET : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de Géomètre-Expert. La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la profession de Géomètre-Expert. Toutes activités et notamment de prestations de services en relations directes avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont la société détient une participation.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, conformément à l'article 10 de la loi 90-1258 du 31 décembre 1990 et selon la procédure prévue par l'article L. 228-24 du Code de commerce.

PRÉSIDENT : Monsieur François BRETON, demeurant 18 bis rue du Docteur Pellier - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.
M2106165

D&M BATI CONCEPT

Avis de constitution

DÉNOMINATION : D&M BATI CONCEPT.

FORME : EURL.

OBJET : Menuiserie.

SIÈGE : 17 chemin de Varlager - 51110 FRESNE LES REIMS.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT : GEORGIN David.

ADRESSE : 17 chemin de Varlager - 51110 FRESNE LES REIMS.

R.C.S. REIMS.
M2106152

Les Valets

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/12/2021, il a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle

DÉNOMINATION : Les Valets.

SIÈGE : 30 rue de la libération - 51270 MONTMORT LUCY.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Désinfection, désinsectisation, dératisation.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Luc Smolis, demeurant au 30 rue de la libération - 51270 MONTMORT LUCY.

IMMATRICULATION : R.C.S. REIMS.
M2105976

MS AMENOV

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à REIMS (51100) en date du 18 décembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : MS AMENOV.
SIÈGE : 14 rue de la fosse Chenevière - 51390 GUEUX.

OBJET :

- Travaux d'électricité générale ;

- Tous travaux et prestations d'aménagement intérieur ne touchant pas à la structure du bâtiment ;

- Pose de cuisine ;

- Accessoirement la formation dans le(s) domaine(s) précité(s) ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 5.000 €.

GÉRANT : Monsieur MAXENCE MANUS, domicilié 5 rue du bois Jeanne - 51 390 ROSNAY

Pour avis : La gérance.
M2106083



GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

TRILOGICA

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 21/12/2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société « TRILOGICA », société civile immobilière au capital de 3.000 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 9 rue de l'Arquebuse. La société a pour objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

La mise à disposition à titre gratuit au profit du gérant ou des associés des immeubles dont est propriétaire la société ; L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

GERANTE : La SARL GINKGO, 9 rue de l'Arquebuse à REIMS (51100), immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 482 655 974. TRANSMISSION DES PARTS : Consentement unanime des associés pour toute cession de parts, y compris entre associés.

M2106111

ANNONCES LÉGALES

**ANGÉLIQUE NIOT
VIRGINIE DOTTI
FLEUR LENOBLE
03.26.40.21.31
annoncellegale.pamb@forumeco.com**

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

LES CÔTEAUX
DE MONTCHEVRET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/12/2021 à EPERNAY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : LES CÔTEAUX DE MONTCHEVRET.

SIEGE : La Haie Carbon, Chemin rural n°10 - 51270 ETOGES.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : L'exercice de la profession de viticulteur, ainsi que toutes activités de culture de la vigne impliquant la maîtrise et l'exploitation du cycle de la vigne ; La production et la vente de raisins de cuve ; la manutention et la vente, de quelque manière que ce soit de tous produits viticoles ; l'exécution de toutes prestations ou travaux de façons culturales de caractère viticole, l'aménagement et l'amendement des terres, la plantation et replantation des vignes, leur remplacement, l'organisation matérielle du vignoble, la taille, la récolte.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sans avoir à justifier de de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, adopté à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : M. Sébastien BRESSION, né le 16/09/1972 à MONTMIRAIL (51210), demeurant à La Haie Carbon, Chemin rural n°10 - 51270 ETOGES.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2106172

SCI
BADET CAMILLE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 décembre 2021 de la SCI dont les caractéristiques suivent :

DENOMINATION : SCI BADET Camille.

FORME JURIDIQUE : Société civile immobilière

SIEGE : 1 rue des Terres - 51220 CAUROY LES HERMONVILLE.

DUREE : 99 ans.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

GERANCE : Mme BADET Camille, demeurant 1 rue des Terres - 51220 CAUROY LES HERMONVILLE.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

M2106058

FOOD'N CO
LEARNING

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FOOD'N CO LEARNING

Siège : 39 avenue hoche - 51100 REIMS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 10.000 €

Objet : formation interprofessionnelle, recrutement de personnel pour les entreprises, cours de langues, bilan de compétence

PRESIDENT : HOLDING RD FINANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 3.001.090,90 €

Siège social : 39 avenue Hoche - 51100 REIMS

444 093 009 R.C.S. Reims

DIRECTEUR GENERAL : BONAL Sylvain

Demeurant à 26 rue Paul Prunet 77100 MEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis, Le Président.

M2106201

Octav
Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

AIRCOOLED & CO

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros

Siège social :

6 route de l'Écluse
51160 AY CHAMPAGNE

En cours d'immatriculation R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil du 23/12/2021 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : AIRCOOLED & CO.

SIÈGE SOCIAL : 6 route de l'Écluse - 51160 AY CHAMPAGNE.

OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, l'import et l'export, de toutes pièces de tous véhicules, motorisés ou non, neufs ou d'occasion, Le dépannage, la réparation, y compris de la carrosserie, et la restauration de tous véhicules motorisés ou non, neufs ou d'occasion.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 8.000 €, constitué par apport en numéraire.

GERANCE : M. Benoit BRULE, demeurant 6 route de l'Écluse - 51160 AY CHAMPAGNE et M. Rudy CREMONT, demeurant Ferme des Meulrières - 51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2106233

MODIFICATION

DE STATUTS

SC «LES
MARRONNIERS»

Capital social : 3.000 Euros

Siège social :

113 rue Saint Louvent - 51300 FRIGNICOURT

R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2021, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 27.400 € le portant à 30.400 € à compter de cette même date.

Pour avis : La gérance.

M2105940

TINQUEUX AUTOS

SAS au capital de 30.000 Euros

Siège social :
4 rue Louis Bréguet - 51430 TINQUEUX

R.C.S. 839 160 587 Reims

L'AGE du 01/10/2021 a décidé le transfert du siège social à compter du 01/11/2021 et de modifier l'article des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : Le siège social de la société est fixé au 4 rue Louis Bréguet - 51430 TINQUEUX.

NOUVELLE MENTION : Le siège social de la société est fixé au 10 rue Louis Bréguet - 51430 TINQUEUX.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de REIMS.

M2104557



57 Chaussée du Port

CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX

Tél. : 03.26.68.39.58

Pour avis, Le Président.

M2106201

CVTP REIMS

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros

Siège social :

1 rue Nicolas Appert
51430 TINQUEUX

803 378 538 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 23/11/2021, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'achat, vente, réparation, entretien, montage de tous accessoires pour tous véhicules et plus particulièrement les pneumatiques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2104613

O&B

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000.00 Euros

Siège social :

30 cours Jean Baptiste Langlet
51100 REIMS

882 278 500 R.C.S. Reims

Lors de l'AGO du 29/10/2021, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Brice BALDES, de ses fonctions de co-gérant, à effet du 1er novembre 2021. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2105361

SAINTOT
ENTREPRISE

S.A.S. au capital de 5.000 Euros

14 rue du Moulin

51160 AVENAY VAL D'OR

R.C.S. : Reims 894 944 529

Avis de modification

Aux termes d'une décision d'assemblée générale en date du 29 octobre 2021, les actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur Ghislain SAINTOT de ses fonctions de directeur général à compter du 31 octobre 2021.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance.

M2105562

SARL
«des Ressources
& des Hommes»

SARL «des Ressources & des Hommes» au capital de 7.622,45 €, 16 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS, 423 935 998 R.C.S. REIMS. Aux termes de l'AGE en date du 14 décembre 2021, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 15 décembre 2021 au 39 avenue Hoche - 51100 REIMS. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2105613

SAS ARDENNES
REMORQUE

SAS ARDENNES REMORQUE, SAS au capital de 5.000 €, 9 rue des Maraichers - 51500 TAISSY, 838 025 138 R.C.S. REIMS. Par décision de l'associé unique, le siège social de la société est transféré à compter du 10/12/2021 du 9 rue des Maraichers - 51500 TAISSY, à Route de Tilloy - 62217 BEAURAINS. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. d'ARRAS. M2105705

SARL ALEXANDRE
FAVETTE
COACHING

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100 Euros

Siège social : 2 place Paul Claudel
51100 REIMS

R.C.S. Reims 897 920 963 00013

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 9 décembre 2021, le gérant a décidé, conformément à l'article L 223-18 du code de commerce, le transfert du siège social du 2 place Paul Claudel - 51100 REIMS au 37 bis rue des Fontaines A002 - 51110 ISLES SUR SUIPPE.

Pour avis, Mention en sera faite au R.C.S. de Reims. Le gérant.

M2104572

CEGAS

(Centre d'Expertise et de Gestion Agricole de Soissons)

Société par actions simplifiée au capital de 405.855 Euros

Siège social :

Complexe du Mont Bernard
Route de Suippes - 51006 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

R.C.S. : Châlons en Champagne
329 451 066

L'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2021 a, à compter du même jour, nommé Mme Brigitte DE MATOS RODRIGUES née LALANDE, demeurant Château de Castres - 33640 CASTRES, en qualité de Présidente en remplacement de M. Eric FOLLINET. Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2105838

G.R.

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social :

5 pLace des Courealeurs
BAT J - LE GABUT
17000 LAROCHELLE

814 810 867 R.C.S. La Rochelle

Aux termes d'une décision unanime en date du 16 décembre 2021 la collectivité des associés de la société par actions simplifiée G.R. a décidé de transférer le siège social du 5 PLACE DES COUREALEURS BAT J - LE GABUT, 17000 LA ROCHELLE au HAMEAU DE VERTUELLE 51150 VAL DE LIVRE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 814 810 867 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

PRESIDENT : La société TG INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 17 390 euros, dont le siège social est Hameau de Vertuelle, 51150 LOUVOIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 501 528 244 et représentée par Monsieur Thierry GUILLON, gérant

Pour avis : Le président.

M2105738

STAR FOOD

Société à responsabilité limitée au capital de 600.000 Euros

Siège social :
17 rue Mozart - 77185 LOGNES
341 256 220 R.C.S. Meaux

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société STAR FOOD a décidé de transférer le siège social du 17 rue Mozart - 77185 LOGNES, au 77 place Drouot d'Erlon - 51100 REIMS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MEAUX sous le numéro 341 256 220 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

GERANCE :

- Monsieur Bertrand PAYER, demeurant Chemin de Lhéry - 51710 VILLE EN TARDENOIS ;

- Monsieur Justin PAYER, demeurant 23 rue Boucher de Pertes - 51100 REIMS.

M2105806

EARL «FLEURIET»

Capital social : 122.000 Euros

Siège social :

94 rue Principale - 51320 SOUDRON
R.C.S. Châlons en Champagne
494 939 531

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :

- Retrait de Madame Brigitte FLEURIET née JUMEL, de la gérance.

- Transfert du siège social au 56 rue Principale - 51320 SOUDRON.

Pour avis : La gérance.

M2105872

LES HUBLETS

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 136.500,00 Euros

Siège social :

Impasse des Hublets
51310 JOISELLE
489 851 683 R.C.S. Reims
SIRET 489 851 683 00016

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à ÉPERNAY (Marne) du 2 janvier 2021, les associés de l'EARL LES HUBLETS ont décidé à l'unanimité de transformer la société en société civile d'exploitation agricole, de transférer le siège social, de modifier la dénomination et de modifier l'objet social.

Comme conséquence de ce qui précède, les mentions suivantes sont modifiées :

ANCIENNES MENTIONS : FORME JURIDIQUE : Entreprise agricole à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : Impasse des Hublets à (51310) JOISELLE.

DENOMINATION : LES HUBLETS.

OBJET SOCIAL (sommaire) : L'exercice d'une activité agricole comparable à celles existant dans les exploitations de caractère familiale et dans les limites définies par la loi, notamment par l'exploitation et la gestion de biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés.

NOUVELLES MENTIONS : FORME JURIDIQUE : Société civile d'exploitation agricole.

SIÈGE SOCIAL : 38 rue Blanche à (51700) BINSON ET ORQUIGNY.

DENOMINATION : SCEV CBG.

OBJET SOCIAL (sommaire) : - La propriété, la jouissance et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole et viticole aux fins de conservation d'une exploitation ;

- L'élaboration et le commerce, par tous moyens, de vins de Champagne et autres, et de tous autres liquides comestibles ;

- L'exploitation de vignobles et de tous domaines fonciers ou immobiliers ;

- La distribution de boissons alcoolisées ou non, et plus généralement de tous produits alimentaires ;

- La participation directe ou indirecte dans toutes affaires et entreprises se rapportant à l'objet social par voie d'apport, fusion, souscription, achat de titres, droits sociaux, constitution de sociétés ou autrement, ainsi que la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, l'achat et la construction de tous immeubles nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Pour avis : La gérance.

M2105848



Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

ELECTRICITE
GRAND EST

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros

Siège social :

11 rue du Chanoine Hess
Actipole La Neuville
51100 REIMS

827 607 128 R.C.S. Reims

Par AGO en date du 01/12/2021, les associés ont décidé de nommer Mme Maria DA SILVA, demeurant 3 allée des marquées - 51420 WITRY LES REIMS, aux fonctions de directrice générale, à compter de ce jour et pour une durée illimitée. Dépôt au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2105859

MAO IMMO

Suivant procès-verbal du 17 décembre 2021, a été constaté l'augmentation du capital social de la société MAO IMMO, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 53 rue du Général Féry, identifiée sous le numéro SIREN 531 297 091.

Il a été procédé à l'augmentation du capital social par incorporation de réserve à concurrence de 320.000,00 €, afin de porter le capital à 500.000,00 €.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.</

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

REMI ROYER
Société à responsabilité limitée
au capital de 13.120 Euros
Siège social :
10 place Hugues Plomb
51200 EPERNAY
R.C.S. Reims 314 582 032

Aux termes d'une décision en date du 14 décembre 2021, la gérance de la société à responsabilité limitée REMI ROYER a décidé de transférer le siège social du 10 place Hugues Plomb - 51200 EPERNAY au 14 rue Eugène Mercier - 51200 EPERNAY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.

M2105781



SCP DES DOCTEURS BRESSY CHIRIAC COGNET DUNTZE GANDON LOUIS LUNEAU MADI MARTINACHE ROULLE

Société civile professionnelle
au capital de 889.976 Euros
Siège social :
1-3 rue Jules Méline
51430 BEZANNES
399 972 561 R.C.S. Reims

Suivant les décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 octobre 2021 et par la Gérance en date du 18 novembre 2021 :

- Le capital social a été augmenté d'une somme en numéraire de 89.008 €.
L'article 11 «CAPITAL SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence : ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 889.976 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 978.984 €.

- La dénomination sociale a été modifiée et devient «SCP DES DOCTEURS BANNWARTH BRESSY CHIRIAC COGNET DUNTZE GANDON LOUIS LUNEAU MADI MARTINACHE ROULLE».

L'article 3 «RAISON SOCIALE» des statuts a été modifié en conséquence.
- Monsieur Mathieu BANNWARTH, demeurant 23 rue de Thillois - 51100 REIMS, a été nommé en qualité de co-gérant, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} novembre 2021.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2105864

SCEA DE LA HOCARDERIE

SCEA au capital de 2.800 Euros
Siège social :
Chemin des Troupes
51800 SAINTE MENEHOULD
452 368 509
R.C.S. Châlons en Champagne

L'AGO du 15/12/2021 a pris acte de la démission de M. Lionel BLAUWBLOMME de ses fonctions de gérant et a nommé Mme Lydie BLAUWBLOMME, demeurant 3 rue de Felcourt - 51800 LA CHAPELLE FELCOURT en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter du même jour.
M2105874

VIVESCIA INDUSTRIES FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
2 rue Clément Ader - 51100 REIMS
820 658 300 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 19 novembre 2021, il résulte que :

- La société ERNST & YOUNG Audit a été renouvelée en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027 ;
- Il n'y a pas lieu de renouveler ou remplacer la société AUDITEX, commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis : Le directeur général.
M2105880

VIVESCIA Marchés

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000.010,00 Euros
Siège social :
2 rue Clément Ader - 51100 REIMS
382 575 389 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'actionnaire unique en date du 3 décembre 2021, il résulte que :

- La société KMPG SA, dont le siège social est à PARIS LA DÉFENSE CEDEX (92066), Tour Egho, 2 avenue Gambetta, a été renouvelée en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'actionnaire unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027 ;
- Il n'y a pas lieu de renouveler ou remplacer la société KPMG AUDIT NORD, commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis : Le directeur général.
M2105905



51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

VERNIER ART METAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
ZAC Pont de bois - 51530 VINAY
414 616 706 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 03/11/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Walter CORSETTI de ses fonctions de cogérant, à compter du même jour, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis : La gérance.
M2105913



51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

SCI LEMARTELEUR

Société civile immobilière
au capital de 6.000 Euros
Siège social :
ZAC Le Pont de Bois - 51530 VINAY
480 057 777 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 03/11/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Walter CORSETTI de ses fonctions de cogérant, à compter du même jour, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement et son nom a été retiré du TITRE VII des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2105914



GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

«BEEMA»

Le 21 décembre 2021, suivant décisions de l'associée unique de la société «BEEMA», société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est 4 rue de l'Observatoire - 51490 BEINE NAUROY, il a été décidé de transférer le siège social à REIMS (51100), 13 - 15 rue Maurice Hollande et de modifier l'article 4 des statuts sociaux.
Dépôt de ladite modification sera fait au greffe du tribunal de commerce de REIMS où la société est immatriculée sous le numéro 904 667 656.
M2105938

SARL «EOLE DES TANIERS»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
42 rue de Champagne
51240 VITRY LA VILLE
R.C.S. Châlons en Champagne
797 506 805

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16/06/2021, M. Christophe GILAIN, demeurant 1 Plutsingenstraat - 1755 GOOIK (Belgique) a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 16/06/2021 en remplacement de M. Hervé VAN DEN ABEELE, gérant démissionnaire à compter de cette même date.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le représentant légal.
M2105923

SARL «EOLE DE LA VAURE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
42 rue de Champagne
51240 VITRY LA VILLE
R.C.S. Chalons En Champagne 830
566 055

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16/06/2021, M. Christophe GILAIN demeurant 1 Plutsingenstraat - 1755 GOOIK (Belgique) a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 16/06/2021 en remplacement de M. Hervé VAN DEN ABEELE, gérant démissionnaire à compter de cette même date.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis, le représentant légal.
M2105924

SARL «LES VENTS CHAMPENOIS»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE
R.C.S. Châlons en Champagne
794 829 440

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16/06/2021, M. Christophe GILAIN, demeurant 1 Plutsingenstraat - 1755 GOOIK (Belgique) a été nommé en qualité de cogérant, pour une durée indéterminée, à compter du 16/06/2021 en remplacement de M. Hervé VAN DEN ABEELE, gérant démissionnaire à compter de cette même date.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le représentant légal.
M2105928

AGRILIANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.200.000,00 Euros
Siège social :
2 rue Clément Ader - 51100 REIMS
501 571 616 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'actionnaire unique en date du 2 décembre 2021, la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, ayant son siège social à REIMS (51100), 2 rue Clément Ader et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 302 715 966, représentée par M. Jean-Luc JONET, a été nommée en qualité de président de la société AGRILIANCE, à compter de cette même date pour une durée illimitée, en remplacement de M. Yves-Marie LAURENT.
Pour avis : Le directeur général.
M2105929

SAS «Calycé 3»

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
42 rue de Champagne
51240 VITRY LA VILLE
R.C.S. Châlons en Champagne
824 560 254

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16/06/2021 : M. Christophe GILAIN, demeurant 1 Plutsingenstraat - 1755 GOOIK (Belgique) a été nommé en qualité de directeur général à compter du 16/06/2021 en remplacement de M. Hervé VAN DEN ABEELE, démissionnaire.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2105933



PHILEAS

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
42 rue Léon Nanquette - 02000 LAON
831 410 030 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes des délibérations en date du 30/11/2021, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 42 rue Léon Nanquette - 02000 LAON au 59 rue Libergier - 51100 REIMS à effet du 30/11/2021.

L'article 4 seront modifié en conséquence. L'article 7 des statuts relatif au capital social a également été modifié suite à la régularisation de l'acte de cession de parts sociales en date du 30/11/2021.

OBJET : L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

La société, immatriculée au R.C.S. de SAINT QUENTIN sous le n° 831 410 030 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2105946

SARL «HATAT»

Société à responsabilité limitée
au capital de 22.867,35 Euros
Siège social :
6 rue des Sources, Chez M. Claude HATAT
51320 VATRY
R.C.S. Châlons en Champagne
420 206 591

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2021, M. Richard HATAT, demeurant 17 rue des Sources - 51320 VATRY a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 01/01/2022 en remplacement de Mme Florence HATAT née GILLES et Mme Brigitte HATAT née RONEZ, cogérantes démissionnaires à compter du 31/12/2021 minuit.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le représentant légal.
M2105949



LABEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Rte de Soissons - 51170 FISMES
808 022 057 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 16/12/21, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de cogérant Madame Nadine MICHEL, demeurant 12 rue Pierre Boileau - 51420 WITRY LES REIMS, pour une durée illimitée à compter du 16/12/21.
Pour avis : La gérance.
M2105956

EARL BONNAIRE-FAUCHERON

Société civile
au capital social de 35.035 Euros
Siège social :
1 rue Jean Mermoz - 51150 PLIVOT
383 945 128 R.C.S. Reims

Avis modificatif

Aux termes d'une décision collective du 21/12/2021, l'E.A.R.L. BONNAIRE-FAUCHERON a fait l'objet de modifications statutaires pour prendre la forme d'une société civile d'exploitation agricole à compter du 1^{er} janvier 2022, modifier sa dénomination sociale et transférer son siège social, motivant la publication des mentions suivantes.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCEA DES PIARES.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue des Piaires - 51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY.

GÉRANCE : Monsieur Clément LECLERE, demeurant 9 rue des Piaires - 51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY et Monsieur Etienne LECLERE, demeurant 12 rue du Plessis - 51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY.
DURÉE : 99 ans.

CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales, même entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants de l'associé cédant, ne peut se faire qu'avec l'agrément unanime des associés réunis en assemblée générale extraordinaire.

FORME : Société civile d'exploitation agricole régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil, par les décrets pris pour leur application.

CAPITAL SOCIAL : 35.035 €.
IMMATRICULATION : 383 945 128 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.
M2105958

FUJIN

Société par actions simplifiée
au capital de 10.562.891 Euros
Siège social :
14 rue des Moissons - 51100 REIMS
900 396 995 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal du 30 juin 2021, la collectivité des associés de la société a décidé d'étendre l'objet social aux activités ci-dessous :
- L'assistance, le conseil, l'ingénierie financière et l'accompagnement aux entreprises ;
- Toutes études, consultations, prestations de services s'y rapportant ;
- Le rapprochement et la négociation d'entreprises ;
- La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Cette décision a pris effet à compter du 30 juin 2021.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2105973



S.U.M - SOCIETE D'USINAGE MECANIQUE

Avis de transformation

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société «S.U.M - SOCIETE D'USINAGE MECANIQUE», société à responsabilité limitée au capital de 18.000 €, ayant son siège social à SAINT MEMMIE (51470), Zone Industrielle, Avenue du Plateau des Glières, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 313 454 811, du 16/12/2021, il a été décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 16/12/2021. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 18.000 €. Il est divisé en 600 parts sociales d'une valeur de 30 € chacune.

NOUVELLE MENTION : Le capital social reste fixé à 18.000 €. Il est divisé en 600 actions d'une valeur de 30 € chacune entièrement libérée.

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : Monsieur Cédric CAMES, demeurant à COURTISOLS (51460), 548 rue du Gué (GERANT).

NOUVELLE MENTION : La société «A.C.C.I.», société à responsabilité limitée, au capital de 10.000 €, dont le siège social est à SAINT MEMMIE (51470), Zone Industrielle, Avenue du Plateau des Glières, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 502 882 236, représentée par son gérant, Monsieur Cédric CAMES (présidente).

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Toute cession, quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, exige l'agrément préalable de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2105974



A.C.C.I.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 16/12/2021 de la société «A.C.C.I.», SARL au capital de 10.000 €, dont le siège social est à SAINT MEMMIE (51470), Avenue du Plateau des Glières, Zone Industrielle, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 502 882 236, il a été décidé d'augmenter le capital social de 390.000 € pour être porté à 400.000 € par incorporation de réserves. Les articles 6 - FORMATION DU CAPITAL et 7 - CAPITAL SOCIAL des statuts ont été modifiés en conséquence. ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 10.000 €. NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 400.000 €. Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2105975

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

SCEA «LA NOUE DE LA PERTHE»

Capital social : 184.320 Euros
Siège social :
137 rue Maucourt
51300 FRIGNICOURT
R.C.S. Châlons en Champagne
318 933 751

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2021, les associés ont décidé de proroger la durée de la société de 49 ans fixant le terme au 04/06/2079.

Pour avis : La gérance.

M2105963

VIVESCIA Transport

Société par actions simplifiée au capital de 401.500,00 Euros
Siège social :
2 rue Clément Ader - 51100 REIMS
420 776 627 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'actionnaire unique en date du 2 décembre 2021, la société coopérative agricole VIVESCIA, ayant son siège social à REIMS (51100) 2, rue Clément Ader et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 302 715 966, représentée par M. Jean-Luc JONET, a été nommée en qualité de président de la société AGRILIANCE à compter de cette même date pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Yves-Marie LAURENT.

Aux termes d'une décision de l'actionnaire unique en date du 2 décembre 2021, il résulte que :

- La société ERNST & YOUNG Audit a été renouvelée en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'actionnaire unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027 ;

- Il n'y a pas lieu de renouveler ou remplacer la société AUDITEX, commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis : Le directeur général.
M2106040

FREY RETAIL FUND 1

Société par actions simplifiée au capital de 1.736.904 Euros
Siège social : 1 rue René Cassin
51430 BEZANNES
538 460 650 R.C.S. Reims
(la « Société »)

Aux termes d'un procès-verbal des décisions unanimes des associés de la société date du 21 décembre 2021, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité de renouveler le mandat de président de la société FREY, société anonyme à conseil d'administration et société à mission au capital de 70.917.007,50 €, dont le siège social est situé 1 rue René Cassin, Parc d'Affaires TGV REIMS Bezannes - 51430 BEZANNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 398 248 591, représentée par Monsieur Antoine FREY, en sa qualité de président directeur général, pour une durée de 3 années, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2106047

ESTERNAY DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
1 place du Général de Gaulle
51310 ESTERNAY
877 555 953 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 20 décembre 2021, la collectivité des actionnaires a nommé Monsieur Abderrahmane BACHIKH, né le 20 juillet 1986 à AIT SAID BELFAA (Maroc), de nationalité Marocaine, demeurant 1 bis place du Général de Gaulle - 51310 ESTERNAY, en qualité de président de la société en remplacement de Monsieur Mohamed HENDA, démissionnaire, pour une durée de cinq exercices.

M2106070

FREY RETAIL FUND 2

Société Civile Immobilière au capital de 80.127.244 Euros
Siège social : 1 rue René Cassin
51430 BEZANNES
538 486 143 R.C.S. Reims
(la « Société »)

Aux termes d'un procès-verbal des décisions unanimes des associés de la société date du 21 décembre 2021, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité de renouveler le mandat de gérant de la société FREY, société anonyme à conseil d'administration et société à mission au capital de 70.917.007,50 euros, dont le siège social est situé 1 rue René Cassin, Parc d'Affaires TGV REIMS Bezannes - 51430 BEZANNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 398 248 591, représentée par Monsieur Antoine FREY, en sa qualité de Président Directeur Général, pour une durée de 3 années, à compter du 1^{er} janvier 2022.

L'article 15.1 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2106048

SELARL "MH ROFFI JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats
201 avenue de Laon - 51100 REIMS

« ESKA CONSEIL »

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
REIMS (Marne)
130 rue des Capucins
R.C.S. Reims : 838.789.485

Selon procès-verbal de décision unanime des associés en date du 20 décembre 2021, le siège social sera fixé à SAINT-LEONARD (Marne), 8 rue de la Croix Chaudron, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Siège social :
- Ancienne mention : 130 rue des Capucins - 51100 REIMS
- Nouvelle mention : 8 rue de la Croix Chaudron - 51500 SAINT-LEONARD

Pour insertion.

M2106056

SELARL "MH ROFFI JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats
201 avenue de Laon - 51100 REIMS

« ESKA HOLDING »

SAS au capital de 50.000 Euros
Siège social :
REIMS (Marne)
130 rue des Capucins
R.C.S. Reims : 838.156.180

Selon procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 20 décembre 2021, le siège social sera fixé à SAINT-LEONARD (Marne), 8 rue de la Croix Chaudron, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Siège social :
-Ancienne mention : 130 rue des Capucins - 51100 REIMS
-Nouvelle mention : 8 rue de la Croix Chaudron - 51500 SAINT-LEONARD

Pour insertion.

M2106057

SELARL "MH ROFFI JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats
201 avenue de Laon - 51100 REIMS

I RESEAUX

SAS au capital de 20.000 Euros
Siège social : BEZANNES (Marne)
2 rue Jules Méline
R.C.S. Reims : 433.256.385

Selon procès-verbal de décision unanime des associés en date du 20 décembre 2021, le siège social sera fixé à SAINT-LEONARD (Marne), 8 rue de la Croix Chaudron, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Siège social :
- ANCIENNE MENTION : 2 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES ;
- NOUVELLE MENTION : 8 rue de la Croix Chaudron - 51500 SAINT LEONARD.

Pour insertion.

M2106060

LE GUE

Société à responsabilité limitée au capital de 37.000 Euros
Siège social : REIMS (Marne)
3 Place du Forum
R.C.S. Reims : 478.113.285

Selon procès-verbal de décisions de l'associée unique en date du 14 juin 2021, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social d'un montant de 23.898 € pour le porter de 37.000 € à 60.898 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale, laquelle est portée de 100 € à 164,58 € ;
- De réduire le capital social d'un montant de 49.368 € par imputation sur le poste «report à nouveau» débiteur pour le ramener à 11.530 €, et diminution de la valeur nominale de la part sociale laquelle est ramenée de 164,58 € à 31,16 €.

CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à trente sept mille € (37.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à onze mille cinq cent trente € (11.530 €).

Pour insertion.

M2106065

SELARL "MH ROFFI JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats
201 avenue de Laon - 51100 REIMS

ALTERA TP

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : COURTISOLS (Marne)
10 rue des Fossés
R.C.S. Châlons en Champagne :
839 712 155

Selon procès-verbal de décision unanime des associés en date du 20 décembre 2021, le siège social sera fixé à SAINT-LEONARD (Marne) - 8 rue de la Croix Chaudron, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Siège social :
- ANCIENNE MENTION : 10 rue des Fossés - 51460 COURTISOLS ;
- NOUVELLE MENTION : 8 rue de la Croix Chaudron - 51500 SAINT-LEONARD.

Pour insertion.

M2106066

SARL PORTE DE LA CRAFFE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social : REIMS (Marne)
3 Place du Forum
R.C.S. Reims : 534.389.051

Selon procès-verbal de décisions de l'associée unique en date du 14 juin 2021, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social d'un montant de 339.500 € pour le porter de 10.000 € à 349.500 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale, laquelle est portée de 10 € à 349,50 € ;
- De réduire le capital social d'un montant de 339.500 € par imputation sur le poste «report à nouveau» débiteur pour le ramener à 10.000 €, et diminution de la valeur nominale de la part sociale laquelle est ramenée de 349,50 € à 10 €.

Le capital social est donc fixé à 10.000 € divisé en 1.000 parts sociales de 10 € de valeur nominale.

Pour insertion.

M2106067

EARL DECOTTE AUGÉ

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 1 rue de la libération
51500 MAILLY EN CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 812 865 624

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} décembre 2021,

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés approuve :

- La démission pour cause de départ à la retraite de M. DECOTTE Eric en tant que co gérant ;

- Et en remplacement, la nomination de Mme Priscilla DECOTTE demeurant 1 rue de la Libération - 51500 MAILLY CHAMPAGNE en tant que co-gérante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour avis : La gérance.

M2106085

GEOM

Société civile immobilière en cours de transformation en société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 49 grande rue
51480 REUIL
514 271 121 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 21/12/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société ;
- de modifier l'objet social comme suit : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers meublés et non meublés, de tourisme avec et/ou sans prestations parahotelières.

La dénomination de la société, son siège social et sa durée demeurent inchangés.

Le capital reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 1.000 parts sociales de 1 € chacune.

Le mandat de Madame VIRGINIE PHILIZOT demeurant Costal Road, Poste de Flacq - 41519 POSTE LAFAYETTE, ILE MAURICE en qualité de gérante est renouvelé.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2106080

CHAMPAGNE PETITJEAN PIENNE EARL

au capital de 8.000,00 Euros
Siège social : 4 allée des Bouleaux
51530 CRAMANT
R.C.S. Epernay 483 859 567

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2021.

L'assemblée générale ordinaire des associés approuve à compter de ce jour :

- La démission pour cause de départ à la retraite de Monsieur Denis PETITJEAN en tant que co gérant ;
- La démission pour cause de départ à la retraite de Madame Dominique PETITJEAN en tant que co gérante ;
- Et en remplacement, la nomination de Madame Marie PETITJEAN demeurant 64 rue saint Gibrien - 51530 en tant que gérante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour avis : La gérance.

M2106084

EARL «BARREAU»

Capital social : 7.500 Euros
Siège social :
51330 DOMMARTIN VARIMONT
R.C.S. Châlons en Champagne
380 307 694

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2021 a décidé de transformer l'EARL en société civile d'exploitation agricole (SCEA), de modifier sa dénomination et de transférer son siège social. Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «LA SOURCE».

DURÉE : 99 années, terme fixé au 2 janvier 2090.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue du Pré Bayard - 51330 DOMMARTIN VARIMONT.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 7.500 €.

GÉRANCE : Madame Edwige BARREAU née MASSART.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La gérance.

M2106094

BATIEG

SA au capital de 73.200 Euros
Siège social :
18 rue du Pont Levis
51300 VITRY LE FRANCOIS
R.C.S. Châlons en Champagne
438 034 829

Le 30/06/2021, l'assemblée générale a décidé, à effet du même jour, de transformer la société en société par actions simplifiée.

La dénomination, le siège, le capital, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

S'agissant de la clause d'agrément : Les transferts sont désormais autorisés par l'assemblée générale ordinaire.

ACCES AUX ASSEMBLEES : Chaque action donne droit à une voix. Sous sa forme anonyme, la société était dirigée par :

M. Jean-Pierre BATILLOT, président directeur général ;

Mme Claudie BATILLOT, administrateur-directeur général délégué ;

M. Johan BATILLOT, administrateur ;

M. David BATILLOT, administrateur.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par un président : M. Jean-Pierre BATILLOT, demeurant 20 rue du Pont Levis - 51300 VITRY LE FRANCOIS.

Il a été également décidé de modifier l'objet social (article 2 des statuts) de la manière suivante : La société a pour objet principal d'acquies, de détenir, de gérer toutes participations dans des sociétés exerçant leur activité dans le secteur immobilier, agricole, commercial, artisanal, industriel, et plus généralement, de réaliser toutes opérations, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser l'extension et le développement, tant en France qu'à l'Etranger.

Pour avis.

M2106098

SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN et Eric VUILLEMIN

Notaires associés
à ROMILLY SUR SEINE (Aube)
9 B avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny

«JOLAIN Catherine»

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 87.353,28 Euros
Siège social :
9 rue des Etangs
51230 FAUX FRESNAY
R.C.S. de Reims n° 326 577 749

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2021, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social de la société telle qu'elle figure dans les statuts actuels, savoir le 31 mars, pour la fixer au 31 décembre de chaque année. De sorte que l'exercice social en cours aura une durée exceptionnelle de neuf mois et se terminera le 31 décembre 2021.

En conséquence, l'article dix-huit (18) des statuts est modifié comme suit : ARTICLE 18 - EXERCICE SOCIAL

ANCIENNE MENTION : L'exercice social commence le 1^{er} avril de chaque année et expire le 31 mars de l'année suivante.

NOUVELLE MENTION : L'exercice social commence le 1^{er} janvier et expire le 31 décembre de chaque année.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51100).

Pour avis : Me Carole TURPIN-VUILLEMIN, Notaire.

M2106116

SARL AK CONSTRUCTIONS

SARL AK CONSTRUCTIONS, SARL au capital de 7.500 €, siège social : 2 place de Courcelles - 51370 SAINT BRICE COURCELLES, 538 489 337 R.C.S. de REIMS. L'AGE du 16/12/2021 a décidé de : Transférer le siège social de la société 05 rue Paul Bert - 93370 MONTFERMEIL, à compter du 16/12/2021. Radiation au R.C.S. de REIMS et réimmatriculation au R.C.S. de BOBIGNY.

M2106125

AOC BIOMETHA

AOC BIOMETHA, SAS au capital de 120.000 € dont le siège social est à GUEUX (51390), 5 route de Rosnay immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 887 761 880. Aux termes d'une décision du président en date du 17/12/2021, la société LETANG SERVICES, représentée par Monsieur François-Xavier LETANG sise 21 rue de la Belle Epine - 77114 HERME, R.C.S. MELUN 498 801 125 et la société EARL DES MOIGNYS, représentée par Monsieur Christophe TELLIER sise 13 rue Edouard Estiez - 51420 WITRY LES REIMS, R.C.S. REIMS 407 773 357 ont été nommés directeurs généraux délégués de la société et ce pour une durée du mandat du président. Monsieur Christophe TELLIER, directeur général délégué a démissionné de son poste à compter du même jour.

Pour avis.

M2106119

SCEV «MARX ET FILS»

Capital social : 8.000 Euros
Siège social :
2 rue du Château - 51480 VENUTEUIL
R.C.S. Reims 442 718 656

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2021, les associés ont décidé du retrait de Monsieur Patrick MARX, de la gérance et de la nomination de Monsieur Bryan MARX, demeurant 50 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY, en qualité de gérant à cette même date.

Pour avis : La gérance.

M2106120

VIVESCIA Industries

Société en commandite par actions au capital de 217.595.560 Euros
Siège social :
2 rue Clément Ader - 51100 REIMS
R.C.S. Reims : 344 444 021

Par décision de l'AGOA du 08/12/2021, les actionnaires ont décidé de :

- Nommer Damien FOSSEPREZ, résident à ARNICOURT (08300), 12 Grande Rue, en remplacement de François PREVOTEAU, démissionnaire, en tant que Membre du Conseil de Surveillance jusqu'à l'AGOA statuant sur les comptes clos le 30/06/2023 ;

- Ne pas procéder au renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant, SALUSTRO REYDEL.

Pour avis.

M2106123

PLURIAL PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 3.100.000 Euros
Siège social :
2 place Paul Jamot - 51100 REIMS
439 845 504 R.C.S. Reims

Mme Caroline LOISELEUR, 32 ter rue de la Planchette - 51140 TRESLON, a été nommée en qualité de directeur général, en remplacement de M. Johnny HUAT (12 avenue de Reims - 51390 GUEUX), démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2106127

SACCLO

Société par actions simplifiée au capital de 3.100.000 Euros
Siège social :
30 boulevard de la paix - 51100 REIMS
303 689 483 R.C.S. Reims

M. Vincent VIGNERON, 3 impasse du Forgeron - 52

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

d.juris
Société d'Avocats
6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

**CONCEPTA
SENIUM
EXPLOITATION
FRANCE**

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
106 rue de Strasbourg - 51100 REIMS
R.C.S. 845 148 030 Reims

Aux termes d'une délibération de l'associée unique en date du 25 novembre 2021 et du procès-verbal de la Présidente en date du 10 décembre 2021, il ressort qu'à la date du 10 décembre 2021, le capital social a été augmenté de 250.875 € pour être porté de 10.000 € à 260.875 € par création de 250.875 actions et réduit de la somme de 180.875 € pour être ramené à 80.000 € par annulation de 180.875 actions.

Les articles 7 et 8 des statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.
ANCIENNE MENTION : 10.000 €. NOUVELLE MENTION : 80.000 €. L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La présidente.
M2106234

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SPARKLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 allée Santos Dumont, Bâtiment C1
51100 REIMS
880 440 664 R.C.S. Reims

Extension de l'objet social

Aux termes d'une délibération en date du 15/12/2021, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social de la manière suivante : «La commercialisation de boissons alcoolisées fermentées non distillées à destination de professionnels et de particuliers, notamment via un site internet marchand dédié ; La conception et la réalisation d'outils de communication ainsi que la création d'évènements». Le reste de l'article demeurant inchangé.

L'article 2 des statuts sera modifié en conséquence. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2106151

bac | boileau
avocats conseils

SCI DU RECRAN

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
7 rue Pasteur - 51350 CORMONTREUIL
431 570 480 R.C.S. Reims

Par décision de la gérance en date du 26/11/2021, il a été décidé de : Transférer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 «SIÈGE SOCIAL» des statuts.
ANCIENNE ADRESSE : 7 rue Pasteur - 51350 CORMONTREUIL.
NOUVELLE ADRESSE : 6 impasse du Beg Rohu - 56510 SAINT PIERRE QUIBERON.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2106167



GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

«FG INVEST»

L'assemblée générale de la société «FG INVEST» société à responsabilité limitée au capital de 2.040.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 502 788 359, dont le siège social est à REIMS (51100), 7 boulevard de la Paix, en date du 17 décembre 2021, a décidé la nomination en qualité de commissaires aux comptes :

- La société « CBP AUDIT & ASSOCIES », 3 Quai Kléber - 67000 STRASBOURG, et
- M. Laurent PATE, 26 rue Buirette - 51100 REIMS.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis et mention.

M2106166

H3M ENROBES

Société en nom collectif
au capital de 374.800 Euros
Siège social :
Lieu dit «Les Chichérons»
51300 MATIGNICOURT GONCOURT
444 440 614
R.C.S. Chalons en Champagne

Par AGOA du 28/06/2021, il a été pris acte de la démission de M. Mario DETAMMAECKER de ses fonctions de cogérant à effet du 30 juin 2021 et il a été nommé en remplacement, à compter du 01/07/2021 et pour une durée illimitée : Monsieur Maxime DUCHEMIN, demeurant à BOURGOGNE (51100), 65 avenue du Docteur Manichon.
Mention en sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.

M2106180

**SCEA
«DES FUGUIERS»**

Capital social : 70.650 Euros
Siège social :
3 route des Tuileries
51260 LA CELLE SOUS
CHANTEMERLE
R.C.S. Reims 323 982 652

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2021, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 15/12/2021 : Retrait de Monsieur Gérard PORENTRU, de la gérance.
Pour avis : La gérance.

M2106213



Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30 002
51886 REIMS

**GROUPEMENT
AGRICOLE
FONCIER Gaston
BAUGET-JOUEITE**

Société civile
au capital de 213.428,62 Euros
Siège social :
60 rue Chaude Ruelle - 51200 EPERNAY
300 237 872 R.C.S. Reims

Les associés ont décidé les 17, 20 et 21 décembre 2021 :
- La prorogation de la durée de la société jusqu'au 30/06/2022, et ont modifié en conséquence l'article 5 des statuts ;
- Le renouvellement du mandat de gérant de Nicolas BAUGET jusqu'au 30/06/2022.
Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2106224

CASTOR HOTEL

SAS au capital de 15.250 Euros
Siège social : 16 avenue du Perthois
51300 MAROLLES
439 305 194 R.C.S.
CHALONS EN CHAMPAGNE.

Suivant décisions de l'associée unique du 30/09/2021, il a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter de cette même date, celle suivante : EQYNOX HOTEL SAS. En conséquence, l'art. 3 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.

M2106231

CONVOCAION

**Caisses Locales
d'Assurances
Mutuelles Agricoles**

Les Conseils d'Administration des Caisses Locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de : VERTUS, LA RÉGION DE RILLY, REIMS BÉTHENY, LA RÉGION DE BOURGOGNE, CHÂTILLON VILLE FISMES, SÉZANNE BRIE CHAMPAGNE, VITRY HEILTZ SAINT AMAND, THIEBLEMONT SAINT REMY EN BOUZEMONT, MOIVRE ET VESLE, PONTFAVERGER, SAINTE MÈNEHOULD CHAMPARGONNE, TROISSY, CÔTES D'EPERNAY, AVIZÉ LE MESNIL, VILLEDOMMANGE SAINT LIÉ, MONTMIRAIL CONGY, FÈRE CHAMPENOISE SOMMESOUS, SOMPUIS, CHÂLONS ET ENVIRONS, SUIPPES MOURMELON, VILLE SUR TOURBE ET ENVIRONS, AY CÔTEAUX SUD, LA RÉGION DE VERZY, GUEUX MONTIGNY TRIGNY, REIMS VESLE, REIMS OUEST invitent leurs sociétaires à l'Assemblée Générale qui se tiendra le : Vendredi 14 janvier 2022 à 14h à Groupama, 8 esplanade Roland Garros à REIMS.

Ordre du jour :
- Résultats ;
- Rapport d'activités ;
- Votes et résolutions.
Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint et que l'assemblée ne pourrait délibérer valablement, une seconde Assemblée Générale serait convoquée ultérieurement par courrier personnalisé.
M2106036

**Société
Coopérative
Vinicole DE MISY
à LEUVRIGNY**

Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social :
6 place Saint Vincent - 51700 LEUVRIGNY
Agrément n°11.740
R.C.S. Reims 780 393 666

Avis de convocation

Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 14 janvier 2022 à 15 heures (Emargement à partir de 14 heures 30) au siège de la coopérative 6 place Saint Vincent - 51700 LEUVRIGNY pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 juillet 2021 ;
- Document relatif aux informations sur le prix ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approbation de ces conventions ;
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs ;
- Budget formation des administrateurs ;
- Approbation du règlement intérieur ;
- Constatation de la variation du capital social souscrit ;
- Pouvoirs.
Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime, de prendre connaissance au siège social, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée, des documents suivants :
- Les comptes annuels ;
- Le rapport du Conseil d'Administration aux associés ;
- Le document relatif aux informations sur le prix ;
- Les rapports du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés.
Le Conseil d'Administration.
M2106129

POURSUITE D'ACTIVITE



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

**LE CLOS
DE CHAMPFLEURY**

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
11 Grande Rue - 51500 CHAMPFLEURY
850 773 524 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 4 février 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le président.
M2105834

SARL

«des 3 ORMES»
Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
4 route départementale 20 - 51490 SELLES
R.C.S. Reims 849 314 794

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.
M2105939

SARL CIRINDUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
18 rue du Chanoine Hess
51100 REIMS
R.C.S. Reims 478 165 806

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 22 décembre 2021, les associés, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, eu égard au fait que suite aux pertes constatées les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, ont décidé de poursuivre l'activité de la société.
Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.
Pour avis.

M2106121

DISSOLUTION

DE SOCIETE

**GFA
des BERGERES**

Groupement foncier agricole
au capital de 261.766,23 Euros
Ferre des Bergères - 51120 LACHY
SIREN 337 887 244 R.C.S. Reims

Suivant décision collective des associés en date du 24 novembre 2021 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la GFA DES BERGERES à compter du 24 novembre 2021 et sa mise en liquidation amiable.
Les associés ont nommé en qualité de liquidateurs de la société, pour la durée de la liquidation :
- Mme Anne-Sophie RENARD, demeurant 2 rue de la Gare - 51600 SOMMEPY TAHURE ;
- M. Nicolas JAMART, demeurant 7 rue des Canonniers - 02100 SAINT QUENTIN.
Le siège de la liquidation reste fixé à LACHY (51120), Ferme des Bergères.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2106107



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CO DE & IN

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 15.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
19-21 rue des Capucins
51100 REIMS
842 925 224 R.C.S. Reims

Par délibération du 15 octobre 2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent CORDIER, demeurant 147 rue de Vesle - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 19-21 rue des Capucins - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2104640



**SAS HOTEL
DE LA POSTE**

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 13 rue des Sœurs
51300 VITRY LE FRANCOIS
Siège de liquidation : 13 rue des Surs
51300 VITRY LE FRANCOIS
842 341 448 R.C.S. Chalons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joël LATRICHE, demeurant 13 rue des Sœurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 13 rue des Sœurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2106092

SCI «AGRI DEFI»

Société en cours de liquidation
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
46 rue de Nuisement
51240 ECURY SUR COOLE
R.C.S. Chalons en Champagne
812 757 821

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er}/12/2021, la collectivité des associés de la SCI «AGRI DEFI» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1^{er}/12/2021 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Nicolas BONVALLET, demeurant 46 rue de Nuisement - 51240 ECURY SUR COOLE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SCI «AGRI DEFI», Monsieur Nicolas BONVALLET, 46 rue de Nuisement - 51240 ECURY SUR COOLE, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2106197

SCI CSA

Avis de dissolution

SCI CSA, société civile au capital de 250.000 €, siège social : 3 impasse du Presbytère - 51140 PEVY, 441 817 509 R.C.S. REIMS. Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 30/11/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur Mme Marie-Christine CALMET, demeurant 18 rue de Bruxelles - 62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 18 rue de Bruxelles - 62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2106200

LA CARAVANE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège :
2 impasse Léon Bourgeois
51430 TINQUEUX
Siège de liquidation :
2 impasse Léon Bourgeois
51430 TINQUEUX
828 419 812 R.C.S. Reims

L'AGE réunie le 27 octobre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christophe ANQUETL, demeurant 2 boulevard Jules César - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 impasse Léon Bourgeois - 51430 TINQUEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2106030

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



VITRY HOTEL

Avis de dissolution anticipée

VITRY HOTEL, société civile immobilière en liquidation au capital de 125.000 €, siège social : 13 rue des Soeurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS, siège de liquidation : 13 rue des Soeurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS, 326 381 027 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joël LATRICHE, demeurant 13 rue des Soeurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 13 rue des Soeurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2106093



LA LOGE D'ÉLISE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle en cours de liquidation au capital de 10.000 Euros
Siège social : 6 bis rue de l'Écufine
51420 CERNAY LES REIMS
879 735 660 R.C.S. Reims

L'associée unique a décidé le 30 novembre 2021 la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Les fonctions de gérante de Madame Élise LIESCH, demeurant 6 bis rue de l'Écufine - 51420 CERNAY LES REIMS, associée unique de la société ont pris fin, et Madame Elise LIESCH a décidé d'exercer les fonctions de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 bis rue de l'Écufine - 51420 CERNAY LES REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2106216

GFA DES EPEES

Groupement foncier agricole
au capital de 306.819,50 Euros
Ferme des Bergères aux Epées
51120 LACHY
SIREN 327 386 207 R.C.S. Reims

Suivant décision collective des associés en date du 24 novembre 2021 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée du GFA DES EPEES à compter du 24 novembre 2021 et sa mise en liquidation amiable.

Les associés ont nommé en qualité de liquidateurs de la société, pour la durée de la liquidation :

- Mme Anne-Sophie RENARD, demeurant 2 rue de la Gare - 51600 SOMMEPY TAHURE ;
- M. Nicolas JAMART, demeurant 7 rue des Canonnières - 02100 SAINT QUENTIN

Le siège de la liquidation reste fixé à LACHY (51120), Ferme des Bergères aux Epées.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2106106

CLOTURE DE LIQUIDATION



12 Place Hugues Plomb
51200 EPERNAY

CYRIL & VALERIE

Par AG extraordinaire du 20/12/2021, les associés de la société « CYRIL & VALERIE », société civile immobilière au capital social de 51.832,66 €, dont le siège est à PIERRY (51530), 3, rue Saint Vincent. Immatriculée sous le n° 393 003 439 au R.C.S de REIMS, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Le dépôt des pièces et actes relatifs à la dissolution-radiation se fera au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2105890

BL COMPANY

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 26 rue ceres - 51100 REIMS
Siège de liquidation : 26 rue ceres - 51100 REIMS
848 488 425 R.C.S. Reims

L'assemblée générale ordinaire réunie le 30 septembre 2021 au 26 rue Cérés - 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Guillaume LADROYE, demeurant 24 rue de la Montagne - 51390 ROSNAY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2104720

BIOGAZVELLE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
852 264 142 R.C.S. Reims

L'AGE, réunie le 14/12/2021 à l'adresse de son siège social, a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 14/12/2021, donné quitus au liquidateur Mathieu Deckeur, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 14/12/2021. Mention et dépôt des comptes de liquidation seront faits au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105851

MARNE-AISNERGIE

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
852 267 327 R.C.S. Reims

L'AGE, réunie le 14/12/2021 à l'adresse de son siège social, a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 14/12/2021, donné quitus au liquidateur Mathieu Deckeur, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 14/12/2021. Mention et dépôt des comptes de liquidation seront faits au R.C.S. de REIMS.

M2105852

ARTHIS

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 15.244,90 Euros
Siège social : 149 avenue de Laon
51100 REIMS
410089528 R.C.S. Reims

Aux termes du PB de l'AGO du 25/11/2021 les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation clos le 30/09/2021, donné quitus au liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de REIMS. Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.

M2105888

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SISTERON

Société civile en liquidation
au capital de 274.408,22 Euros
Siège social :
5 allée des Grains d'Argent
51430 BEZANNES
420 026 239 R.C.S. Reims

Clôture de liquidation

L'AGO réunie le 29 octobre 2021 a : Approuvé les comptes de liquidation ; Donné quitus au liquidateur, Monsieur Laurent Humler, demeurant 13 rue du Petit Four - 51100 REIMS et déchargé ce dernier de son mandat ;

Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105921

SOLLIES

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
13 rue du Petit Four - 51100 REIMS
500 546 023 R.C.S. Reims

Clôture de liquidation

L'AGO réunie le 29 octobre 2021 a : Approuvé les comptes de liquidation ; Donné quitus au liquidateur, Monsieur Laurent Humler, demeurant 13 rue du Petit Four - 51100 REIMS et déchargé ce dernier de son mandat ;

Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2105922

ABH INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 15.245 Euros
Siège social :
26 rue François Dor - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 404 269 813

Suivant procès-verbal en date du 15 décembre 2021, l'assemblée générale ordinaire a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : Mme VANNIER Annick ;

- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 15 décembre 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.

M2105960



LA SALLE DES VENTES DES PARTICULIERS

SARL en liquidation
au capital social de 7.622,45 Euros
Siège social : 23ter Av. Gabriel Péri
51430 TINQUEUX
Siège de liquidation :
1 av. Roger Salengro
51430 TINQUEUX
322 520 362 R.C.S. Reims

Par AGO du 2/12/2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Philippe LAMBERT demeurant 1 avenue Roger Salengro - 51430 TINQUEUX, et prononcé la clôture de liquidation de la société à effet au 31/07/2021. La société sera radiée du R.C.S. de REIMS.

Le liquidateur.

M2106023



SAS HOTEL DE LA POSTE

SAS HOTEL DE LA POSTE, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 €, siège social : 13 rue des Soeurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS, siège de liquidation : 13 rue des Soeurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS, 842 341 448 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. L'assemblée générale ordinaire réunie le 31 octobre 2021 au 13 rue des Soeurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Joël LATRICHE, demeurant 13 rue des Soeurs - 51300 VITRY LE FRANCOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2106109

ATELIER FANCONY

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation :
15 rue Voltaire - 51100 REIMS
830 316 188 R.C.S. Reims

L'assemblée générale réunie le 21 décembre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Danielle FANCONY, demeurant 22 rue Voltaire - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2105966

L'AGENAISE D'AMENAGEMENT ET DE PROMOTION

Société civile de construction-vente
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
1 rue René Cassin - 51430 BEZANNES
515 348 746 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 décembre 2021 au siège social de la société, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société FREY AMENAGEMENT ET PROMOTION, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : le liquidateur.

M2106124



51 rue Ampère - 75017 PARIS
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
7 avenue Christian Doppler
77700 SERRIS

PRESCI

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.500 Euros
Siège social et de liquidation :
22 rue de l'Isle - 51100 REIMS
432 024 289 R.C.S. Reims

L'assemblée générale réunie le 20 décembre 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Michel MARTINELLI, demeurant 22 rue de l'Isle - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2106170

AERO-LITH

AERO-LITH, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 2.000 €, siège social et siège de liquidation : 1 bis rue du four - 51490 BEINE NAUROY, 884 932 112 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une décision en date du 8 novembre 2021 au 1 bis rue du Four - 51490 BEINE NAUROY, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien PERIGNON, demeurant 1 bis rue du Four - 51490 BEINE NAUROY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2106176

SCI CSA

Avis de liquidation

SCI CSA, société civile au capital de 25.000 € en liquidation, siège social : 3 impasse du Presbytère - 51140 PEVY 441 817 509, R.C.S. REIMS. Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 30/11/2021, les associées, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation ;

- Donné quitus au Liquidateur Mme Marie-Christine CALMET, demeurant 18 rue de Bruxelles - 62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE, et déchargé cette dernière de son mandat ;

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.

M2106202



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT

23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

MALEON

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7.622,45 Euros
Siège de liquidation :
Chemin de Chouilly Oiry - 51200 EPERNAY
096 550 074 R.C.S. Reims

Clôture de liquidation

Aux termes d'une assemblée générale en date du 27 novembre 2021, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Jacqueline BOURSIER de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion, Me Emmanuel ROGE, Notaire.

M2106207



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CO DE & IN

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 15.000 Euros
Siège social et Siège de liquidation :
19-21 rue des Capucins
51100 REIMS
842 925 224 R.C.S. Reims

L'AGO réunie le 23 novembre 2021 au 19-21, rue des Capucins - 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent CORDIER, demeurant 147 rue de Vesle - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2104673

PENSEZ À FAIRE PUBLIER VOTRE ANNONCE PARTOUT EN FRANCE



annoncelgale.pamb
@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

**CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL**

**OFFICE NOTARIAL
CLOVIS**

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

EPOUX CAURAS
Avis d'aménagement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET, Notaire à REIMS (51100) 15 rue Clovis, le 22 décembre 2021, Monsieur Michel CAURAS, né à REIMS (51100) le 17 octobre 1949 et Madame Marie-Jeanne CAURAS, son épouse, née TRAVERS à SAINT DIZIER (52100) le 9 janvier 1948 demeurant ensemble à REIMS (51100), 71 rue de Vesle, mariés à la mairie de BAZINCOURT SUR SAULX (55000) le 10 juin 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont aménagé leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de préciput au profit du survivant des époux portant sur les actifs patrimoniaux suivants dépendant de la communauté, savoir, les biens et droits immobiliers servant de résidence principale (logement de la famille), les biens et droits immobiliers servant de résidence secondaire et les biens et droits immobiliers loués, les parts sociales ou actions de société, les actifs financiers et monétaires en dépôts auprès de tout établissement bancaire, les droits de créance sur les compagnies d'assurance (contrats d'assurance vie et bons de capitalisation), les récompenses dues à la communauté, les meubles meublants et objets mobiliers et les véhicules automobiles.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître David MENNETRET, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.
Pour avis et mention,
Me David MENNETRET, Notaire.
M2106145

**SCP
Carole TURPIN-VUILLEMIN
et Eric VUILLEMIN**

Notaires associés
à ROMILLY SUR SEINE (Aube)
9 B avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny

EPOUX VER EECKE
Changement de régime
matrimonial
Information préalable (Art.
1397 al 3 c.civ.)

Monsieur Guillaume Eugène Valère VER EECKE né à ROMILLY SUR SEINE (10100) le 20/02/1970 et Madame Céline Alliette Hélène BONNEVILLE née à TROYES (10000) le 29/02/1976, demeurant 7 rue de la Crayère GRANGES SUR AUBE (51260), mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la Mairie de DOMMARTIN LE COQ (10240) le 23 août 2003, ont modifié pour l'avenir leur régime matrimonial en incluant une clause de préciput en faveur du survivant des époux portant sur la résidence principale des époux, tous les meubles meublants et objets mobiliers en dépendant, ainsi que tous véhicules motorisés ou non, en dehors de ceux professionnels.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Eric VUILLEMIN Notaire associé, à ROMILLY SUR SEINE (10100), 9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis : Maître Eric VUILLEMIN, Notaire.
M2106223

**AVIS
ADMINISTRATIF**

**COMMUNAUTE
D'AGGLO-
MERATION
DE CHALONS
EN CHAMPAGNE**

**Approbation de la
modification simplifiée n°
2 du plu de FAGNIÈRES**

Par délibération n° 2021-222 en date du 16 décembre 2021, le Conseil communautaire a approuvé la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de FAGNIÈRES. Ladite délibération fait l'objet d'un affichage durant un mois au sein de la Mairie de FAGNIÈRES, du siège de la Communauté d'agglomération et d'une publication au recueil des actes administratifs. Le dossier de modification simplifiée du PLU est tenu à la disposition du public en mairie de Fagnières, à la Communauté d'Agglomération de CHALONS EN CHAMPAGNE et à la Préfecture de la Marne aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le président de la Communauté d'agglomération.
M2105813

**COMMUNAUTE
D'AGGLO-
MERATION
DE CHALONS
EN CHAMPAGNE**

**Approbation du PLU
de BUSSY LETTREE**

Par délibération n° 2021-221 en date du 16 décembre 2021, le Conseil communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de BUSSY LETTRÉE. Ladite délibération fait l'objet d'un affichage durant un mois au sein de la Mairie de BUSSY LETTRÉE, du siège de la Communauté d'agglomération et d'une publication au recueil des actes administratifs. Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en Mairie de BUSSY LETTRÉE, à la Communauté d'Agglomération de CHALONS EN CHAMPAGNE et à la Préfecture de la Marne aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le président de la Communauté d'agglomération.
M2105815

AVIS DIVERS

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS
Appartement :
- 26 rue Arlette Rémy - T4 au 3^{ème} étage - 92,08 m² Carrez - lot 77 - Box en sous-sol - DPE : C - 198 000 € - réf : ER.17240
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 10 60 16 61
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2105844

Notaires

**OFFICE NOTARIAL
DU LEVANT**

Mes CHÉPY - LARDENOIS -
VOIRNESSON

8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

**M. GUY RENÉ
CHALOT**

**Avis de saisine des
légataires universels -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
- Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28
novembre 2016**

Aux termes de son testament olographe, M. Guy René CHALOT, en son vivant retraité, veuf de M Lucienne CHARLES, demeurant à MOURMELON LE GRAND (51400), décédé le 16 juin 2021, a institué deux légataires universels.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LARDENOIS, Notaire à MOURMELON LE GRAND (51400), le 26 novembre 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître LARDENOIS, Notaire à MOURMELON LE GRAND (51400), dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour unique insertion.
M2105896

**arquebuse
notaires associés**

18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

M. RENÉ DARDOISE

**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Par testament olographe en date du 14 mars 2011, Monsieur René Marcel DARDOISE, demeurant à ATHIS (51150) 1 rue des Saules Bertin EHPAD «Les Opalines». Né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 13 mars 1930, Célibataire. Décédé à EPERNAY (51200), le 30 mai 2021 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Aymeric GEISS, suivant procès-verbal en date du 16 septembre 2021 dont une expédition et une copie ont été réceptionnées par le Greffe du tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE le 26 novembre 2021.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Aymeric GEISS, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 18 rue de l'Arquebuse dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2105915

GROUPEMONASSIER

Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS

Notaires

23 rue Libergier - 51100 REIMS

**M. JEAN-PIERRE
REGNAUT**

**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 29 décembre 2020, Monsieur Jean-Pierre Georges Michel REGNAUT, demeurant à REIMS (51100), 52 rue Dérodé. Né à BERCK (62600), le 17 janvier 1952. Ayant conclu avec Madame Michelle Renée Pierrette AUBERT un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Olivier THIENOT, Notaire à REIMS, le 5 février 2020. Décédé à REIMS (51100), le 25 juin 2021, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Maude PLOMTEUX, Notaire soussignée au sein de la SELARL THIENOT ET ASSOCIÉS, Notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 16 décembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Frédéric LOGEART, Notaire à REIMS, réf CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2106181

OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX

**M. MAURICE
DUREAU**

**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Par testament olographe du 26 juin 2021, déposé au rang des minutes de Maître David PINTEAUX, Notaire à TINQUEUX (51430), suivant procès-verbal dont la copie authentique et figurée a été reçue par le tribunal de grande instance de REIMS, le 14 décembre 2021.
Monsieur Maurice Marius DUREAU, en son vivant retraité, demeurant à TINQUEUX (51430), 59 allée Jacques Richard, né à REIMS (51100), le 05 septembre 1932 et décédé à REIMS (51100), le 20 juillet 2021, a institué un légataire universel.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître David PINTEAUX, Notaire à TINQUEUX (51430), dans le délai d'un mois à compter du 14 décembre 2021.
Pour avis : Maître David PINTEAUX.
M2105909

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS
APPARTEMENT :
- 6 allée Claude Monet - T2 au 4^{ème} étage - 46 m² environ - lot 519 - Cave et place de parking ext - DPE : C - 89.500 € - réf : ER.11445 ;
- 1C avenue Clémenceau - T3 au 4^{ème} étage - 87,43 m² Carrez - lot 69 - Box en sous-sol - DPE : C - 187.500 € - réf : ER.15235 ;
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06.10.60.16.61.
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2106146

**OFFICE NOTARIAL
DE LA PAIX**

**M. GÉRARD
GUILHABERT**

**Envoi en possession
en l'absence d'héritiers
réservataires
Article 1378-1 du Code
de procédure civile**

Par testament olographe, en date à REIMS du 14 décembre 2020; Monsieur Gérard Jean Théodore GUILHABERT, en son vivant, demeurant 75 boulevard Paul Doumer à REIMS (51100), né(e) le 05/09/1930 à MONTPELLIER (34000), décédé(e) à REIMS (51100), le 30/11/2021 ; A institué un ou plusieurs légataires universels.
Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marc JAMANN, Notaire à REIMS (Marne), 34 A boulevard de la Paix.
Pour avis.
M2105934

**MME CHRISTIANE
DUPONT**

**Avis de saisine
de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 26 janvier 1987, Madame Christiane Elisabeth Appoline DUPONT, demeurant à COURBEVOIE (92400), 17 rue Carle Hebert, née à PARIS 8ÈME ARRONDISSEMENT (75008), le 14 février 1929, décédée à EPERNAY (51200) (FRANCE), le 9 septembre 2021, a consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament le 8 novembre 2021, et d'un acte de constatation de la saisine du légataire universel le 2 décembre 2021, reçus par Maître Laetitia CONREUR-

HERRMANN, Notaire à AVENAY-VAL-D'OR (Marne), desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire susnommé, référence CRPCEN : 51054, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'acte de constatation de la saisine du légataire universel.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2106082

**OFFICE NOTARIAL
CLOVIS**

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

**MME MARIE-AUDE
LOMEGE**

**Avis
d'envoi en possession**

Par testament olographe du 11 février 2014 suivi d'un codicille en date du 12 mai 2016, Madame Marie-Aude Jacqueline LOMEGE, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jacques Emile Julien GOSSE et non remariée, demeurant à SILLERY (Marne), 20 rue de l'Image, née à LIERCOURT (80580), le 7 décembre 1948 et décédée à SILLERY (Marne), le 8 septembre, a institué des légataires universels. Le procès-verbal d'ouverture et de description du testament a été établi le 30 novembre 2021. L'acte complémentaire au dépôt de testament contenant contrôle de la saisine des légataires universels a été établi le 30 novembre 2021. Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le tribunal judiciaire de REIMS, le 08 décembre 2021.
Les oppositions pourront être faites, dans un délai d'un mois à compter du 08 décembre 2021, date du certificat de dépôt de l'acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Stéphanie DOUBLETRIET, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.
Pour avis et mention, Me Stéphanie DOUBLET-RIET, Notaire.
M2105911

**SUCCESSION
VACANTE**

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme MARINA Sylvie décédée le 29/10/2019 à REIMS (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808076608/ld.
M2105858

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme FURCHERT veuve DEMANET Liliane, Nadia, Pauline décédée le 26/06/2018 à CHALON-EN-CHAMPAGNE (51) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808073121/JD.
M2105916

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne / Ardennes

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme COUPERNOT divorcée CAILLOT Pauline, Gabrielle, Augusta décédée le 31/01/2018 à SAINTE MENEHOULD (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808076020/JD. M2105961

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme BELIGNE, divorcée LEONARD, Hélène, Marcelle, Marie-Thérèse décédée le 08/05/2019 à TROYES (10) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808071954/JD. M2106062

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 14 décembre 2021

**SARL MECANIQUE GENERALE
TOLERIE SERRURERIE (M.G.T.S.)**, 7 Rue du Chanoine Hess Zac la Neuville, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 351 288 642. Mécanique industrielle. Jugement modifiant le plan de redressement. M2105654

Jugement du 21 décembre 2021

**SARL ATELIER DE LIBRE
CREATION (ALC)**, 39 Rue de la Neuville, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 401 533 344. Ingénierie, études techniques. Jugement modifiant le plan de redressement. M2105968

Dépôt du 20 décembre 2021

SAS MSF BATIMENT, 7 Rue Louis Néel, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 834 569 386. Autres travaux de finition. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication. M2105943

Jugement du 21 décembre 2021

LE FRIANT Pierre-Emmanuel, 11 rue des Trois Gares, 51210 Montmirail. Non identifié. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur judiciaire le Selar Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2105969

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 14 décembre 2021

SARL NORBAI, 154 Rue de Cernay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 842 132 003. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Novembre 2021, désignant mandataire judiciaire Scp Crozat Barault Maigrot (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51318 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2105632

**SAS CALCULS ET ETUDES POUR
LE BATIMENT ET L'INDUSTRIE
ABREGÉ C.E.B.I. (C.E.B.I.)**, 16 Rue Rayet Liénart, 51420 Witry-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 414 420 034. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Septembre 2021, désignant mandataire judiciaire Selar Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2105645

SARL ROSSI Pere et Fils, 5 Rue du Buisson Paquelin, 51120 La Forestière, RCS Greffe de Reims 440 568 012. Travaux d'isolation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Novembre 2021, désignant mandataire judiciaire Selar Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2105655

SAS ANDALOUS, 3 Rue Maurice Hollande, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 812 700 110. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Juin 2020, désignant administrateur Selar Cardon & Bortolus (maître Benjamin Cardon) 49, avenue Salvador Allende - 77100 Meaux avec les pouvoirs : d'assurer seul, entièrement, l'administration de l'entreprise, mandataire judiciaire Selar Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2105656

FAILLITE PERSONNELLE

Jugement du 20 décembre 2021

DEVAUX Jean-Pierre, 76B Rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 485 137 111. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur DEVAUX Jean-Pierre pour une durée de 10 ans. M2105875

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 20 décembre 2021

SARL EURL DE PRIN, 31 - 37 Rue du Colonel Moll, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 521 548 594. Activités des marchands de biens immobiliers. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur GABIN Alain, Paul, Francis pour une durée de 5 ANS. M2105886

Madame COULIBALY Anne, Danielle, 20bis rue du Tir, 77500 Chelles. Non identifié. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Madame COULIBALY Anne, Danielle pour une durée de 7 ans. M2105899

SARL ETANCHEITE MARNAISE, 21 Rue Deprez, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 811 920 453. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur CIFTCI Necati pour une durée de 5 ans. M2105900

SARL ELITE CAR REIMS, 8 Rue Capitaine Georges Madon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 809 330 814. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur KLINAKIS Dimitrios (gérant de droit) et Monsieur MADACI Amine (gérant de fait) pour une durée de 12 ans. M2105901

TRIBUNAL DE COMMERCE EXTERIEUR

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

SIREN : 398 370 635. Raison sociale / Dénomination : **FERMETURES RICHARD**
Forme juridique : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Adresse du siège social : 51 rue des forges St Charles Charleville-Mézières - 08090 AIGLEMONT. Etablissement secondaire : 35 rue Pasteur - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
Jugement du tribunal de commerce de SEDAN prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 16/12/2021 et radiation à la suite du jugement de clôture pour insuffisance d'actif - article R.123-129-1° du Code de commerce. M2106031

Ardennes

VENTE CESSIION ATTRIBUTION D'APPORTS

**SCP INFANTINO,
GALLI-RICOUR et DEOM**
Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUIZIERS

MME LAURENT/ MME JUREK

Cession partielle d'un fonds libéral d'infirmier

Suivant acte reçu par Maître Isabelle GALLI-RICOUR, Notaire associé à VOUIZIERS (08) le 8 décembre 2021, enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES 1, le 16 décembre 2021, référence 0804P01 2021 N 00805, droits : 25 € ;

Madame Chloé Célia LAURENT, née à SEDAN (08) le 14 octobre 1988, infirmière libérale, demeurant à BUZANCY (08), 4 rue de la Gare, née A VENDU à Madame Perrine Nelly Paulette JUREK, née CHARLEVILLE-MEZIERES (08) le 27 juin 1996, infirmière libérale, demeurant à TANNAY (08), 1 rue de la Pisselotte ;
SES DROITS, soit MOITIE (50 %) DE LA PATIENTELE dépendant d'un fonds libéral d'infirmier, à laquelle LE CEDANT dispense des soins à la date de la cession, sous réserve du droit du patient de choisir son infirmier libéral, fonds libéral situé et exploité à BUZANCY (08), 4 rue de la Petite Bar, et pour l'exploitation duquel le CEDANT est identifié sous le numéro SIREN 798 887 642.

Le cessionnaire a la propriété de la patientèle vendue à compter du 8 décembre 2021.

L'entrée en jouissance est fixée au 1^{er} janvier 2022.

Moyennant le prix principal de vingt trois mille euros (23.000 €).

Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à VOUIZIERS (08400), 10 rue de l'Aisne, où domicile est élu.

Pour unique insertion, Me GALLI-RICOUR. M2105964

CONSTITUTION DE SOCIETE



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

HABAI

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social :
26 Place de la Halle
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 11 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : HABAI

Siège social : 26 place de la Halle - 08200 SEDAN

Objet social : Le commerce au détail et en gros par tous moyens, de produits de bien-être herboristerie, tisane, thé, le commerce, par tous moyens de cigarettes électroniques, de produits et d'accessoires pour cigarettes électroniques, de liquide pour cigarettes électroniques,

Le commerce de produits alimentaires et non alimentaires,

Le commerce de détail par tous moyens de produits biologiques et naturels d'entretien, d'hygiène, de cosmétiques, de compléments nutritionnels.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 €.

Gérance : Monsieur Damien HABAI, demeurant 34 Avenue de la Marne 08200 SEDAN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance. M2106046

**SCP INFANTINO,
GALLI-RICOUR et DEOM**
Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUIZIERS

DE PEYRAC

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Isabelle GALLI-RICOUR, Notaire associé à VOUIZIERS (08) en date du 20 décembre 2021.

Il a été constitué la société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) à associé unique.

DENOMINATION : DE PEYRAC.
SIEGE SOCIAL : 5 rue des Champs - 08400 MONTHOIS.

OBJET : Exploitation agricole.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 504.800,00 €.

GERANCE : Monsieur Geoffrey PONCIN, demeurant à MONTHOIS (08) 5 rue des Champs.

CESSIONS DE PARTS : Libres en cas d'associé unique, et soumises à agrément pour toutes les autres cessions.

Avis sera fait au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Me GALLI-RICOUR. M2106007

ANA
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
ZI du Blanc Mont - 08400 VOUIZIERS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VOUIZIERS du 13 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : ANA.

SIÈGE : ZI du Blanc Mont - 08400 VOUIZIERS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Vente de vêtements chaussures et accessoires.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

INALIÉNABILITÉ DES ACTIONS : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 1 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.

PRÉSIDENT : Monsieur Stéphane VERT, demeurant 8 rue de la Come Bagot - 08400 SAVIGNY SUR AISNE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le président. M2103439

SCI DOMAINE DE LA MOTTE

Avis de constitution

FORME SOCIALE : SCI.
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DOMAINE DE LA MOTTE. SIÈGE SOCIAL : Base de Loisirs Le Pré Hugon - 08380 SIGNY LE PETIT. OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un immeuble sis Base de Loisirs, Le Pré Hugon - 08380 SIGNY LE PETIT, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Aurélien DE BUYZER, 92 A route de Lens - 62218 LOISON SOUS LENS. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, pour toutes les autres cession agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

IMMATRICULATION : R.C.S. SEDAN. Pour avis : La gérance. M2105955

SCEA CHANDAVIS

Avis est donné de la constitution d'une société en date du 1^{er} Novembre 2021 présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile d'exploitation agricole.

DENOMINATION : SCEA CHANDAVIS.

SIEGE SOCIAL : MARVAUX VIEUX (08400), 10 Hameau de Vieux.

OBJET : La société a pour objet :

- Toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;

- Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 8.000 €.

APPORTS EN NUMERAIRE : 8.000 €.

GERANCE : Madame Paulette LAURET épouse ROBIN, demeurant à MARVAUX VIEUX (08400), 10 Hameau de Vieux, pour une durée indéterminée.

CESSIONS DE PARTS : Les cessions de parts sociales à un autre associé sont libres. Toutes les autres cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de tous les associés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis. M2106175

FIDAL
Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

BODYFEED INVEST 08

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 23 décembre 2021, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : BODYFEED INVEST 08.

CAPITAL : 120.000 € divisé en 120.000 actions de 1 €.

SIEGE SOCIAL : 34 rue Charles Bruneau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La participation, directe ou indirecte, de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Noël TOURY, demeurant 34 rue Charles Bruneau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis. M2106178

DOMAINE DE LA MOTTE

Avis de constitution

FORME SOCIALE : SARL.
DÉNOMINATION SOCIALE : DOMAINE DE LA MOTTE. SIÈGE SOCIAL : Base de Loisirs, Le Pré Hugon - 08380 SIGNY LE PETIT. OBJET SOCIAL : Exploitation de camping, de toute résidence de vacances, caravanning, gîtes, restauration, épicerie. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. CAPITAL SOCIAL : 361.000 €. GÉRANCE : M. Aurélien DE BUYZER, 92 A route de Lens - 62218 LOISON SOUS LENS. IMMATRICULATION : R.C.S. SEDAN. Pour avis : La gérance. M2105948

SCI HUNIE

Suivant acte reçu par Maître Sophie COLLET-MONOD, Notaire à SIGNY L'ABBAYE le 22 décembre 2021, il a été constituée la société civile immobilière dénommée «SCI HUNIE».

CAPITAL : 1.000,00 €.

SIEGE SOCIAL : 3 rue des Limons - 08360 CHATEAU PORCIEN.

OBJET SOCIAL : Acquisition, gestion, administration, mise en valeur et exploitation de tous biens ou droits immobiliers et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

DURÉE : 99 années.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

GÉRANCE : Monsieur Arnaud SURPLY, demeurant 3 rue des Limons - 08360 CHATEAU PORCIEN.

Pour avis et mention. M2106214

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Toute l'équipe
du journal
vous souhaite de

*très belles fêtes
de fin d'année*

PETITES AFFICHES
Matot Braine
CHAMPAGNE-ARDENNE

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

SARL LOC'R

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue Lamartine
08350 NOYERS PONT MAUGIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à NOYERS PONT MAUGIS du 14 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SARL LOC'R.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Lamartine - 08350 NOYERS PONT MAUGIS.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente et le gestion par la location en meublé et non meublé de tous immeubles.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Sylvie PAHON, demeurant 1 rue Lamartine - 08350 NOYERS PONT MAUGIS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105625

MODIFICATION

DE STATUTS

SCP INFANTINO, GALLI-RICOUR et DEOM

Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUIZERS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU HAMEAU DE CHENNERY

au capital : 6.000 Euros
Hameau de Chenneroy
08240 BAYONVILLE
R.C.S. Sedan : 493 943 922

Aux termes d'un acte reçu par Maître GALLI-RICOUR, Notaire à VOUIZERS, le 22 décembre 2021 ;

La collectivité des associés a décidé et accepté, à compter de cette date :

- Le transfert du siège social à VERPEL (08240), 12 rue du Moulin.

- La démission de Monsieur Philippe ETIENNE de ses fonctions de cogérant. Monsieur Constant MARYNS demeure seul gérant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Avis de ces modifications sera fait au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Me GALLI-RICOUR.

M2106132

SCEA «ARIANE»

Société civile
au capital de 153.000 Euros
Rue du Pont des Paquis
08310 JUNIVILLE
337 907 539 R.C.S. Sedan

Avis de modifications

Suivant PVAG du 21/02/2020, enregistré au SFP de CHARLEVILLE MEZIERES (08), le 10/03/2020, le capital social a été augmenté d'une somme de 58.800 € et porté ainsi de 153.000 à 211.800 €.

Suivant acte authentique en date du 05/05/2020, reçu par Maître Thomas CALMET, notaire à VOUIZERS (08), publié au SPF de CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 19/05/2020 vol 2020 P numéro 538, il a été procédé à une réduction du capital social ramenant le capital à 153.000 €.

Pour avis : Les gérants.

M2105845



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

ECO

Société civile immobilière
au capital de 1.125 Euros
porté à 1.250 Euros
Siège social : 6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
493 030 720 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 8 novembre 2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 125 € par apports en numéraire.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105867



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

FIZALYVOIS

Société civile immobilière
au capital de 5.500 Euros
porté à 6.000 Euros
Siège social :
6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
794 534 651 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 8 novembre 2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 500 € par apports en numéraire.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2105959



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

SCI LE PREMIER BUT

Société civile immobilière
au capital de 4.573,47 Euros
Siège social : Le premier but
08400 VOUIZERS
320 662 463 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 16 janvier 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de proroger de 40 années la durée de la société, soit jusqu'au 18 janvier 2061, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2106090



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

DAGI GROUPE HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
6 route du Stade - 08150 RENWEZ
893 349 605 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 18/12/2021 l'assemblée générale extraordinaire a décidé de :

- Remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «DAGI GROUPE HOLDING» par «AS GROUPE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- Transférer le siège social du 6 route du Stade - 08150 RENWEZ au 12 rue du Moulin - 08090 HAUDRECY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes de cette même délibération, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Dagistan TAYLAN de ses fonctions de gérant et a nommé en remplacement pour une durée indéterminée, Monsieur Aurélien CREUWELS et Madame Sandrine GURNARI, demeurant 12 rue du Moulin - 08090 HAUDRECY.

Pour avis : La gérance.

M2105952



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

SCI «LE LYS»

Société civile immobilière
au capital de 200 Euros
Siège social :
5 rue Jean-Baptiste Clément
08170 FUMAY
481 796 233 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération du 30/11/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 2 boulevard de la Tour Neuve - 57700 HAYANGE, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

M2105013



MENUISERIE EBENISTERIE BATIMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500,00 Euros
Siège social :
Rue d'Evigny - ZA la Poterie
08000 PRIX LES MEZIERES
829 705 011 R.C.S. Sedan

Le 10/11/21, l'associé unique a augmenté le capital social de 52.500 € pour le porter à 60.000 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des actions.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au R.C.S. de SEDAN.

M2104542

Maître Alizée POUPLIER Notaire

Au sein de l'étude de
Me Etienne WELTER
20 rue Nationale
08450 CHEMERY CHEHÉRY

SCI ALLMELIE

Société civile immobilière
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
23D rue de Tournes - 08000 WARCQ
R.C.S. de Sedan : 839 170 305

Suivant procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2021 et acte reçu par Me Alizée POUPLIER, Notaire à CHEMERY CHEHÉRY le 8 décembre 2021 il a été décidé la confirmation de Monsieur Nicolas NADAUD, demeurant 28 rue des Mapielles - 08000 LES AVELLES, en qualité gérant, à compter du 8 décembre 2021, pour une durée illimitée, suite à la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Jérôme RENAUD, demeurant 5 allée de la division Marguerite - 08200 FLOING

Pour avis : Me POUPLIER.

M2105883

SCP CHARLIER-LAURENT, CONREUR et SORIANO-DUMONT

Notaires associés
à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes)
1 bis rue de Lorraine

PAINS & CIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.600 Euros
Siège social :
44 boulevard Lucien Pierquin
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. de Sedan : 449 329 655

Insertion - Cession de parts sociales - Changement de gérant

Comme conséquence de la Cession de parts sociales reçue par Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, le 5 novembre 2021, il est pris acte de la démission de Madame Nadia JOBIN et Madame Vanessa JOBIN, co-gérantes, à compter de ce jour.

GERANCE : ANCIENNE MENTION : Madame Nadia JOBIN et Madame Vanessa JOBIN.

NOUVELLE MENTION : Monsieur Antoine LALLEMENT.

M2105926

BOLO

Société par actions simplifiée
au capital de 237.024 Euros
Siège social :
4 route de Sedan
08200 WADELINCOURT
302 510 094 R.C.S. Sedan

Aux termes des décisions de l'associé unique du 27.04.2021 il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la SARL SLB AUDIT, titulaire, ni celui de M. Breccourt, commissaire aux comptes suppléant.

M2106077

PATISSIER MAXENCE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
19 avenue de BLAGNY
08110 CARIGNAN
829 122 795 R.C.S. Sedan

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1^{er} octobre 2021 : Il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité de «petite restauration» et de transférer le siège social de CARIGNAN (08110) - 19 avenue de BLAGNY à CARIGNAN (08110) - 20-22 rue HABLOT à compter du 1^{er} octobre 2021.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2101796



EARL SIMON-PETIT

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 91.440 Euros
Siège à JUNIVILLE (08310)
R.C.S. Sedan n° 414 692 848

Aux termes de l'assemblée générale en date du 18 décembre 2021, les associés ont à l'unanimité :

1. Accepter la démission de Madame Laurence PETIT épouse SIMON de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2021 ;

2. Nommer Monsieur Fabien SIMON, demeurant à JUNIVILLE (08310), 9 rue Paul Verlaine, comme nouveau gérant pour toute la durée de la société à compter du 31 décembre 2021.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2105972



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

LA SCIERIE ARDENNAISE

Société anonyme
au capital de 294.625,14 Euros
Siège social :
Rue de la Campagne
08320 VIREUX WALLERAND
786 420 331 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 05/08/2021 a décidé de réduire le capital social de 73,17 € pour le ramener de 294.625,14 € à 294.551,97 € par voie de rachat de 3 actions.

Le conseil d'administration, par délibération en date du 8/12/2021, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 294.625,14 € (deux cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt-cinq virgule quatorze euros et quatorze centimes).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 294.551,97 € (deux cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent cinquante et un et quatre-vingt-dix-sept centimes).

Pour avis : Le Conseil d'Administration.

M2105904

SARL AMBULANCES COQUET

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
3 Rue du Terme d'Hargnies
08320 VIREUX WALLERAND
R.C.S. Sedan 312 814 155
SIRET 312 814 155 00015

Suivant décisions en date du 10 Décembre 2021, l'associé unique, a :
- transformé la société en société par actions simplifiée unipersonnelle avec effet du 10 décembre 2021 et adopté le texte des nouveaux statuts,
- constaté la fin des mandats de Gérants de Monsieur Alexandre COQUET et Monsieur Frédéric COQUET,

- nommé, en qualité de Président de la Société par Actions Simplifiée, la SARL GROUPE COQUET, immatriculée au RCS de Sedan sous le n° 838 788 925, ayant son siège social à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) 10 Rue Henri Martinet.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Sedan.

La Gérance.

M2106050

SARL AMBULANCES ARDENNES ASSISTANCE

Société à responsabilité limitée
au capital social de 8.384,69 Euros
Siège Social :
73 route de Warcq
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 330 043 241
Siret 330 043 241 00042

Suivant délibération en date du 10 Décembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

-transformé la Société en Société par Actions Simplifiée avec effet du 10 Décembre 2021 et adopté le texte des nouveaux statuts,

-constaté la fin du mandat de Gérant de Monsieur Alexandre COQUET, demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) 10 Rue Henri Martinet,

-nommé, en qualité de Président de la Société par Actions Simplifiée, la SARL GROUPE COQUET, immatriculée au RCS de Sedan sous le n° 838 788 925, ayant son siège social à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) 10 Rue Henri Martinet.

-Changer la dénomination de la Société : AMBULANCES ARDENNES ASSISTANCE

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Le Gérant.

M2106055



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

APE HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
Route de Warcq - RD 9
08090 BELVAL
902 946 128 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 15/12/2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Clément LHOTELLERIE, demeurant 12 rue de Warcq à BELVAL (08090), de nationalité française, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour avis : La gérance.

M2106099



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

MK FACADE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social :
2 avenue Louis Tirman
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
818 762 965 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 26/07/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée MK FACADE a décidé de transférer le siège social du 2 avenue Louis Tirman, - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 30 bis rue Monseigneur Loutil - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2106137

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

KABADAYI IMMO
Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
2 avenue Louis Tirman
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
887 706 364 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 26/07/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2 avenue Louis Tirman - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 30 bis rue Monseigneur Loutil - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2106138

SCP INFANTINO, GALLI-RICOUR et DEOM
Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUIZERS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU HAMEAU DE CHENNERY
au capital : 6.000 Euros
12 rue du Moulin - 08240 VERPEL
R.C.S. Sedan : 493 943 922

Aux termes d'un acte reçu par Me GALLI-RICOUR, Notaire à VOUIZERS, le 22 décembre 2021 ;
La collectivité des associés a procédé, à compter de cette date :
- A l'augmentation du capital social, par voie d'apport des comptes courants d'associés et de numéraires, pour le porter à 12.840,00 €, par création de parts nouvelles.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Avis de ces modifications sera fait au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : Me GALLI-RICOUR.
M2106142

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE BERNARD PAVIE
Société civile
Capital : 423.780,00 Euros
Siège :
TAIZY (08360), Ferme de Gand
R.C.S. Sedan 818 211 443

Par décision collective intervenue suivant acte reçu par Maître Christophe PIERRET, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 17/12/2021, les associés ont, à l'unanimité :
- Pris acte de la démission de Mme Elisabeth PAVIE-KANIKOWSKI de sa fonction de gérante à compter du 17/12/2021 ;
- Nommé M. René BARTOLI en qualité de gérant à compter du 17/12/2021.
GERANCE
ANCIENNE MENTION : Mme Elisabeth PAVIE-KANIKOWSKI, dt Ferme de Gand à TAIZY (08360).
NOUVELLE MENTION : M. René BARTOLI, dt Chemin de la Procession à RETHEL (08300).
M2106171

CYCLES & ELECTRIC MOBILITY FRANCAISE
Sigle : CEMF
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
Rue de la Céramique - 08500 REVIN
892 960 048 R.C.S. Sedan

Suivant procès-verbal en date du 8 décembre 2021, l'assemblée des associés a nommé en qualité de : COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : VAL DE LOIRE AUDIT - SARL, 1 rue de Coigneau - 45100 ORLEANS, 487 749 384 R.C.S. ORLÉANS.
Mention sera portée au R.C.S. de SEDAN.
M2106190

EARL DU GRAND CHEMIN
Société civile au capital de 1.470.000 Euros
489 386 292 R.C.S. Sedan
Chez Mr et Mme ROUSSEAU
10 rue Pol Bouin
08160 VENDRESSE

Avis de modifications
Suivant acte SSP du 15/12/21, enregistré à CHARLEVILLE-MEZIERES (08) le 21/12/2021, Dossier 2021/43065, il a été décidé, à compter rétroactivement du 01/12/21, de fixer le capital social à 870.000 € et de transférer le siège social 3 rue Pol Bouin à VENDRESSE (08160).
Pour avis : Le gérant.
M2106071

CONVOCAION

CAISSES LOCALES D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
Les Conseils d'Administration des Caisses Locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de : JUNIVILLE, CHARLEVILLE MÉZIÈRES OUEST, SEDAN RAUCOURT, RETHEL, CARIGNAN MOUZON, FLIZE OMONT, CHÂTEAU PORCIEN, NOVION PORCIEN, ASFELD, CHAUMONT PORCIEN, VOUIZERS LE CHESNE, ATTIGNY TOURTERON, BUZANCY GRANDPRÉ, RUMIGNY SIGNY L'ABBAYE, MACHAULT MONTHOIS, ROCROI SIGNY LE PETIT, LA VALLÉE DE LA MEUSE, RENWEZ, CHARLEVILLE MÉZIÈRES EST invitent leurs sociétaires à l'Assemblée Générale qui se tiendra le : Vendredi 14 janvier 2022 à 11h 0 Groupama, 6 avenue Jean Jaurès à CHARLEVILLE MEZIERES.
Ordre du jour :
- Résultats ;
- Rapport d'activités ;
- Votes et résolutions.
Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint et que l'assemblée ne pourrait délibérer valablement, une seconde Assemblée Générale serait convoquée ultérieurement par courrier personnalisé.
M2106035

POURSUITE D'ACTIVITE

CELLULE CONNECT
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.500 Euros
Siège social :
16 rue d'Ecry
08190 VIEUX LES ASFELD
837 753 276 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 29 novembre 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le gérant.
M2105200

DISSOLUTION DE SOCIETE

MOULIN DE LA TOUR
Société civile au capital de 500 Euros
Siège de liquidation :
3 rue de la Liberté
08260 AUVILLERS LES FORGES
883 715 625 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15/11/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/11/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guy FREROTTE, demeurant 3 rue de la Liberté - 08260 AUVILLERS LES FORGES. Le siège de la liquidation est fixé, 3 rue de la Liberté - 08260 AUVILLERS LES FORGES.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : Le liquidateur.
M2104517

EARL DE L'ADHUY

EARL DE L'ADHUY, EARL au capital de 105.252 €, Ferme de l'Adhuy - 08240 LANDRES ST GEORGES, R.C.S. SEDAN : 325 612 240. Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter 30 novembre 2021, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur MARCHAL Eric, gérant associé, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Ferme de l'Adhuy - 08240 LANDRES ET ST GEORGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2105847

Office Notarial GAMBETTA
Vetea GRIMOD
Ludivine MARCHAND
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

SCI Y.S.M.PICARDIE
(en liquidation)
Société civile immobilière
au capital de 106.713,00 Euros
5 rue du Clos des Cerises
08270 SORCY BAUTHEMONT
R.C.S. Sedan 429 024 847

Avis de dissolution de société

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2021, les associés de la SCI Y.S.M.PICARDIE ont décidé la dissolution anticipée à compter du 23 octobre 2021 et la nomination de Michel LAROCHE en qualité de liquidateur pour une durée de un an renouvelable.
Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents relatifs à la liquidation a été fixé chez Michel LAROCHE à SORCY BAUTHEMONT (Ardennes), 5 rue du Clos des Cerises.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis.
M2105855

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HALIGONS
Société Civile Immobilière
au capital de 2.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
30 rue Mignolet
08000 PRIX LES MEZIERES
819 006 859 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18/11/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Anabelle HALIGON, demeurant 30 rue Mignolet, 08000 PRIX LES MEZIERES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 30 rue Mignolet - 08000 PRIX LES MEZIERES C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur
M2105917

CLOTURE DE LIQUIDATION

M & R BUSINESS
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital social de 2.000 Euros
Siège social :
Galerie marchande Intermarché Centre Commercial Rives d'Europe
Route de Beauraing
08600 GIVET
R.C.S. Sedan 841 030 778

Avis de clôture de liquidation

Suivant décision en date du 30 Septembre 2021, l'assemblée générale ordinaire des associés :
- A approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30 septembre 2021 ;
- A donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- Et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Le liquidateur.
M2106173

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

LES AGATHES
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 304,90 Euros
Siège social :
13 rue de Pierie Amblimont
08210 MOUZON
Siège de liquidation :
13 rue de Pierie Amblimont
08210 MOUZON
379 320 831 R.C.S. Sedan-08200

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 15 novembre 2021 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Blanchard PONSARD, demeurant 13 rue de Pierie Amblimont - 08210 MOUZON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2105236

KPMG Avocats

MATIERES D'URBANISME
Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 8.000 Euros
Siège social :
10 parvis de la Gare
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 523 734 739

Aux termes de décisions en date du 30 novembre 2021, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric DENISART, demeurant à RENWEZ (08150), 5 rue Victor Hugo, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN. Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis : Le liquidateur.
M2105688

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Par jugement en date du 23/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a arrêté le plan de sauvegarde judiciaire à l'égard de

SARL Métha'Ardennes
4 rue Jacques Wentzel - 08200 FLOING. Activité : Concepteur et créateur d'outils, d'équipement et processus de valorisation organique. R.C.S. SEDAN B 830 818 498 (2017 B 00282).
Ledit jugement a désigné commissaire à l'exécution du Plan : SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET, 34 rue des Moulins - 51715 REIMS CEDEX.
Le Greffier : C. HARDY.
M2106211

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
Monsieur Fredy DEBESSE
5 rue de la Paix Sociale - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES. Activité : Artisan ébéniste. R.C.S. SEDAN F 419 160 999 (2021 F 00003).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105977

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Jean-Pierre PINTO
6 Parc Fostier - 08000 WARCO. Activité : Commerce de voitures et véhicules automobiles légers d'occasion. R.C.S. SEDAN A 330 844 820 (2015 A 00537).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105978

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL MURGUET
42 rue Jean Moulin - 08700 NOUZONVILLE. Activité : Mécanique générale négociant en machines outils holding. R.C.S. SEDAN B 435 186 903 (2001850089).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105979

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Christophe PAGNIER
12 rue Flayelle - 08600 GIVET. Activité : Boulangerie, pâtisserie, confiserie, épicerie, articles de bazar. R.C.S. SEDAN A 501 123 160 (2007 A 50313).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105980

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL VIVA STYLE
27 place de la Halle - 08200 SEDAN. Activité : Coiffure mixte et toutes activités en décollant. R.C.S. SEDAN B 789 804 135 (2012 B 00401).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105981

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Tahar BELABED
54 rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Pizzeria restauration rapide traiteur boissons sur place ou à emporter ou livraison. R.C.S. SEDAN A 531 508 448 (2014 A 00016).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105982

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Madame Sophie LORENZO
place de l'Eglise - 08270 WASIGNY. Activité : Coiffure mixte, vente de produits capillaires et tous accessoires se rapportant à l'activité, parfumerie, produits de beauté. R.C.S. SEDAN A 532 762 762 (2011 A 00112).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105983

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL I.M. HOLDING
1 rue Jules Fuzelier - 08440 VIVIER AU COURT. Activité : La prise de participation dans toutes sociétés et la gestion de ces participations ; acquisition, propriété, administration de toutes valeurs mobilières ou immobilières, l'octroi d'avances en compte courant à ses filiales, gestion de trésorerie de ses filiales. R.C.S. SEDAN B 808 071 344 (2014600385).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105984

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS MAISONS ART DECO
6 chemin du Tourmant Simonet - 08200 SEDAN. Activité : Construction de maisons individuelles, contractant général tout corps d'état, conduite d'ouvrage, réhabilitation du patrimoine. R.C.S. SEDAN B 818 274 656 (2016 B 00050).
Le Greffier : C. HARDY.
M2105985

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SA Etablissements Marcel GERVAIS

chemin de la Comtesse, ZI de Pargny - 08300 RETHEL. Activité : Entreprise de menuiserie, charpente, scierie, charonnage, ébénisterie et tous travaux du bois ; entreprise de maçonnerie et béton armé, pompes funèbres. R.C.S. SEDAN B 787 320 423 (1973650042).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105986

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS EVOLUTION BATIMENT

2 ruelle Jacob - 08000 PRIX LES MEZIERES. Activité : Travaux de plomberie, sanitaire, installation de menuiseries et de fermetures, de chauffage, de maçonnerie, de carrelage, de faïence, d'isolation thermique intérieure ou extérieure, d'établissement de diagnostics thermiques, d'installation électrique. R.C.S. SEDAN B 811 819 143 (2015 B 00160).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105987

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Ali ABDERREZZAK

3 rue Gambetta - 08200 SEDAN. Activité : Vente sédentaire et ambulante de maroquinerie bijoux fantaisies cosmétiques accessoires divers (foulards ceintures...) vêtements gâteaux articles de Paris. R.C.S. SEDAN A 391 144 292 (1995 A 00046).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105988

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS A.E PATRICK AND F

13 rue Jules Turquais - 08110 CARIGNAN. Activité : Un fonds de commerce d'enseignement de la conduite, autos, motos et autres véhicules connu sous l'enseigne «ECOLE DE CONDUITE PATRICK» exploité à CARIGNAN 08110, 13 rue Jules Turquais - DOUZY 08140, 22 rue de l'Union et SEDAN 08200, 25 bis rue Jean Jaurès. R.C.S. SEDAN B 829 916 816 (2017 B 00229).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105989

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Jonathan WEIRAUCH

40 rue des Ecoles chez sa mère - 08110 CARIGNAN. Activité : Bucheron. R.C.S. SEDAN A 801 324 492 (2017 A 00365).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105990

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL MULTISAT SERVICES

15 Rue Bourmizet - 08400 VOUIERS. Activité : Ventes d'électroménager, pose D antennes, dépannage D électroménager, travaux D électricité et de plomberie. Vente et pose de Poèles à granulés de bois. R.C.S. SEDAN B 524 344 033 (2010 B 00310).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105991

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS MENUISERIE DE LA POINTE

17 rue de la Strée - 08320 VIREUX MOLHAIN. Activité : Menuiserie et ébénisterie artisanale. Créations fabrication sur mesure de menuiserie intérieure, extérieure, mobilier avec pose. Réparations. Vente de bois rabotés, vente de matériels et matériaux professionnels. R.C.S. SEDAN B 840 277 206 (2018 B 00196).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105992

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL ADN COMPETENCES

119 avenue Charles de Gaulle - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. Activité : Formation. R.C.S. SEDAN B 527 664 700 (2010 B 00393).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105993

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL DMD

Le Moulin Route de Lalobbe - 08460 SIGNY L'ABBAYE. R.C.S. SEDAN B 524 242 286 (2015 B 00274).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105994

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS LA ROCAILLE

1 avenue Jean Jaurès - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES. Activité : Restauration, fabrication de plats cuisinés à emporter, vente ambulante de pizza à emporter. R.C.S. SEDAN B 448 150 045 (2003 B 50077).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105995

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL SOCIETE NOUZONNAISE D'USINAGE

40 rue Bara - 08700 NOUZONVILLE. Activité : Usinage de métaux ferreux et non ferreux. R.C.S. SEDAN B 311 022 248 (1977 B 50063).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105996

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Bernard Lucien SOHIER

38 rue du Théâtre - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Traiteur plats à emporter organisation soirées et activités sur foire et marché en ambulat. R.C.S. SEDAN A 451 966 683 (2014 A 00092).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105997

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL DOM'INNO

60 Bis rue de la République - 08120 BOGNY SUR MEUSE. Activité : Vente et pose de toutes fermetures. R.C.S. SEDAN B 533 896 247 (2011 B 00319).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105998

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL SOCIETE DE TRANSPORTS COPEL

8 rue de l'Industrie - 08400 VOUIERS. Activité : Transports routiers, service de transports de marchandises pour le compte d'autrui, location de véhicules automobiles pour le transport routier de marchandises. R.C.S. SEDAN B 306 168 964 (1980 B 50001).

Le Greffier : C. HARDY.

M2105999

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL ERA-SUN

Route de Mouzon village Pme - 08140 DOUZY. Activité : Conception, fabrication, commercialisation de systèmes de chauffage, de climatisation et de production d'électricité utilisant notamment l'énergie solaire ou autres énergies renouvelables destinées aux grossistes, aux professionnels et aux particuliers, ainsi que la pose de systèmes directement ou en sous-traitance chez les clients. R.C.S. SEDAN B 502 188 592 (2008 B 00008).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106000

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL COMPAGNIE FINANCIERE BRONGNIART

16 rue du Président Kennedy - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Conseils en stratégies d'intervention sur les marchés financiers, conseils en transactions immobilières, conseil en opérations bancaires et placements. R.C.S. SEDAN B 794 250 563 (2013600259).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106001

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL COPLAN REPROGRAPHIE

Zac de la Croisette, 9019 Rue Paulin Richier - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Photocopie, reprographie, dactylographie, imprimerie, héliographie, commerce de détail de papeterie, fournitures, mobilier matériel bureau. R.C.S. SEDAN B 509 131 116 (2008 B 50358).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106003

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS BS HOLDING

52 rue de la Gare - 08800 LES HAUTES RIVIERES. Activité : Prise de participation en France et à l'étranger dans toutes entreprises ou sociétés quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement. R.C.S. SEDAN B 791 685 118 (2013 B 00080).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106004

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS UNIVER'S CONCEPT

16 ZA du Grand Ban - 08000 LA FRANCHEVILLE. Activité : Vente à domicile. R.C.S. SEDAN B 843 355 546 (2018 B 00335).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106005

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL SIMOCAL ARDENNES

route de Rocroi - 08460 SIGNY L'ABBAYE. Activité : Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central. R.C.S. SEDAN B 441 205 556 (2002 B 50071).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106006

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL BLAGNY PECHE

55 bis route Nationale - 08110 BLAGNY. Activité : Vente articles de pêche et dérivés, articles de chasse et dérivés, aliments animaliers, vente de résineux et dépôt de gaz. R.C.S. SEDAN B 791 553 647 (2013 B 00073).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106008

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL FRESACO.F - French Saoudienne Consulting Office France

Route de la Moncelle Château de Montvillers - 08140 BAZEILLES. Activité : Ingénierie, consultation, étude pour le développement industriel, économique, financier et sportif. R.C.S. SEDAN B 798 097 879 (2013 B 00396).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106009

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL LE TANDOOR

42 rue de l'Horloge - 08200 SEDAN. Activité : Restauration indienne. R.C.S. SEDAN B 532 161 015 (2011600193).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106010

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS FLIZE FORMATION ROUTIERE

14 rue de la Glacière - 08160 FLIZE. Activité : Enseignement de la conduite automobile et toutes activités annexes et connexes. R.C.S. SEDAN B 799 299 631 (2013 B 00527).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106011

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL GSTH

13 rue de la République - 08330 VRIGNE AUX BOIS. Activité : Boulangerie - pâtisserie - confiserie - biscuiterie issues et tous produits. R.C.S. SEDAN B 812 875 979 (2015 B 00249).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106012

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL ENERGIES MH

62 rue du Moulin - 08410 BOULZICOURT. Activité : Fabrication vente et livraison de Pellets, vente de bois de chauffage, exploitation forestière. R.C.S. SEDAN B 819 312 984 (2016 B 00130).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106013

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL AU CARROUSEL DES ENFANTS

Zac de l'Etoile - 08300 RETHEL. Activité : Achat et vente de jouets, jeux et Modélisme, cadeaux et puériculture. R.C.S. SEDAN B 499 600 815 (2007 B 50270).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106014

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL CHOCOLAT PISTACHE

12 rue Saint Louis - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES. Activité : Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et chocolat. R.C.S. SEDAN B 531 072 379 (2011600110).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106015

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SA FERMETURES RICHARD

51 rue des Forges Saint Charles - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES. Activité : Achat et vente de menuiserie industrielle, bois et aluminium, fermetures de bâtiment, produits d'isolation. R.C.S. SEDAN B 398 370 635 (1994650184).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106016

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL SOFABOIS

4381 Le Cheval Blanc - 08230 ROCROI. Activité : Exploitation forestière, achat et vente de bois tous usages, achat et vente produits agricoles. R.C.S. SEDAN B 500 041 322 (2007 B 50295).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106018

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS CHAMPAGNE ARDENNE AUTOMOBILES

Chemin de la Comtesse, ZI de Pargny - 08300 RETHEL. Activité : Garage carrosserie atelier réparation de tous véhicules automobiles achat et vente de véhicules neufs ou d'occasion. R.C.S. SEDAN B 799 147 186 (2013 B 00500).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106019

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SAS A-C EXPRESS

16 avenue du Muguet - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Transports de marchandises de - 3 T5 messagerie, location de véhicules avec ou sans chauffeur. R.C.S. SEDAN B 812 924 637 (2015 B 00253).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106020

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Mickaël Daniel CREPIN

1 avenue d'Arches et n°2 rue Monge - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES. Activité : Débit de boissons, restauration rapide, exploitation d'appareils automatiques. R.C.S. SEDAN A 503 847 923 (2008 A 50087).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106021

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur Karim EL GATAOUI

10 rue des Mésanges - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Prestations de sécurité incendie. R.C.S. SEDAN A 823 023 866 (2016 A 00500).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106022

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

Monsieur SARL RENOV'HOME

5 ter rue Thiers - 08200 SEDAN. Activité : Vente et pose de menuiseries intérieures et extérieures ; Vente et pose de plancher, aménagement et décoration d'intérieur ; Vente énergie renouvelable, vente et pose de vérandas, stores, portails, clôtures, travaux de rénovation et d'isolation, négoce de matériaux de construction. R.C.S. SEDAN B 804 683 092 (2014 B 00301).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106024

Par jugement en date du 16/12/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

SARL La Popote de L'Ardeuné

8 rue Jean Jaurès - 08400 VOUIERS. Activité : Food Truck de restauration rapide vente ambulante de hamburger, paella, sandwicherie friterie, pâtisserie, glaces et boissons. R.C.S. SEDAN B 810 124 891 (2015 B 00075).

Le Greffier : C. HARDY.

M2106025

Par jugement en date du 16/12/20

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

Par jugement du 13 octobre 2021, le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de
Monsieur Michel ELOY
demeurant 5 rue Lelarge - 08390 LE CHESNE.
Le Greffier : A. KAPYRKA.
M2106160

Par jugement du 13 octobre 2021, le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de
l'association MON'ANS DE PARTAGE
ayant siège social 32 rue des Charrons - 08090 AIGLEMONT.
Le Greffier : A. KAPYRKA.
M2106161

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 8 décembre 2021 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée de

Monsieur Benoit STEVENIN
Ingénieur conseil et études techniques, demeurant 135 rue de la Semoy, Nohan sur Semoy - 08800 THILAY.
Juge commissaire titulaire : Aurélien SEGURET.
Juge commissaire suppléant : Marie-Pierre SAINT-BLANCARD.
Mandatitaire liquidateur : Maître Charles BRUCELE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Date de cessation des paiements : 8 septembre 2021.
La liste des créances déclarées au passif de la procédure avec ses propositions d'admission, de rejet ou de renvoi devra être établie par le mandataire judiciaire et transmise au juge commissaire dans le délai de 12 mois suivant la publication du jugement au BODACC.
Le Greffier : A. KAPYRKA.
M2106157

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE REVIN
Instauration du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Par délibération n°2021-127-DGS du 16/12/2021, le conseil municipal de REVIN a décidé d'instaurer le Droit de Prémption Urbain sur la totalité des zones urbaines et des zones à urbanisme délimitées par le Plan Local d'Urbanisme en vigueur.
Cette délibération est affichée en mairie durant un mois.
M2105895

AVIS DIVERS

SELARL Sophie COLLET-MONOD
Notaire à SIGNY-L'ABBAYE (08460)

M. MICHEL HUSSON

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date à CHATEAU-PORCIEN du 13 avril 2006, Monsieur Michel Robert HUSSON, en son vivant retraité, demeurant 35 rue du Faubourg de Liesse à CHATEAU PORCIEN (08360), né le 19/06/1941 à TAIZY (08), décédé à REIMS (51) le 06/10/2021, a institué plusieurs légataires universels.
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Sophie COLLET-MONOD, Notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis.
M2105907

SCP R. MOUZON et J.P. CATTELAÏN
Notaires associés
43 rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

MLLE DORMET

Suite au décès le 7 octobre 2021 de Mademoiselle Anne-Marie DORMET née à DAMOUZY (08090), le 11 juin 1919, demeurant à NOUZONVILLE (08700), 65 rue Edouard Vaillant, célibataire majeure, Maître Alexandre MOUZON, Notaire associé à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 43 rue Madame de Sévigné, est chargé du règlement de cette succession. Il est précisé qu'il existe un testament contenant un legs universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Alexandre MOUZON, suivant procès-verbal dressé par lui, le 21 décembre 2021.
Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé.
Pour avis et mention :
Maître Alexandre MOUZON, Notaire.
M2106078

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 - 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme BARRET CORINNE décédée le 29/05/2018 à REIMS (51) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808057955/JD.
M2106073

Aube

CONSTITUTION DE SOCIETE

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

CARROSSERIE HUGOT

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date à LUSIGNY SUR BARSE (10270) du 17/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : SARL.
DÉNOMINATION : CARROSSERIE HUGOT.
OBJET : Tous travaux de carrosserie, mécanique, et de tôlerie. L'entretien de véhicules. Tous travaux de peinture sur tous types de véhicules et matériels. Le dépannage et remorquage de tous véhicules. L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasion et de cycles moto, ainsi que de toutes pièces détachées et d'accessoires. La mise à disposition de véhicules de courtoisie et la location de tous véhicules.
SIÈGE SOCIAL : 6 rue du Maréchal Joffre - 10270 LUSIGNY SUR BARSE.
CAPITAL : 10.000 €.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
GÉRANTS : Monsieur Damien HUGOT demeurant 24 rue de Millery - 10270 LUSIGNY SUR BARSE.
Monsieur Matthieu HUGOT demeurant 6 rue de la Montée du Gris - 10260 MONTCEAUX LES VAUDES.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Les gérants.
M2105870

baillot & associés
CHARRONNAGE - COIFFURE

155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

URBANE GROUPE

Selon ASSP, en date, à TROYES (10), du 15/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : URBANE GROUPE.
FORME : Société par actions simplifiée.
SIÈGE : 9 rue Rothier - 10000 TROYES.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.380.000 €.
OBJET : L'activité de holding animatrice : prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ; animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier, du groupe ainsi formé ; exécution au sein du groupe de services spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobiliers ; Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions libérées des versements exigibles. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les clauses restreignant la libre cession des actions : Toute cession, sauf entre associés, est soumise à un agrément donné par les associés à la majorité des deux tiers des voix.
PRÉSIDENT : Monsieur Laurent SINDRES-DUBOIS, né le 20/04/1970 à MARSEILLE (13), de nationalité française, demeurant 2 rue Pierre Germaine à PONT SAINTE MARIE (10150).
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2105700

SCV Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN

Notaires associés
9 rue Roger Salengro
10350 MARGNY LE CHATEL

2VL

Suivant acte reçu par Maître Séverine CAILLIEZ, Notaire à MARGNY LE CHATEL, le 14 décembre 2021, a été constituée la société civile immobilière dénommée «2VL», siège social : TROYES (10000), 13 place Jean Jaurès.
CAPITAL SOCIAL : Mille cinq cents Euros (1.500 €), divisé en 150 parts sociales de dix Euros (10 €) chacune, numérotées de 1 à 150.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
NOMMÉ PREMIER GÉRANT DE LADITE SOCIÉTÉ : La société dénommée «VALERIS», SARL dont le siège est à TROYES (1000), 13 place Jean Jaurès.
M2105937

FIDAL
Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

Trad'Innov Toiture

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à DOSCHES du 20/12/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : Trad'Innov Toiture.
SIÈGE SOCIAL : 26 rue de la Fontaine des Champs - 10220 DOSCHES.
OBJET : Les activités de couverture, zinguerie et bardage. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 63.000 € correspondant pour 60.000 € à des apports en nature, et 3.000 € à des apports en numéraire, entièrement libérés.
GERANT : M. Sylvain ORAIN, demeurant 26 rue de la Fontaine des Champs - 10220 DOSCHES.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : Le gérant.
M2105737

BOLINGO FIBRECOM

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BOLINGO FIBRECOM Capital : 10000€ Siège social : 8 rue du commandant Pierre Mulsan - 10000 TROYES
Objet : raccordement et installation de fibre optique et réseau, vente des accessoires Durée : 99 ans. Président : M. Mbemba Michael demeurant 8 rue du commandant Pierre Mulsan - 10000 TROYES. La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. R.C.S. TROYES
M2105790

INNOV ET VOUS

Par acte SSP du 15/12/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : INNOV ET VOUS.
OBJET SOCIAL : L'électricité générale, courant fort et faible, domotique, vente de matériels électriques, installation chauffage électrique, chauffe-eau électrique, solaire ou thermodynamique, VMC, alarme intrusion et technique, aspiration centralisée, éclairage, nouvelles énergies, travaux de dépannage et d'entretien, particuliers ou professionnels.
SIÈGE SOCIAL : 17 rue Saint Roch - 10240 DAMPIERRE.
CAPITAL : 500 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M. GRANDPIERRE BENJAMIN, demeurant 17 rue Saint Roch - 10240 DAMPIERRE.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix.
CLAUDE D'AGRÈMENT : Les cessions ou transmissions des actions de l'associé unique sont libres.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.
M2105860

FIDAL
Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

Bien STAR

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à TROYES du 22/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : Bien STAR.
SIÈGE SOCIAL : 6 domaine des Bellevues - 10300 GRANGE L'EVEQUE.
OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; La participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la société et les sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ; toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la société ; Le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la société ; L'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la société.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.200.000 €.
AGRÈMENT : Les titres se transfèrent librement lorsque la société a un seul associé. Tout autre transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément de la société.
PRÉSIDENT : M. Jérémy DOMINGO, demeurant 6 domaine de Bellevues - 10300 GRANGE L'EVEQUE.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2105877

SCI BIOTONNERRE

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20.12.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION : SCI BIOTONNERRE.
SIÈGE SOCIAL : 15 boulevard du 1^{er} RAM - 10000 TROYES.
OBJET : A titre principal, l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la vente, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation, par bail, location (meublée et non meublée) ou autrement, de tous biens et droits immobiliers.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 10.000 €.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 10.000 €.
GERANCE :
- M. Michel PAX, demeurant 26 rue du Général Trézel à 57155 MARLY ;
- M. Charles POUILLLOT, demeurant 84 rue de la Gare à 10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE ;
- M. Franck HADJADJ, demeurant 6 rue Martel à 75010 PARIS.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées ou transmises, à quelque titre que ce soit, à toute personne, y compris entre associés ou au profit du conjoint, d'ascendants ou descendants d'un associé, qu'avec l'accord d'un ou plusieurs associés représentant les 2/3 (deux tiers) au moins du capital social.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.
M2106059

SCI L'OLV

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Karine LARCHÉ, notaire associé à ARCIS SUR AUBE, le 5 novembre 2021, enregistré au SPF-E de TROYES le 14 décembre 2021 sous le numéro 2021 N 01588, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI L'OLV.
OBJET : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
SIÈGE SOCIAL : LHUITRE (10700) - 4 ruelle des Dimes.
DURÉE : 99 ans à dater de l'immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 300 € divisé en 30 parts de 10 € chacune (apports en numéraires).
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
PREMIERS CO-GÉRANTS NOMMÉS POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Monsieur Ludovic OLIVIER domicilié à LHUITRE (10700) - 4 ruelle des Dimes et Monsieur Dimitri OLIVIER domicilié à LHUITRE (10700) - 6 bis rue Sainte Tanche.
Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le Notaire.
M2106045

AUB'TP

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une SARL dénommée «AUB'TP» au capital de 2.000 Euros, ayant pour objet : Terrassement, agencement extérieur, v.r.d., location d'engins de chantiers avec ou sans opérateur, petite maçonnerie, nettoyage extérieur ; Dont le siège social est 6 route des Maupas - 10320 MACHY. DURÉE : 99 années. Le gérant est M. Olivier, patrice AUBRUN demeurant 6 route des Maupas - 10320 MACHY. Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2106061

NEUROTEC

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à SOMMEVAL (Aube) du 29 novembre 2021, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : NEUROTEC
Capital social : 79.400 €. Siège social : 347 rue de l'Eglise - 10320 SOMMEVAL.
Objet principal : Le développement, l'exploitation et la mise à disposition de toutes plateformes ou d'applications, web et mobile, d'information, de réservation et de vente notamment dans le domaine des loisirs, du sport, du divertissement et de la culture ; la réalisation de toutes transactions de biens, services ou informations par le biais d'interfaces électroniques, digitales ou physiques, dans le domaine des loisirs, du sport, du divertissement et de la culture. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède. Agrément : Toute cession ou transmission d'actions, quelle que soit la qualité du cessionnaire, est soumise à l'agrément préalable des associés. Président : Monsieur Jean-Baptiste BRASSELET, demeurant à SOMMEVAL (10320), 347, rue de l'Eglise. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES. Pour avis et mention. Le Président.
M2106074

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

SOUDERES

Aux termes d'un ASSP en date du 14/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SOUDERES.
FORME : Société civile immobilière.
OBJET SOCIAL : La propriété par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport, ou autrement, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, de biens et droits mobiliers et immobiliers. L'administration, l'exploitation et la gestion de ces biens et droits mobiliers et immobiliers.
SIÈGE SOCIAL : 11 route de Bragelogne - 10210 VILLIERS LE BOIS.

CAPITAL : 2.000 €.
GÉRANCE : SOUDERES Ismaël, demeurant 48 rue Gabrielle Josserrand - 93500 PANTIN.
CESSION DES PARTS : Clauses d'agrément.
DURÉE : 99 ans.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
M2105863

SCI DE LA TRUFFIERE

Par acte SSP du 20/12/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI DE LA TRUFFIERE.
OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue du Bois - 10250 NEUVILLE SUR SEINE.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. DELINE-MANNOURY THIERRY, demeurant 2 rue du Bois - 10250 NEUVILLE SUR SEINE.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Agrément requis à l'exception des cessions entre associés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.
M2106097



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SCI ELT

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à CRENEY PRES TROYES (10150) du 21/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SCI.
OBJET : L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation, la gestion par location ou autrement et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DÉNOMINATION : SCI ELT.
SIÈGE SOCIAL : 3 rue de la Paix - 10150 CRENEY PRES TROYES.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANT : Monsieur Florent THIRION, demeurant à CRENEY PRES TROYES (10150), 3 rue de la Paix.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le gérant.
M2106149

MV2L

Société de participation financière de profession libérale de géomètres-experts sous forme de société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
42 bis rue de la Paix - 10000 TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée fait à TROYES le 10 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société d'exercice libéral par actions simplifiée Géomètres-Experts.
DÉNOMINATION : MV2L.
SIÈGE : 42 bis rue de la Paix - 10000 TROYES.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 3.000 €.

OBJET : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de Géomètres-Experts. La participation a tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la profession de Géomètres-Experts. Toutes activités et notamment de prestations de services en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont la société détient une participation.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, conformément à l'article 10 de la loi 90-1258 du 31 décembre 1990 et selon la procédure prévue par l'article L. 228-24 du Code de commerce.

PRÉSIDENT : Monsieur Victor LEBLANC, demeurant 10 rue du Commandant Yvan - 10000 TROYES.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2106164

Ô GÎTES

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 33 rue Jeannette
10000 TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée fait à TROYES le 21 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : Ô GÎTES.

SIÈGE SOCIAL : 33 rue Jeannette - 10000 TROYES.
OBJET SOCIAL : La location meublée de tout bien immobilier dont elle fera l'acquisition.

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Nicolas LEVY, demeurant 33 rue Jeannette - 10000 TROYES, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2106219

FINANCIERE PIECHOWSKI

Société de participation financière de profession libérale de géomètres-experts sous forme de société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
42 bis rue de la Paix - 10000 TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée fait à TROYES le 10 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société de participation financière de profession libérale de géomètres-experts sous forme de société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : FINANCIERE PIECHOWSKI.
SIÈGE : 42 bis rue de la Paix - 10000 TROYES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 3.000 €.

OBJET : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de Géomètres-Experts. La participation a tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la profession de Géomètres-Experts. Toutes activités et notamment de prestations de services en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont la société détient une participation.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, conformément à l'article 10 de la loi 90-1258 du 31 décembre 1990 et selon la procédure prévue par l'article L. 228-24 du Code de commerce.

PRÉSIDENT : Monsieur Ambroise PIECHOWSKI, demeurant 16 B chemin de l'Hospice - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2106217



SCI FLEURY STORE

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 23/12/2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI FLEURY STORE.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : Rue Amédée Bollée - 10600 BARBEREY SAINT SULPICE.
OBJET SOCIAL :

- L'acquisition de locaux situés à FLEURY LES AUBRAIS (45400), 390 à 398 rue Faubourg Bannier, et 109 rue André Dessaux cadastrés section AC n°175, 177, 284, 440, 441, 442, 443, 444, 445 d'une contenance de totale de 51 ares et 73 centiares ;

- L'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société, construits ou acquis par elle au cours de la vie sociale ;
- La prise à bail, la location, sous quelque forme que ce soit, en bail à construction, en crédit-bail immobilier, de tous immeubles ou biens immobiliers ;
- L'entretien et éventuellement l'aménagement desdits immeubles ou biens immobiliers ;
- L'affectation en garantie des actifs de la société, y compris en vue de garantir des engagements personnels des associés ;
- Et généralement, toutes opérations civiles, mobilières ou autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient en rien le caractère civil de la société.

AGRÈMENT DES CESSIONNAIRES : Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux, à quelque personne non associée que ce soit, y compris au conjoint, aux ascendants et descendants

du cédant, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant les trois quarts du capital social.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

GÉRANCE : M. Gérald RICHARD, dmt 777 rue Louis Guillemin - 10120 LEPINE. R.C.S. : TROYES.

Pour avis : Le gérant.
M2106225



SCI OLIVET STORE

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 23/12/2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI OLIVET STORE.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : Rue Amédée Bollée - 10600 BARBEREY SAINT SULPICE.
OBJET SOCIAL :

- L'acquisition de locaux situés à OLIVET (45160), 1000 rue du Rosier, cadastrés section BE n°270, 271, 272, 273, 491 et 1231 d'une contenance de totale de 55 ares et 33 centiares ;

- L'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société, construits ou acquis par elle au cours de la vie sociale ;

- La prise à bail, la location, sous quelque forme que ce soit, en bail à construction, en crédit-bail immobilier, de tous immeubles ou biens immobiliers ;
- L'entretien et éventuellement l'aménagement desdits immeubles ou biens immobiliers ;

- L'affectation en garantie des actifs de la société, y compris en vue de garantir des engagements personnels des associés ;
- Et généralement, toutes opérations civiles, mobilières ou autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient en rien le caractère civil de la société.

AGRÈMENT DES CESSIONNAIRES : Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux, à quelque personne non associée que ce soit, y compris au conjoint, aux ascendants et descendants du cédant, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant les trois quarts du capital social.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
GÉRANCE : M. Gérald RICHARD, dmt 777 rue Louis Guillemin - 10120 LEPINE. R.C.S. : TROYES.

Pour avis : Le gérant.
M2106226

FIDAL

Société d'Avocats

12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

JD AND DAUGHTERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à PARIS du 21/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : JD AND DAUGHTERS.

SIÈGE SOCIAL : 4 hameau de Pitoite - 10160 AIX EN OTHE.

OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; La participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la société et les sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ; Toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la société ; Le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au

profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la société ; L'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la société ; L'acquisition, l'administration et la gestion de tout bien immobilier, bâti ou non bâti en direct ou par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 10.000 €.

AGRÈMENT : Les titres se transfèrent librement lorsque la société à un seul associé. Tout autre transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément de la société.

PRÉSIDENT : M. Jacques DARU, demeurant 4 Hameau de Pitoite - 10160 AIX EN OTHE.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2106136

MODIFICATION

DE STATUTS



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SCI LACHY-CLEMENCEAU

Société civile immobilière

au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 rue Georges Clémenceau
10280 FONTAINE LES GRES
508 393 832 R.C.S. Troyes

L'AGO du 06/12/2021 a décidé de nommer à compter du même jour, en qualité de gérant, pour une durée illimitée : Monsieur Jean-Michel POLPRE demeurant 4 B Impasse du Moulin - L'ORANGERIE à PLEURS (51230), en remplacement de Monsieur Jean-Marie POLPRE, décédé.
Pour avis : La gérance.
M2105560

SCEV

«DE BIAUNE»

Capital social : 168.345,00 Euros
Siège social :
10110 VITRY LE CROISE
R.C.S. Troyes 390 297 612

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06/12/2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :

- Retrait de Monsieur Martial BREHAUDAT, de la gérance.
- Nomination de Monsieur Pascal DUBOIS, demeurant 2 rue de la Combe - 21190 VOLNAY en qualité de gérant.
- Transfert du siège social au Domaine de Villeneuve - 10110 BAR SUR SEINE.
Pour avis : La gérance.
M2105873

SCI CAVIMA

Société civile immobilière

au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
28 rue Berthelin de Rosières
10430 ROSIÈRES PRÈS TROYES
381 468 412 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'assemblée générale du 16 octobre 2021, il a été décidé de :

- Nommer en qualité de nouveau gérant, aux lieu et place de Monsieur Jean-Luc CAYREL, décédé, Monsieur Maxime CAYREL, demeurant 14 rue Louis Girardot - 10000 TROYES ;
- Transférer le siège social au 67 rue Ambroise Cottet - 10000 TROYES, à compter du 16 octobre 2021 et de modifier les statuts en conséquence.
Pour avis : La gérance.
M2105898

ACR AVOCATS
2 boulevard Bessonneau
CS 60215 - 49102 ANGERS CEDEX 02

SEDAC FRANCE

Société anonyme

au capital de 204.000 Euros

Siège social :
Z.I. Les Guignons - 10400 NOGENT SUR SEINE

772 801 387 R.C.S. Troyes

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2021, il a été à compter du même jour :

- Pris acte de la démission de Monsieur Jean- Robert BROSSIER de ses fonctions d'administrateur, de président du conseil d'administration et de directeur général de la société ;

- Pris acte de la démission de la société MECASEAT de ses fonctions d'administrateur de la société ;

- Pris acte de la démission de Monsieur Patrick BARBIER de ses fonctions d'administrateur de la société ;

- Pris acte de la démission de Monsieur Aly FAKHRY de ses fonctions d'administrateur de la société ;

- Pris acte de la démission de Monsieur Michel SOUVRE de ses fonctions d'administrateur de la société ;

- Décidé de nommer Monsieur Christian LEPICIER, né le 28 mars 1956, à ANGERS (49), de nationalité française, demeurant 9 rue Cendrière (49400) SAUMUR, en qualité de nouvel administrateur de la société ;

- Décidé de nommer la société LAVACHE, société à responsabilité limitée de droit belge, ayant son siège social à 3920, Lommel, Kerkhovensesteenweg, 88, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises (Anvers division Hasselt) sous le numéro 0776 919 322, en qualité de nouvel administrateur de la société, laquelle a désigné Monsieur Aly FAKHRY, né le 13 janvier 1978 à ABIDJAN (Côte d'Ivoire), de nationalité française, demeurant Meiweg 2 - 85000 Kortrijk (Belgique), en qualité de représentant permanent ;

- Décidé de nommer Monsieur Pascal BARREAU, né le 14 janvier 1961 à NIORT (79), de nationalité française, demeurant 351 rue des Poteries - (17940) RIVEDOUX PLAGE, en qualité de nouvel administrateur de la société.

Le Conseil d'administration de la société a décidé le 9 décembre 2021, que les fonctions de président et de directeur général de la société seraient exercées par deux personnes physiques distinctes et a décidé de nommer à compter du même jour :

- Monsieur Aly FAKHRY, né le 13 janvier 1978 à ABIDJAN (Côte d'Ivoire), de nationalité française, demeurant Meiweg 2 - 85000 Kortrijk (Belgique), en qualité de nouveau directeur général de la société, sans limitation de durée ;

- Monsieur Pascal BARREAU, né le 14 janvier 1961 à NIORT (79), de nationalité française, demeurant 351 rue des Poteries - (17940) RIVEDOUX PLAGE, en qualité de nouveau président du conseil d'administration de la société pour une durée expirant en même temps que celle de ses fonctions d'administrateur.
Pour avis : Le directeur général.
M2105967

Aux termes des décisions de l'assemblée générale du 16 octobre 2021, il a été décidé de :

- Nommer en qualité de nouveau gérant, aux lieu et place de Monsieur Jean-Luc CAYREL, décédé, Monsieur Maxime CAYREL, demeurant 14 rue Louis Girardot - 10000 TROYES ;

- Transférer le siège social au 67 rue Ambroise Cottet - 10000 TROYES, à compter du 16 octobre 2021 et de modifier les statuts en conséquence.
Pour avis : La gérance.
M2106038

Aux termes des décisions de l'assemblée générale du 16 octobre 2021, il a été décidé de :

- Nommer en qualité de nouveau gérant, aux lieu et place de Monsieur Jean-Luc CAYREL, décédé, Monsieur Maxime CAYREL, demeurant 14 rue Louis Girardot - 10000 TROYES ;

- Transférer le siège social au 67 rue Ambroise Cottet - 10000 TROYES, à compter du 16 octobre 2021 et de modifier les statuts en conséquence.
Pour avis : La gérance.
M2106038

Par décisions du 3 décembre 2021, l'Associée unique a décidé de nommer en qualité de gérants de la société, en remplacement de M. Mickaël OISELET gérant démissionnaire, à compter du même jour, M. Gérald RICHARD, dmt 777 rue Louis Guillemin - 10120 LEPINE et M. Sébastien LANDI, dmt 35B rue Raymond Poincaré - 10000 TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2106038

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

LABORATOIRE DYNALAB

Avis de fusion

Aux termes du PV de l'AG du 01/12/2021, les associés de la société LABORATOIRE DYNALAB, SELAS au capital de 9.248,10 €, sise 15 boulevard du 1^{er} RAM - 10000 TROYES, immatriculée 490 656 972 R.C.S. TROYES (ci-après la «société») :

1. Ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 9.248,10 € pour le porter à 18.496,20 € par la création de 92.481 actions de préférence de 0,10 € de valeur nominale chacune. L'article 7 a été modifié en conséquence, ce qui rend nécessaire la publication suivante :

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 9.248,10 € (neuf mille deux cent quarante-huit Euros et dix cents).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 18.496,20 € (dix-huit mille quatre-cent-quatre-vingt-seize Euros et vingt cents).

2. Ont approuvé le projet de fusion établi 30/06/2021 aux termes duquel la société MED-LAB, société absorbée, SELAS au capital de 5.529,60 €, sise 12 bis avenue de la Gare - 89700 TONNERRE, immatriculée 380 377 515 R.C.S. AUXERRE, a fait apport à titre de fusion à la société de la totalité de son patrimoine, l'évaluation du patrimoine ainsi transmis et sa rémunération ; Ce projet de fusion ayant été préalablement approuvé par DUA de la société MED-LAB, société absorbée, en date du 30/06/2021.

La fusion est devenue définitive le 01/12/2021.

Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2021.

3) ont décidé d'augmenter le capital de la société d'une somme de 6.075 € par la création de (i) 30.073 actions de préférence nouvelles de 0,10 € de nominal et de (ii) 30.677 actions ordinaires nouvelles de 0,10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées et attribuées aux associés de la société MED-LAB, autres que la société LABORATOIRE DYNALAB. Le montant de la prime de fusion s'élève à 11.333.160 € (arrondi).

Le nouveau capital social s'élève à un montant de 24.571,20 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence, ce qui rend nécessaire la publication suivante :

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 18.496,20 € (dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-seize euros et vingt cents)

Nouvelle mention : le capital social est fixé à 24.571,20 € (vingt quatre mille cinq cent soixante et onze Euros et vingt cents).

4. Ont décidé de nommer en qualité de directeurs généraux de la société à compter du 01/12/2021 :

- Monsieur Franck HADJADJ, domicilié au 6 rue Martel à 75010 PARIS, pour une durée indéterminée ;

- Madame Isabelle GAILLARDOT, domiciliée au 18 rue Jean-Jacques Collenot à 21140 SEMUR EN AUXOIS, pour une durée indéterminée ;

- Madame Bénédicte DE FAUP - ROCHETON, domiciliée au 8 rue Jean-Jacques Rousseau à 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, jusqu'au 31/12/2021 ;

- Madame Béatrix ZEPPA, domiciliée au 8 faubourg de l'Espérance à 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, jusqu'au 01/07/2022 ;

- Monsieur Abdelhafid SEMGHOUNI, domicilié route de Lantilly à 21140 SEMUR EN AUXOIS, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES. M2106037

SOUFFLET AGRICULTURE

Société par actions simplifiée au capital de 3.126.000 Euros
Quai du Général Sarrail
10400 NOGENT SUR SEINE
706 980 182 R.C.S. Troyes

En date du 08/10/2021, l'associé unique de la société SOUFFLET AGRICULTURE a pris acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Jean-Pierre EPINAT et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

SOCIETE NOGENTAISE DE TRANSPORT COMBINE - SNTC

SOCIETE NOGENTAISE DE TRANSPORT COMBINE - SNTC, société par actions simplifiée au capital de 37.000 €, Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE, 448 516 518 R.C.S. TROYES. Aux termes d'une décision en date du 20/09/2021, les associés de la société SNTC ont pris acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Jean-Pierre EPINAT et décidé de ne pas procéder à son remplacement. M2106032

SARL «EOLE DES COTES DE L'AUBE»

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
La Loge Lionne - 10220 BREVONNES R.C.S. Troyes 879 179 992

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16/06/2021, M. Christophe GILAIN, demeurant 1 Pluisingenstraat - 1755 GOOIK (Belgique) a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 16/06/2021 en remplacement de M. Hervé VAN DEN ABEELLE, gérant démissionnaire à compter de cette même date.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal. M2105925

SCEA DES OUCHES

Capital social : 320.142 Euros
Siège social :
2 rue Basse - 10700 GRANDVILLE
321 953 721 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 décembre 2021, les associés ont décidé de nommer en qualité de seul gérant de la société, Monsieur Jonathan Denis Marcel MARTIN, demeurant à GRANDVILLE (10700), 1 chemin de l'Ecole.

En conséquence, l'article 14 des statuts est modifié.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant. M2105953

SCI MANCHE

Société civile immobilière
Siège à TROYES (10000)
6 boulevard Gambetta
R.C.S. Troyes 378 744 825

Par assemblée générale du 28 mai 2012, enregistrée, il a été décidé : La nomination de Monsieur Jean Sébastien FRON en qualité de gérant suite à la démission de Monsieur Alain FRON.

Pour avis et mention, la gérance. M2106034

CABINET CENTRAL IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 4 rue de la Boule d'Or
10100 ROMILLY SUR SEINE
827 834 151 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 12 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de l'administration de biens, la location par mandat de recherche de locataire et la gestion locative, l'activité de syndic de copropriété et de marchand de biens, toutes transactions mobilières et immobilières, notamment la négociation et la transaction d'entreprises, l'administration de toute agence immobilière au sens large, et d'une manière générale, toutes activités annexes et connexes se rapportant à cet objet ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance. M2106112



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ACCES BUREAUTIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Euros
Siège social :
40 avenue du Maréchal Leclerc
10450 BREVIANDES
393 690 441 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 décembre 2021, la collectivité des associés de la société ACCES BUREAUTIQUE a décidé de la transformation de la société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 50.000 €. Il est divisé en 500 parts sociales de 100 € chacune.

NOUVELLE MENTION : Le capital social reste fixé à 50.000 €. Il est divisé en 500 actions de 100 € chacune entièrement libérées.

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : GÉRANT : Monsieur Hervé KLINGER, demeurant 5 impasse de la Visitation - 10000 TROYES.

NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : Monsieur Hervé KLINGER, demeurant 5 impasse de la Visitation - 10000 TROYES.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Les commissaires aux comptes ont été confirmés dans leurs fonctions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis. M2106177

SOCIETE IMMOBILIERE DU MONTFORT

SOCIETE IMMOBILIERE DU MONTFORT, société par actions simplifiée au capital de 39.000 €, Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE, 775 623 796 R.C.S. TROYES. Par décisions du 20/09/2021 les associés ont pris acte de l'expiration des mandats de commissaire aux comptes titulaire, AVVENS AUDIT et de M. EPINAT, suppléant et ont décidé de ne pas procéder ni à leur renouvellement ni à leur remplacement. M2106033

COUSIMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
69 rue du général de gaulle -
10000 TROYES
847 607 827 R.C.S. Troyes

AGE du 6/05/2021 : Transfert du siège social du 8 rue Paul Dubois - 10400 NOGENT SUR SEINE au 69 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES à compter du 6/05/2021, modification art SIEGE des statuts.

M2106117



Expertise-comptable
Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévoux
10000 TROYES
03 25 43 55 55

STBC

Aux termes d'une décision en date du 15/12/2021, l'associé unique de la société STBC, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 €, dont le siège social est 3 bis chemin de la Crèche - 10260 RUMILLY LES VAUDES, R.C.S. TROYES 794 899 310, a décidé de transférer son siège social du 3 bis chemin de la Crèche - 10260 RUMILLY LES VAUDES, au 7 route de Saint-Parres, Les Grandes Fosses - 10260 VAUDES, à compter du 15/12/2021, et de modifier les statuts en conséquence.

Pour avis : Le gérant. M2106118

Maître Jean-Michel DE VREESE

Notaire à ESSOYES (10360)

LES VOLETS BLEUS

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Jean-Michel DE VREESE, Notaire à ESSOYES (10360), 58 rue Gambetta, le 17/12/2021, a été effectuée une augmentation de capital de la société LES VOLETS BLEUS, SARL au capital de 105.000 €, dont le siège est à FONTETTE (10360), 7 chemin des Antes, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n°484 660 303, par apport en numéraire d'un montant de 459.885 €. Le capital a été porté de 105.000 € à 450.000 € par création de 34.500 parts au nominal de 10 € et il a été constaté une prime d'émission de 114.885 €.

Les modifications statutaires seront publiées au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le Notaire. M2105908

EARL «DE VAUDEPUITS»

Capital social : 30.000 Euros
Siège social :
3 hameau du Clos
10400 BOUY SUR ORVIN
R.C.S. Troyes 327 267 464

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2021 a décidé de transformer l'EARL en société civile d'exploitation agricole (SCEA), transférer son siège et modifier sa gérance. Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :
FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «DE VAUDEPUITS».
DURÉE : 99 années, terme fixé au 24 mai 2082.

SIÈGE SOCIAL : Ferme du Château - 10170 DROUPT SAINT BASLE.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 30.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Pierre ANDRY, demeurant Ferme du Château - 10170 DROUPT SAINT BASLE.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La gérance. M2106147

SOCIETE DES ENROBES DE L'AUBE

Société à responsabilité limitée au capital de 45.000 Euros
Siège social :
Route de Montgueux CD 91
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
382 181 857 R.C.S. Troyes

Par AGO du 25.06.2021, il a été pris acte de la démission de M. Mario DETAMMAECKER de ses fonctions de cogérant à effet du 30 juin 2021 et il a été nommé en remplacement, à compter du 01.07.2021 et pour une durée illimitée : Monsieur Maxime DUCHEMIN, demeurant à BOURGOGNE (51100), 65 avenue du Docteur Manichon.

Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis. M2106179



CAR FIN

SAS au capital de 1.528.900 Euros (en cours de modification)
Siège social :
Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
838 629 988 R.C.S. Troyes

Avis de modification

L'associée unique a décidé en date du 10/12/2021 :

- De réduire le capital social de la société d'une somme de 180.410,20 € pour le ramener de 1.528.900 € à 1.348.489,90 €, par voie de réduction de la valeur nominale des actions passant de 10 € à 8,82 € et de modifier en conséquence les dispositions des statuts ;

- De réduire le capital social de la société d'une somme de 400.571,80 €, pour le ramener de 1.348.489,90 € à 947.918 €, par voie de réduction de la valeur nominale des actions passant 8,82 € à 6,20 € et de modifier en conséquence les dispositions des statuts.

Pour avis : Le président. M2106227

EARL DEJEU Dominique

Capital social : 330.500 Euros
Siège social : 22 rue des Fenus
10700 TROUANS
R.C.S. Troyes 480 975 887

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2021 a décidé de transformer l'EARL en SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA), changer sa dénomination sociale, transférer son siège et modifier la gérance. Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

FORME : SCEA.

DÉNOMINATION : DES FENUS

DURÉE : 99 années, terme fixé au 23/02/2104.

SIÈGE SOCIAL : 11 rue de la Borde - 10500 BRAUX.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 330.500 €.

GÉRANCE : Monsieur Arnaud PERRIN demeurant 7 rue de la Borde - 10500 BRAUX et Monsieur Mathieu PERRIN demeurant 5 bis rue de la Borde - 10500 BRAUX.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La gérance. M2106230

RUDY BRANCHE

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 Euros
Siège social :
15 rue des Ecoles
10150 CHARMONT SOUS BARBUISSE
489 196 667 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de DAAU du 15/09/21, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : L'activité de traiteur, service à domicile, préparation de plats à emporter ou livrés. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au R.C.S. de TROYES. M2106128

POURSUITE D'ACTIVITE

RETOUCHE STEPHANE

RETOUCHE STEPHANE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, siège social : 81 bis Boulevard de Dijon - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, 524 115 896 R.C.S. TROYES. Aux termes de décisions en date du 26 février 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance. M2105879

SIFIGHT FITNESS

Société par actions simplifiée au capital de 79.000 Euros
Siège social :
1 chemin des Pâques Fleuries
10800 SAINT LÉGER PRÈS TROYES
842 979 387 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 26 février 2021, l'assemblée générale des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La présidente. M2105893

DISSOLUTION

DE SOCIETE



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

FRESH FIT

SAS Unipersonnelle au capital de 5.000 Euros
Siège social :
309 rue du Lavoir - 10130 AUXON
R.C.S. TROYES 889 176 871

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 15/12/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce. Il a nommé en qualité de liquidateur Madame Flora BALINI demeurant 309 rue du Lavoir - 10130 AUXON. Il lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 309 rue du Lavoir - 10130 AUXON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Le liquidateur. M2106235

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube



Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SNC CREPIN-ARLANDIS

L'assemblée générale extraordinaire de la SNC CRÉPIN-ARLANDIS, société en nom collectif au capital de 2.000 €, dont le siège social est 62 Grande Rue - 10110 LANDREVILLE, R.C.S. TROYES 808 173 595, réunie le 30/10/2021, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Maxime CREPIN, demeurant 24 rue des Coteaux - 10110 BAR SUR SEINE, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur Maxime CREPIN, 24 rue des Coteaux - 10110 BAR SUR SEINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.
M2106113

SCI JAILLANT 13

Société civile immobilière
Siège à :
TROYES (Aube), 9 rue Diderot
R.C.S. Troyes 523 969 509

Avis de dissolution

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à TROYES du 25 novembre 2021, la SCI JAILLANT 13 susnommée ;

Représentée par son liquidateur Monsieur Eric CHATON, demeurant à TROYES (10000), 9 rue Diderot, déclare que les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la société à compter du 10/09/2020.

La correspondance devra être adressée à Maître Charlotte DAMAY CENSIER, 30 bd Victor Hugo - 10000 TROYES.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES (10).
Pour avis : Le liquidateur.
M2106104

EXPERT PORTES & FENETRES

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation
au capital de 1.000 €uros
Siège :
23 Grande Rue
10160 RIGNY LE FERRON
Siège de liquidation :
23 Grande Rue
10160 RIGNY LE FERRON
R.C.S. 833 314 354

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2021, les associés décident la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur VULPE Stefan, demeurant 14 rue André Charpentier - 51360 VERZENAY, associé exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 23 Grande Rue - 10160 RIGNY LE FERRON.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur Monsieur VULPE Stefan.
M2105849

Maître Julien LAPIERRE
Notaire
32 rue Victor Hugo
10110 BAR SUR SEINE

GFA DU CHARME

Groupement foncier agricole
Capital : 77.536,07 €uros
Siège social :
13 rue des Pituites
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
R.C.S. Troyes 324 028 885

Avis de dissolution de société

Suivant procès-verbal en date du 13/12/2021, enregistré, l'AGE a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2021 et de sa mise en liquidation amiable, et nommé Mme Dominique JACQUARD née FAUCHE, demeurant à SAINT ANDRE LES VERGERS (10), 13 rue des Pituites, en qualité de liquidatrice.

Le lieu de correspondance au siège de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le Notaire.
M2105865

SCI ALEX

SCI en liquidation
au capital de 22.867,35 €uros
Siège social :
8 rue Lamoricière
10300 SAINTE SAVINE
333 231 488 R.C.S. Troyes

Suivant décision de l'associée unique en date du 08/12/2021 : L'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 08/12/2021 et sa mise en liquidation.

L'associée unique a nommé comme liquidateur, Madame Laurence DIGOUTTE, demeurant 8 rue Lamoricière - 10300 SAINTE SAVINE, gérante de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Lamoricière - 10300 SAINTE SAVINE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Mention sera faite au R.C.S. : TROYES.
Pour avis.

M2105884

SARL «TOP MODUL»

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
1 avenue Henri Barbusse
10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES
R.C.S. Troyes 838 153 732

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15/11/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/11/2021, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a mis fin aux fonctions du gérant à compter du 15/11/2021 et a nommé comme liquidateur, M. Patrick PETIT, demeurant 1 Impasse des Lentisques - 06600 ANTIBES et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 1 Impasse des Lentisques - 06600 ANTIBES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le liquidateur.
M2106187

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EXPERT PORTES & FENETRES

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation
au capital de 1.000 €uros
Siège :
23 Grande Rue
10160 RIGNY LE FERRON
Siège de liquidation :
23 Grande Rue
10160 RIGNY LE FERRON
R.C.S. 833 314 354

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2105850

Maître Julien LAPIERRE

Notaire
32 rue Victor Hugo
10110 BAR SUR SEINE

GFA DU CHARME

Groupement foncier agricole
Capital : 77.536,07 €uros
Siège social :
13 rue des Pituites
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
R.C.S. Troyes 324 028 885

Avis de clôture de liquidation de société

Suivant procès-verbal en date du 13/12/2021, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES. Radiation au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le Notaire.
M2105866

SCI JAILLANT 13

Société civile immobilière
Siège à :
TROYES (Aube), 9 rue Diderot
R.C.S. Troyes 523 969 509

Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à TROYES du 25 novembre 2021, la SCI JAILLANT 13 susnommée ;

Représentée par son liquidateur Monsieur Eric CHATON, demeurant à TROYES (10000), 9 rue Diderot, déclare que les associés ont voté la liquidation de la société suivant décision collective après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

La correspondance devra être adressée à Maître Charlotte DAMAY, 30 bd Victor Hugo - 10000 TROYES.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution et à la clôture de la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES (10).
Pour avis : Le liquidateur.
M2106105

CARROSSE ROYAL

SAS en liquidation
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
53 rue de la Paix - 10000 TROYES
833 337 629 R.C.S. Troyes

L'AGE du 08/12/2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce.
Pour avis.

M2106130

GWELUCY

L'AGO réunie le 15/12/2021 de la société GWELUCY, société à responsabilité limitée en cours de liquidation au capital de 7.500 € ayant son siège social et son siège de liquidation 17 rue du 8 mai 1945 - 10440 TORVILLIERS, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n° 441 609 674, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Didier COURTALON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de TROYES. M2106150



155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

ESPACE PAILLARD

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 185.000,00 €uros
Siège social :
31 place Alexandre Israël
10000 TROYES
791 021 769 R.C.S. Troyes

L'AGO du 31/10/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à celui-ci quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2104561

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX BECHATA

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Eric REMY, Notaire de la SCP «Eric REMY» Notaire titulaire d'un Office notarial à BRIENNE LE CHATEAU (Aube), 20 rue Jean Monnet, CRPCEN 10032, le 10/12/2021, a été conclu le changement de régime matrimonial : adoption régime de la séparation de biens entre :

M. Abd El Hakim BECHATA, responsable commercial, dt à TROYES (10000), 32 avenue Anatole France, et Mme Kahina HALASSI, chargée de clientèle, dt à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 30 rue Adolphe Thiers.

M. né à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) le 26/05/1982 ;
Mme née à TROYES (10000) le 01/10/1983.

Mariés à la Mairie de TROYES (10000) le 14/02/2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Sont de nationalité française. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2106126

APPEL D'OFFRES

CONTACTEZ FLORA DURVILLE
POUR PLUS D'INFORMATIONS
06.50.63.38.35
relationclient.pamb@forumeco.com

Matot Braine PETITES AFFICHES
RÉDACTION
BENJAMIN BUSSON / NASTASIA DESANTI
TÉL. : 03.26.08.38.31 / 03.26.08.38.32
redaction.pamb@forumeco.com

Matot Braine PETITES AFFICHES
COMPTABILITÉ
CAROLE DEPIERREUX
TÉL. : 03.26.08.38.27
compta.pamb@forumeco.com

Matot Braine PETITES AFFICHES
ABONNEMENTS
FABIENNE METRIAN
TÉL. : 03.26.08.38.26
abonnement.pamb@forumeco.com

Matot Braine PETITES AFFICHES
ANNONCES LÉGALES
ANGÉLIQUE NIOT / VIRGINIE DOTTI ET FLEUR LENOBLE
TÉL. : 03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Matot Braine PETITES AFFICHES
ESPACES PUBLS ENCARTAGE PUBLI-REPORTAGE
Développez et renforcez votre notoriété auprès des décideurs régionaux
Spécial Immobilier
Lever de Rideau
52 numéros par an + suppléments hors-série
► Visibilité parfaite ► Lectorat ciblé ► Tarifs attractifs
Plan de communication sur mesure en fonction de vos besoins.
Contactez Ludwig Caquot :
03 26 08 38 30 ou 06 24 99 12 36
regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.matot-braine.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Les sorties à venir

FESTIVAL « LES BULLES DU RIRE » DU 7 JANVIER AU 12 FEVRIER 2022 EN CHAMPAGNE-ARDENNE

LES BULLES DU RIRE Festival 7
25 JOURS SPECTACLES
25000 SPECTATEURS
07 JANVIER
12 FEVRIER
2022

SHIRLEY & DINO • OLIVIER DE BENOIST • JARRY • ELODIE POUX
ANNE ROUMANOFF • LAURENT BAFFIE • BOODER • JM BIGARD
ARNAUD TSAMERE • PAUL MIRABEL • BUN HAY MEAN
ROLAND MAGDANE • LA BAJON • MICHEL DRUCKER
ELISABETH BUFFET • ARNAUD DEMANCHE • SANDRINE SARROCHE
LAURIE PERET • MAXIME GASTEUIL • TAREEK • REGIS MAILHOT
FRANCK LEBOEUF • SANDRINE ALEXI • JULIEN SANTINI • PABLO MIRA
VIKTOR VINCENTI • CAROLINE MARX • VALENTIN REINEHR • TIMOTHE POISSONNET
JOSE CRUZ • AMAURY DE GONZAGUE • LES Z'INDEPENDANTS • ABSOLUTELY HILARIOUS
TRISTAN LOPIN • LES PIEDS NUS DANS LA NEIGE • CHERI FAUT QU'ON PARLE • FAITES L'AMOUR AVEC UN BEGÉ

REIMS - SAINT-DIZIER - BAR SUR AUBE - SEDAN - TROYES - CHALONS EN CHAMPAGNE
Reservations & renseignements : Boite de vente Festival, Espace, Carré, Culture et Tricoum, Reimsoder.fr, @reimsoder

Venez découvrir la 7^{ème} édition du Festival « Les Bulles du Rire », du 7 janvier au 12 février 2022, l'événement incontournable en Champagne-Ardenne.

Avec plus de 250 000 spectateurs en 2019, nous n'en n'attendons pas moins de 30 000 en 2022 ! Le Festival se veut faire rayonner plusieurs villes de notre région autour de l'Humour, avec une plus grande diversité de programmation pour répondre au mieux aux différents publics, et avec une seule et unique volonté : Rire ensemble !

En réponse à la demande du public, l'organisation de ce festival s'étend à toute la région, les organisateurs sont donc fiers d'annoncer les lieux de spectacle de cette édition 2022 :

- Marne : au K (Reims-Tinqueux), à l'Opéra de Reims (Reims), au Capitole (Châlons-en-Champagne)

- Haute-Marne : aux Fuseaux (Saint-Dizier)

- Aube : à l'Espace Jean-Pierre Davot (Bar-sur-Aube) et le Théâtre de Champagne à Troyes

- Ardennes : à l'Atmosphère (Rethel)

Parmi les différents artistes présents, les spectateurs pourront retrouver :

SHIRLEY ET DINO,
OLIVIER DE BENOIST,
JARRY, ELODIE POUX,
ANNE ROUMANOFF,
LAURENT BAFFIE,
BOODER,
JM BIGARD,
ARNAUD TSAMERE,
MAXIME GASTEUIL,
ELISABETH BUFFET,
LAURIE PERET,
SANDRINE SARROCHE ...



MAGDANE



5^{ème} saison pour La Magnifique Society Festival !

24, 25 & 26 JUN 2022 AU PARC DE CHAMPAGNE - REIMS
Les premiers noms du festival rémois ont été dévoilés !

LA MAGNIFIQUE SOCIETY 24.25.26 JUN
Music Festival Reims 2022

PARC DE CHAMPAGNE

**BLACK EYED PEAS • PNL • HERBIE HANCOCK
CLARA LUCIANI • JULIETTE ARMANET
BLACK PUMAS • LITTLE SIMZ • COURTNEY BARNETT**

AND MORE...

Electricité. L'Etat a failli à ses promesses. Il devait y avoir 100.000 bornes publiques fin 2021. On en dénombre un peu plus de la moitié seulement. Un constat d'échec.

Bornes de recharge publiques : loin du compte



Inciter à l'achat de voitures électriques et en même temps ne pas proposer suffisamment de points de recharge publiques : c'est possible.

« *Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent* » : la formule de l'ancien président du conseil de la IV^e République, Henri Queuille est usée jusqu'à la corde. Mais elle reste toujours d'actualité. L'Etat, sous les ères Hollande et Macron, répète à l'envi que seront implantées 100 000 bornes de recharge publiques pour accompagner le développement de la « mobilité électrique ». Avec une date d'échéance : le 31 décembre 2021. Nous y sommes. Et les 100 000 bornes maintes et maintes fois promises ne sont pas au rendez-

vous. Loin s'en faut. Dommage pour ceux qui ont fait confiance à ceux qui nous gouvernent et ont fait l'acquisition d'une voiture électrique.

À coup d'incitations financières, l'état encourage l'achat ou la location longue durée de voitures 100% électriques. De l'autre côté, les constructeurs sont contraints de se plier à marche forcée à cette volonté européenne alors même qu'ils avouent mezzovoce que l'on va droit dans le mur : enchérissement des voitures, marché artificiellement soutenu par les aides, destructions massives d'em-

ploi à venir dans le secteur... Peu importe, le discours officiel est univoque : hors de la voiture électrique, point de salut.

Avec des résultats commerciaux réels. Grâce aux aides généreuses payées, faut-il le rappeler, par l'ensemble des contribuables - même eux qui n'ont pas le permis de conduire et encore moins de voiture - le marché des voitures électriques a très fortement progressé. Sur les onze premiers mois de l'année, près de 139 000 véhicules 100% électriques ont été immatriculés contre 90 000 un an plus tôt, auxquels il faut ajouter 125 000 hybri-

des rechargeables (59 500 en 2020). **PLUS DE 700 000 VOITURES EN QUÊTE DE BORNES PUBLIQUES**

Au total, selon l'AVERE France, l'association para-étatique de promotion de la mobilité électrique, il y a 470 000 véhicules électriques en circulation en France. Il convient d'y ajouter 246 000 hybrides rechargeables, susceptibles d'avoir besoin de se brancher sur une borne publique. C'est là que le bât blesse. Le 31 octobre dernier, l'AVERE dénombrait 49 914 points de recharge publiques répartis dans 20 621 stations. Deux fois moins qu'annoncé ! Et encore, ce chiffre résulte d'un effort colossal pour résorber le retard puisqu'environ 20 000 bornes ont été installées en un an « *Autant qu'entre 2013 et 2018* » note l'AVERE, pointant du doigt involontairement le problème. Seulement 8 500 au total ont été implantées au cours des années 2017, 2018 et 2019. Malgré cette accélération tardive, le compte n'y est pas.

Dans le détail, ce n'est pas mieux. Plus de la moitié des bornes délivrent une puissance inférieure ou égale à 22kW, 44% entre 22 et 50kW et seulement 4% plus de 50kW. Autrement dit, sauf exception, la patience s'impose avec des temps de recharge longs ou très longs. Faire le plein de courant en moins d'une demi-heure comme certains modèles le permettent est un doux rêve. D'autant plus qu'une borne sur quatre n'est pas en état de fonctionnement.

UN CASSE-TÊTE POUR LES AUTOMOBILISTES DES GRANDES VILLES

Avec d'un côté 50.000 bornes et de l'autre près de 720 000 voitures en quête d'un point de recharge publique,

on comprend que les choses ne sont pas simples. Selon le décompte de l'AVERE France, cela fait 1 point pour 9 voitures 100% électriques et 1 pour 14 si on y ajoute les hybrides rechargeables. On est largement en-dessous des préconisations européennes. Et encore davantage si on tient compte des bornes hors service, de leur très inégale répartition à l'échelle du territoire avec de fortes disparités selon les régions et les zones rurales ou urbaines. On ne doute pas que les choses finiront par se régulariser au fil d'un temps plus ou moins long. Même en poursuivant sur le rythme engagé depuis un an, il faudra encore plus de deux ans pour arriver péniblement aux 100.000 bornes. En attendant, il est conseillé d'être débrouillard ou patient, voire les deux en même temps.

Dans l'affaire, les lésés sont ceux qui ont cru à la bonne parole de l'état et ont acheté des voitures électriques ou hybrides rechargeables alors qu'ils ne disposent pas de point de recharge privé facilement accessible. Surtout s'ils habitent en agglomération où l'habitat individuel n'est pas la règle et n'ont pas de solution alternative aux bornes publiques. Ils risquent d'être confrontés à la difficulté de trouver un point de recharge disponible. Et fonctionnel.

On laissera la conclusion à Ségolène Royal, qui, lorsqu'elle était ministre de l'environnement, s'était engagée, elle aussi, sur l'objectif de ces fameuses 100 000 bornes : « *J'ai suffisamment exercé de fonctions ministérielles pour savoir que l'Etat ne tient jamais ses promesses* ». Parole de spécialiste !

DOMINIQUE MAREE

Les hybrides rechargeables sur la sellette

L'association européenne « Transport et environnement » milite pour durcir les normes d'émissions de CO2 et faire interdire les ventes des hybrides rechargeables en 2035.

Mettre le doigt où ça fait mal : la spécialité de ceux qui luttent officiellement contre les nuisances générées par l'automobile et plus globalement contre la voiture sous tous ses aspects. « Transport et environnement », puissante association européenne, a décidé de porter le fer sur les largesses dont bénéficieraient les véhicules hybrides rechargeables de la part de la Commission européenne, pourtant jugée peu conciliante envers l'automobile.

Elle le serait encore trop vis à vis des hybrides rechargeables qui représentent la moitié des 18% de modèles électrifiés vendus en Europe cette année. Selon « Transport et environnement »,

les normes officielles d'émissions de CO2 de ces véhicules ne reflètent pas la réalité dans la mesure où ils sont utilisés la plupart du temps en mode exclusivement thermique. Une situation impossible à mesurer concrètement mais qui est confirmée par différentes enquêtes sur le sujet. Les conducteurs disposeraient d'une voiture susceptible d'évoluer en mode zéro émission, en zone urbaine en particulier, mais ne s'en serviraient pas. Sous-entendu, ces hybrides rechargeables auraient été achetés pour bénéficier d'un droit à circuler dans les secteurs interdits aux voitures thermiques classiques ou pour profiter d'avantages fiscaux. Le conditionnel

s'impose car seuls des sondages laissent supposer et rien n'a encore été démontré. Cela n'embarrasse pas pour autant l'association de lobbying.

« Transport et environnement » pousse même le raisonnement jusqu'à estimer que la tolérance de la Commission européenne vis à vis des hybrides rechargeables aura entraîné la non immatriculation de 840.000 voitures 100% électriques au niveau de l'Europe. Sous-entendu, sans les avantages accordés aux hybrides rechargeables, les clients auraient opté pour un modèle exclusivement électrique. Pure spéculation car les usages ne sont pas les

mêmes, loin s'en faut.

Forte de ses certitudes, l'association demande que l'on modifie le mode de calcul des émissions des hybrides rechargeables dans un premier temps pour être en adéquation avec leur usage réel, qu'on augmente la taxe sur les véhicules de société (TVS) pour décourager les entreprises d'acquiescer un véhicule thermique, fut-il électrifié, et qu'on aligne l'interdiction de la vente d'hybrides rechargeables neufs sur celles des voitures thermiques en 2035. Voire même plus tôt comme des rumeurs insistantes le laissent craindre.

D.M.

Maïté Ferdinand. L'Aube a créé Handvisible, une solution facilitant le passage des personnes en situation de handicap dans les files d'attente.

Le handicap lui a ouvert les portes de l'entreprise



Maïté Ferdinand est la fondatrice de la société Handvisible.

sible, on ne se sent pas forcément légitime de demander un accès prioritaire dans les files d'attente ». C'est d'ailleurs suite à de mauvaises expériences vécues après avoir sorti sa carte de priorité remise par la MDPH (Maison départementale pour les personnes en situation de handicap) que Maïté décidera, peu de temps après l'avoir acquise, de ne plus la présenter « afin d'éviter de subir les réflexions et les regards des personnes qui ne comprenaient pas pourquoi [elle] passait en priorité dans les files d'attente, alors qu'[elle] était sur ses deux jambes ».

DE L'IDÉE AU PROJET

Lorsque son dernier emploi prend fin, il se trouve que l'idée d'inventer une solution pour remédier à ce problème lui trotte dans la tête depuis quelque temps déjà. « Je me suis dit que c'était peut-être le bon moment pour me lancer. Il fallait que je prenne la décision de franchir le pas. Bien sûr, cela ne s'est pas fait en deux jours », sourit-elle. Sa première démarche consiste alors à se renseigner auprès de la CCI sur la propriété industrielle et le dépôt de brevet. « J'ai présenté mon idée et j'ai cherché si quelque chose de similaire existait », explique Maïté Ferdinand. Suite à sa rencontre avec une personne d'un cabinet spécialisé, elle sera recontactée quelques semaines plus tard et avertie d'un événement programmé à Saint-Dizier. Il s'agissait en fait du concours « La Start-up est dans le pré » : « Je ne savais pas du tout que c'était un concours. Je suis arrivée avec seulement l'idée... et j'ai reçu un prix. C'est ce qui m'a décidée à me lancer. Et c'est ainsi que l'aventure entrepreneuriale a réellement commencé ».

che de prestataires avec lesquels travailler. « Je n'ai pas créé l'entreprise tout de suite car je me suis rendu compte que le développement allait être assez long. C'est pourquoi, j'ai fait le choix de prendre un mi-temps en novembre 2019, comme AESH (Assistante d'élève en situation de handicap) dans une école primaire », explique-t-elle.

En février 2020, Maïté intègre la coopérative d'entreprises Pool d'avenir. C'est après la création d'une vidéo sur internet et du site internet que sont lancés les développements informatique et électronique, confiés à des entreprises locales. « C'est l'agence troyenne Webup qui développe l'application. Je travaille également avec le bureau d'études de Langres, Codium, en ce qui concerne le développement des boîtiers électroniques », ajoute la dynamique entrepreneure. Des tests sont ensuite réalisés dans l'Aube entre novembre 2020 et mai 2021, dans de nombreuses enseignes de différents secteurs et les hypermarchés mais également à la CAF et à la CPAM. Des tests concluants qui donneront le signal de démarrage de la phase de lancement d'Handvisible. « La société a été créée en juillet 2021, se félicite la fondatrice. En ce mois de décembre, Handvisible est en phase de lancement à Intermarché et à la CAF de l'Aube. D'autres enseignes suivront dans le courant du mois », annonce-t-elle.

LANCEMENT NATIONAL EN 2022

Le lancement national du dispositif est programmé à partir de janvier 2022. « Handvisible est une solution qui va permettre à la personne en situation de handicap de se signaler directement auprès du professionnel, tout en restant à sa place, sans doubler les autres personnes de la file d'attente, argumente Maïté. Averti par un signal sonore, c'est le professionnel qui va demander le passage de la personne prioritaire ». À noter que l'application est gratuite pour les personnes en situation de handicap. Le boîtier électronique est quant à lui proposé avec un abonnement pour les structures souhaitant adhérer à la solution.

Avec Handvisible, Maïté Ferdinand a remporté cette année le prix Starter remis par le Conseil départemental du Concours de la création et reprise d'entreprise d'Initiative Aube. Elle a également reçu le Prix de la start-up numérique du concours organisé par Perspectives numériques. Ainsi que le Trophée de l'initiative citoyenne lors des Nuits de la réussite de Canal 32.

Depuis janvier 2021, la SASU est incubée à la Technopole de l'Aube. Elle l'est également à l'incubateur Paris&Co pour le programme handitech HUA, depuis novembre 2021 et jusqu'au mois d'avril 2022 : « Le but de ce programme est d'aider à se structurer et de donner les clés pour mener à bien la mise en réseau. C'est un accélérateur de projet », explique la présidente d'Handvisible, avant d'ajouter : « On espère un beau lancement national à partir de 2022 et que les entreprises vont adhérer à la solution pour faciliter l'accès à toute leur clientèle ou à tous leurs visiteurs ».

NADINE CHAMPENOIS

C'est le fait d'être concernée personnellement par le handicap qui a conduit Maïté Ferdinand à créer Handvisible. Elle cherchait en effet « une solution pour faciliter le passage des personnes en situation de handicap dans les files d'attente de tous lieux recevant du public ». Histoire de ne plus avoir à quémander sa place à chacune des personnes devant soi. La priorité dans les files d'attente est une des problématiques qu'elle a rencontrées, comme beaucoup de personnes dont le handicap est invisible.

Entrée très tôt dans la vie active après un bac littéraire, la Troyenne d'origine a exercé pas mal d'emplois. Elle a

commencé par décrocher un Emploi jeune dans une école primaire, avant de devenir commerciale, pour des assurances vie ou encore en photos de naissance. Elle a également occupé le poste d'assistante administrative

cueil pendant quelques années. Avant de renouer avec une activité d'assistante commerciale, cette fois chez un bailleur social. « Ce sont des arrêts maladie dus à des soucis de santé qui ont régulièrement motivé des changements d'em-

« Handvisible est une solution pour faciliter le passage des personnes en situation de handicap dans les files d'attente de tous lieux recevant du public ».

dans l'entreprise familiale de vente de produits pour carrosseries. Après avoir jeté l'éponge, elle devient assistante familiale et sera famille d'ac-

ploi. Je me sentais concernée par le handicap, c'est comme ça qu'est né Handvisible, explique Maïté Ferdinand. Du fait que ce handicap est invi-

Une fois la recherche d'antériorité effectuée, commentent alors en 2019 de nombreuses démarches dont le dépôt de brevet et la recher-

1978

Naissance à Troyes le 19 novembre.

2018

Lauréate du concours La Start-up est dans le pré, à Saint-Dizier.

2020

Début des tests dans l'Aube de la solution Handvisible.

2021

Création de la société Handvisible en juillet.

2022

Lancement national dès janvier.